

FABIENNE BOURSIQUOT

**MONUMENTALISATION
EN BOSNIE-HERZÉGOVINE D'APRÈS-GUERRE
Réconciliation et prise de parole**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en anthropologie
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2008

© Fabienne Boursiquot, 2008

Résumé

Les monuments constituent des lieux où se cristallisent certaines visions du passé, du présent et de l'avenir. Ce mémoire aborde la question de la monumentalisation en Bosnie-Herzégovine en contexte d'après-guerre (1995-2007). À travers des exemples choisis de monuments construits ou en voie de l'être, l'auteure met en lumière les choix politiques qui motivent la mise en monument d'événements, de personnages ou d'idées. L'objectif est de saisir quel modèle social est promu à travers ces monuments. Les notions de mémoire, de nation et de citoyenneté sont mobilisées afin de comprendre la volonté politique qui soutient la construction de monuments en Bosnie-Herzégovine. Plus précisément, ce mémoire montre comment la monumentalisation du souvenir, de l'exemple et de la prise de parole vise à contrer les nationalismes et à promouvoir la réconciliation du pays. La construction de monuments en Bosnie-Herzégovine laisse de plus entrevoir une nouvelle forme de solidarité en émergence.

Avant-propos

J'aimerais en premier lieu remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce mémoire, en particulier ceux et celles qui ont répondu, avec beaucoup de générosité, à mes questions. Merci aussi à Admira pour son admirable travail d'interprète, à Smaragda et Sacha pour leur aide et l'intérêt qu'ils ont témoigné pour ma recherche. Je tiens également à remercier Mirela et Samir pour leur accueil chaleureux et leur précieux conseils.

Un grand merci à Mme Couillard pour m'avoir habilement dirigée dans cette première aventure en recherche. Vous avez su faire preuve d'une grande compréhension et d'une finesse dont je vous suis extrêmement reconnaissante.

Merci à mon père pour sa lecture attentive et ses commentaires toujours judicieux. À ma mère et à mon frère aussi, pour leurs encouragements constants. À tous ceux qui ont partagé mon quotidien ces dernières années – Caroline, Ariane, Itziar, Olivier, Gabriel, Geneviève et Margot – merci pour tous ces riches moments de joie. Je vous dois beaucoup.

Merci au Bureau International de l'Université Laval, au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) ainsi qu'au Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH) pour leur soutien financier.

J'aimerais en terminant exprimer toute ma gratitude envers Jean-Michel, pour avoir été près de moi dans les plus beaux et les pires moments, pour avoir toujours su m'apporter les conseils, le support et la présence dont j'avais besoin.

Fabienne

TABLE DES MATIÈRES

<i>Résumé</i>	<i>i</i>
<i>Avant-propos</i>	<i>ii</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	<i>iii</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
CHAPITRE 1 <i>Guerre et paix en Bosnie-Herzégovine</i>	5
1.1 L'éclatement de la Yougoslavie	5
1.2 Quelques clés de compréhension d'une guerre complexe	9
1.3 Les accords de paix et l'après-guerre	11
1.4 Politiques du souvenir et de réconciliation : deux exemples	14
1.5 Conclusion	16
CHAPITRE 2 <i>Cadre conceptuel</i>	17
2.1 Le monument politique	17
2.2 Travail sur la mémoire : commémorer et donner l'exemple	19
2.2.1 Le monument face à la mémoire collective	20
2.2.2 L'acte commémoratif et la mémoire sociale performative	24
2.2.3 Le monument comme un « lieu pour l'exemple »	25
2.3 Nations et citoyenneté en construction	26
2.3.1 La nation : deux conceptions	27
2.3.2 Nationalité et citoyenneté	28
2.4 Question de recherche	30
CHAPITRE 3 <i>Cadre méthodologique</i>	32
3.1 Stratégie de recherche	32
3.1.1 L'origine des monuments sélectionnés	34
3.1.2 L'intention	35
3.1.3 Le message véhiculé	35
3.2 Techniques d'enquête	36
3.2.1 Les entrevues	36
3.2.2 Les sites Internet, documents et articles de journaux	37
3.3 Méthode d'analyse : l'analyse de contenu	37
3.4 Considérations éthiques	38
CHAPITRE 4 <i>Honorer les morts, se souvenir et se réconcilier</i>	40
4.1 Monument aux enfants morts pendant le siège de Sarajevo : un projet de la Ville de Sarajevo	42
4.1.1 Le projet	42
4.1.2 Message de paix, message pour l'avenir	44

4.2	Place-monument pour tous les citoyens de Sarajevo morts pendant le siège de la ville : un projet du Canton de Sarajevo	47
4.2.1	Le projet	47
4.2.2	Devoir de mémoire et devoir moral	49
4.3	À Tuzla, le parc des monuments de Slana Banja: lier la mort et la vie	51
4.3.1	Restauration du monument aux partisans de la Seconde Guerre mondiale	51
4.3.2	Monuments honorant les morts de la récente guerre (1992-1995)	52
4.3.3	Lier la mort et la vie	56
4.4	À Srebrenica, un cimetière-mémorial sur les lieux du massacre de 1995	56
4.4.1	Les événements	56
4.4.2	Le rôle de l'association des femmes de Srebrenica : leur combat pour la vérité et la justice	57
4.4.3	Deuil, réconciliation et retour	59
4.4.4	Oppositions : conflit de mémoire et « contre-monument »	61
4.5	Conclusion : entre appartenances nationales et mémoire commune de la guerre	62
CHAPITRE 5 Monumentalisation de l'exemple		65
5.1	Le Jardin des Justes ou la monumentalisation du « courage civique »	68
5.1.1	L'ONG GARIWO et le projet de Jardin des Justes.	68
5.1.2	Transmettre la notion de « courage civique »	71
5.2	Idole, héros ou modèle social ? Le monument dédié à Bruce Lee, Mostar.	73
5.2.1	Bruce Lee comme idéal de justice	73
5.2.2	Espace public et identité urbaine	78
5.3	Conclusion	81
CHAPITRE 6 Nouveaux monuments, nouvelles solidarités et prise de parole citoyenne		83
6.1	Le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA)	84
6.2	De/construction of monument	86
6.3	La Commission	93
6.4	Vers de nouvelles solidarités	95
6.5	Conclusion	96
Conclusion		98
BIBLIOGRAPHIE		101
Annexe 1 : Cartes		108
Annexe 2 : Fiche informative		111
Annexe 3 : Schémas d'entrevue		112
Annexe 4 : Grille de lecture		114
Annexe 5 : Liste des entrevues		115

INTRODUCTION

J'avais 11 ans lorsqu'a débuté, au printemps 1992, la guerre de Bosnie. Je me souviens de ces images de guerre à la télévision, d'une collecte de sous que nous avons organisée à l'école pour les enfants de Sarajevo assiégée et du *Journal de Zlata* que j'avais lu, le journal intime d'une jeune fille qui vivait la guerre à mon âge. Ce mémoire aura été pour moi l'occasion de comprendre un peu mieux un conflit complexe qui a marqué la fin du 20^e siècle et dont je n'avais été témoin qu'à distance.

C'est en 2004 que j'ai foulé pour la première fois le sol de Sarajevo, actuelle capitale de la Bosnie-Herzégovine. Comme tout voyageur qui visite cette région du monde, j'ai été frappée par les traces laissées par la guerre, véritables cicatrices dans le paysage urbain. Trous d'obus, murs criblés de balles, immeubles détruits. Malgré tout, la paix règne de nouveau à Sarajevo; tout semble normal. Mais derrière cet apparent retour au calme, certaines questions traversent nécessairement la tête du visiteur. Comment fait-on pour vivre normalement après trois années de guerre? Comment Serbes, Croates et Bosniaques¹, qui se sont fait la guerre si atrocement, parviennent-ils aujourd'hui à vivre côte à côte dans la même ville? Ce mémoire tente de saisir certains aspects qui caractérisent un pays devant composer avec les séquelles de la guerre et envisager de nouveaux modes de cohabitation.

Le retour de la paix a été accompagné d'une volonté d'édifier des monuments pour inscrire dans la durée certains événements de la guerre et honorer ceux et celles qui y sont morts. En témoignent les plaques commémoratives sur les murs de la ville de Sarajevo, les monuments de Tuzla, Jajce, Banja Luka et Goražde. Par ailleurs, certains monuments

¹ Il est ici nécessaire d'apporter certaines précisions quant à l'usage des termes « Bosniaque », « Musulman », et « Bosnien » qui peut s'avérer problématique. À l'époque yougoslave, le terme « Musulman » (avec majuscule) était utilisé pour désigner les habitants de Bosnie de confession musulmane considérés depuis 1968 comme un peuple fondateur au même titre que les Serbes, les Monténégrins, les Croates, les Slovènes et les Macédoniens. Au moment de l'indépendance de la Bosnie en 1992, le terme fut remplacé par « Bosniaques », traduction française de « *Bošnjaci* ». Les habitants de la Bosnie-Herzégovine (incluant les Bosniaques, Serbes et Croates) seraient quant à eux désignés par le terme « Bosniens » (*Bosanci*). Je tenterai de rester fidèle à cette terminologie en dépit des fréquentes erreurs de traduction et de la confusion qui peut s'en suivre. En effet, cette appellation s'impose difficilement en français ou le terme « Bosniaque » est parfois utilisé pour parler de l'ensemble des habitants de Bosnie (Ducasse-Rogier 2003 : 4-5).

présentent plutôt un idéal de ce que devrait être la Bosnie-Herzégovine. Lors de ma première visite à Sarajevo, un monument de ce type avait retenu mon attention : l'Homme multiculturel. Situé en plein centre de Sarajevo, le monument représente un homme, debout, les bras levés vers le ciel, des oiseaux traçant une sphère autour de lui. Une inscription sur le socle du monument indique : « L'Homme multiculturel reconstruira le monde ».

Figure 1 : L'Homme multiculturel, Sarajevo.



Source : Fabienne Boursiquot, Sarajevo, août 2005.

Édifié en 1997, ce monument soulève certaines questions si l'on considère le contexte post-conflit dans lequel il a été construit. En effet, le pays fait l'objet d'un processus d'« ingénierie politique » sans précédent dont l'objectif est la reconstitution d'une Bosnie-Herzégovine plurinationale et unifiée. C'est la « monumentalisation » de cette volonté politique qui constitue l'objet de ma recherche. Par monumentalisation, je renvoie au processus par lequel certains événements, personnes, valeurs ou idées sont édifiés en monument de façon publique et permanente. Étudier ces processus permet de révéler des formes de conflits plus larges qui traversent l'ensemble de la société. Ce mémoire porte spécifiquement sur l'intention qui a mené à la construction de monuments en Bosnie-Herzégovine depuis la fin du conflit en 1995.

Au cours de mon terrain de recherche réalisé à Sarajevo, j'ai appris que l'Homme multiculturel, qui était en quelque sorte à l'origine de mon projet de recherche, a été offert à la ville de Sarajevo par un sculpteur italien en soutien aux habitants de Sarajevo. Si le fait que l'administration de l'époque ait accepté d'installer le monument au centre-ville demeure pertinent, j'ai choisi de tourner mon regard vers des monuments ou des projets de monuments réalisés par des instances administratives ou des organismes locaux. Cette démarche me semblait davantage appropriée afin de mieux comprendre les dynamiques propres à la construction de monuments dans la Bosnie-Herzégovine d'après-guerre.

Un tour d'horizon de la situation politique ayant mené au conflit de 1992-1995 est tout d'abord nécessaire à une compréhension du contexte d'après-guerre des dix dernières années. Le premier chapitre de ce mémoire est ainsi consacré à la présentation des événements centraux de la guerre de Bosnie et des caractéristiques de la Bosnie-Herzégovine née des accords de Dayton (1995). Dans le deuxième chapitre, je détaillerai certaines notions pertinentes pour interroger la volonté politique qui soutient la construction de monuments. J'y présente les concepts que j'ai utilisés afin de comprendre la monumentalisation du souvenir, de l'exemple et de la prise de parole publique en Bosnie-Herzégovine. C'est en regard des notions de mémoire, de nation et de citoyenneté que j'ai posé une question de recherche qui sert de point d'ancrage à mon travail. Je m'intéresse en particulier à l'intention qui mène à la construction de nouveaux monuments en Bosnie-Herzégovine et au projet politique que cette intention laisse entrevoir. Ce mémoire pose en thèse que la construction de monuments en Bosnie-Herzégovine participe d'une volonté de contrer les nationalismes et de promouvoir la réconciliation. Cette volonté prend forme à travers la monumentalisation du souvenir individualisé des morts, mais aussi de l'exemple et d'une nouvelle pratique citoyenne. J'exposerai dans le troisième chapitre la stratégie méthodologique que j'ai adoptée pour mener à bien ma recherche.

Une progression marque les chapitres 4, 5 et 6, dans lesquels je détaille l'analyse des résultats obtenus. Le quatrième chapitre présente quatre exemples de monuments ou de projets de monument dédiés aux victimes de la guerre de Bosnie (1992-1995). L'étude de ces quatre cas me permettra de mettre en lumière la dynamique propre à la mise en monuments du souvenir des morts. Cette dynamique se caractérise par une volonté de

contrer les nationalismes par une singularisation du souvenir, en évitant systématiquement de faire référence aux appartenances nationales (serbe, bosniaque ou croate).

Si les monuments dédiés aux morts proposent, à travers la monumentalisation du souvenir de la guerre, une certaine vision de l'avenir politique de la Bosnie-Herzégovine, d'autres monuments sont construits sur la base de valeurs que l'on souhaite transmettre aux générations futures. Les deux cas de monumentalisation de l'exemple présentés dans le chapitre 5 illustrent comment le monument fournit une preuve qu'une cohabitation pacifique est possible en Bosnie-Herzégovine. En proposant des valeurs de justice, de respect et de tolérance, la construction de monuments exemplaires agit comme une méthode de réconciliation entre les habitants du pays.

Dans le sixième et dernier chapitre, je m'attarderai sur certains monuments d'un nouveau type. En prenant appui sur le projet *De/construction of monument* du Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA), je montrerai comment les nouveaux monuments construits dans le cadre de ce projet constituent une forme de prise de parole au sein de l'espace public. Plus qu'un lieu de mémoire ou un lieu exemplaire, le monument est ici entrevu comme un lieu d'expression et de remise en question. La monumentalisation de la prise de parole accorde une place prépondérante à l'individu pensant et agissant. Cette forme de pratique citoyenne laisse entrevoir l'émergence d'une nouvelle solidarité qui se distancie à la fois des appartenances nationales (serbe, croate et bosniaque) et d'une citoyenneté proprement bosnienne.

CHAPITRE 1 GUERRE ET PAIX EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

En 1995, les accords de Dayton mettaient un terme à trois années et demie de guerre dotant la Bosnie-Herzégovine d'une nouvelle constitution ainsi que d'un plan de paix élaboré sous l'égide de différentes organisations internationales. Dix ans plus tard, le pays se relève encore d'un conflit qui fut dévastateur. C'est précisément sur la période post-Dayton que je voudrais me pencher ici, soit celle qui s'échelonne de 1995 à aujourd'hui. L'entrecroisement culturel propre à la Bosnie-Herzégovine, l'émergence d'un nouvel État, le rôle prédominant de la communauté internationale dans le processus de reconstruction font de ce pays un terrain de recherche des plus fascinants sur le plan politique et anthropologique. À la suite de Christophe Solioz (2003), il s'avère pertinent d'insister sur la triple transition qui colore la vie sociale, politique et économique du pays : « transition d'abord de la guerre à la paix, ensuite d'une économie socialiste à une économie de marché et, enfin, d'un pays assisté à un pays souverain » (Solioz 2003 :131).

1.1 L'éclatement de la Yougoslavie

Dans le sillage de la Slovénie et de la Croatie, la république de Bosnie déclara son indépendance en octobre 1991². Le 29 février 1992, la Bosnie-Herzégovine devint officiellement indépendante. L'indépendance du pays fut ratifiée par un référendum en février 1992. Ce référendum fut boycotté par les Serbes du pays souhaitaient demeurer unis aux Serbes de la Yougoslavie et constituer une « province serbe autonome ». Les causes des mouvements indépendantistes ayant trouvé leur aboutissement au début des années 1990 étaient multiples, un sentiment général d'insatisfaction face à l'État central yougoslave gagnant en importance dans les républiques de la Fédération. Les républiques plus riches (Slovénie, Croatie) refusèrent de payer pour les régions plus pauvres (Macédoine, Kosovo), mais toutes dénoncèrent une administration belgradoise centralisée

² Voir la carte 1 en annexe 1

et réputée comme étant dominée pas les Serbes (Déréns 2000 : 151). Les dissensions à l'intérieur de la Ligue des communistes yougoslaves menèrent à sa dissolution en 1991 et entraînèrent un repliement des républiques sur elles-mêmes. Cette situation renforça la montée de courants politiques nationalistes et indépendantistes en Bosnie comme dans les autres républiques yougoslaves (Samary 1994 : 90).

La crise politique et économique qui marqua la Yougoslavie des années 1970 ne pouvait que s'aggraver avec la mort du Maréchal Tito survenue en 1980. La présidence collégiale qui lui succéda demeura incapable de résorber la crise : 1991 sonne définitivement le glas de la République socialiste de Yougoslavie (RSY). Elle sera remplacée dès 1992 par la République fédérale de Yougoslavie (RFY) unissant la Serbie et le Monténégro. Décembre 1991 marque aussi le triomphe de Slobodan Milošević en Serbie. Au printemps, les représentants serbes paralysent la présidence. Ce faisant, l'armée fédérale yougoslave, seule institution yougoslave restante, tomba sous contrôle serbe : les Serbes y détiennent la majorité des postes d'officiers, soit 60% (Garde 2000 : 569). Face à cette prise de contrôle de l'armée par les Serbes, les républiques de Slovénie, de Croatie et (plus tard) de Bosnie s'armèrent pour défendre leur indépendance nouvellement acquise. L'armée yougoslave se considérait garante de l'unité fédérale et protectrice des Serbes contre toute éventuelle volonté séparatiste. Ces derniers craignaient de se voir reléguer au statut de minoritaire au sein des nouveaux États. Rapidement, « l'armée s'est transformée en acteur politique et les gouvernements de plusieurs républiques en acteurs militaires : le décor de la guerre s'est mis en place » (*ibid.*).

En raison de son caractère plurinational, le cas de la Bosnie-Herzégovine apparaissait particulièrement problématique. En effet, à la république de Bosnie ne correspondait pas une nation spécifique majoritaire. Elle regroupait sur son territoire trois groupes nationaux³ étroitement mêlés : 44% de Musulmans (aujourd'hui appelés Bosniaques), 31% de Serbes

³ Le terme « ethnie » est fréquemment utilisé pour désigner les trois groupes (Serbes, Croates, Bosniaques) présents en Bosnie-Herzégovine. Ce terme m'apparaît problématique dans la mesure où il introduit l'idée que la guerre de Bosnie relève du conflit ethnique. Or comme le souligne Paul Garde, ce sont bel et bien des nations qui s'opposent (Garde 2001 : 21). De plus, le terme cache souvent « cette conviction ou ce préjugé que la différence dans la culture ou dans le mode de vie se fonde sur quelque principe ancestral ou quelque identité originelle » (Rivera 2000 : 98). Dans cette optique, j'ai choisi de favoriser l'usage des termes « nation », « groupes nationaux », « plurinational » en parlant du contexte bosnien.

et 17 % de Croates, selon le recensement de 1991 (Castellan 1999 : 562). Parlant trois variantes d'une même langue, ces trois groupes se distinguent sur le plan culturel et confessionnel (les Croates sont catholiques, les Serbes orthodoxes et les Bosniaques musulmans)⁴. Cette situation faisait de la Bosnie une république particulièrement menacée par l'éclatement de la Yougoslavie (Samary 1994 : 86). Dans ce contexte, l'indépendance de la Bosnie, appuyée par une majorité de Bosniaques, mais aussi par des Croates et des Serbes, apparaissait comme le seul moyen d'éviter la partition du pays et son rattachement à une « Grande Serbie » ou une « Grande Croatie » (Bringa 2002 : 213-214). Le « oui » indépendantiste prononcé majoritairement par les Croates et les Bosniaques de Bosnie marqua le début des hostilités qui divisèrent le pays pendant plus de trois ans. La ville de Sarajevo allait vivre un siège prolongé de l'armée fédérale yougoslave et des forces serbes de Bosnie. Le siège débuta en avril 1992 et dura 3 ans. Les forces serbes établirent un blocus complet de la ville, interceptant les envois de nourriture et de médicaments. L'eau, l'électricité et le chauffage furent coupés. Plusieurs bâtiments civils furent détruits par les tirs d'obus constants. Ce n'est qu'en mai 1993 que l'ONU parvint à établir un corridor humanitaire. De nombreux civils furent la cible des tirs provenant des forces serbes positionnées sur les collines qui entourent la ville. Entre 10 000 et 12 000 personnes furent tuées et 50 000 blessées pendant le siège.

En 1992, les Serbes de Bosnie se retranchèrent dans la partie est du pays et créèrent, sous la présidence de Radovan Karadžić, la *Republika Srpska* (République serbe). Cette guerre prit rapidement les allures d'un « nettoyage ethnique » systématique dont l'objectif était d'unifier territorialement les zones peuplées majoritairement de Serbes en procédant au déplacement forcé des groupes non-serbes. La violence des interventions de l'armée serbe avait comme conséquence la fuite des populations non-serbes, ce qui était en soi l'effet recherché (Garde 2000 : 420-421).

Le 3 juillet 1992, des Croates proclamèrent la république d'*Herceg-Bosna*, pendant croate de la *Republika Srpska*. Les Croates dénonçaient l'inefficacité des combattants bosniaques et voyaient d'un mauvais œil l'arrivée massive de réfugiés bosniaques chassés par les

⁴ Voir la carte 2 en annexe 1.

Serbes (Castellan 1999 : 563). D'anciens alliés qu'ils étaient, Croates et Bosniaques se faisait désormais la guerre. La ville de Mostar sera le lieu de durs affrontements, la partie ouest de la ville étant sous contrôle croate alors que la partie est demeure bosniaque. C'est là que l'armée croate détruisit le célèbre *Stari most*, pont datant de l'époque ottomane. De 1992 à 1994, ce fut une guerre triangulaire qui divisa la Bosnie.

La constitution de la république d'*Herceg-Bosna* était soutenue par Franjo Tudjman, président de la Croatie. Quelques mois plus tôt, celui-ci avait négocié avec Slobodan Milošević le partage de la Bosnie (Samary 1994 : 100; Garde 2000 : 425). « Le nationalisme serbe et le nationalisme croate avaient un intérêt commun dans leur logique propre : nier et étouffer cette réalité bosniaque mélangée, dénigrer sa composante musulmane » (Samary 1994 : 92). Les premières victimes furent par conséquent les habitants de Bosnie qui désiraient encore vivre ensemble et les Bosniaques qui n'avaient d'autre État que la Bosnie-Herzégovine.

Le bilan de cette guerre – toujours contesté – est lourd : plus de 200 000 morts auxquels s'ajoutent deux millions de réfugiés et de personnes déplacées, soit la moitié de la population totale de Bosnie d'avant-guerre (Déréns et Samary 2000 : 49). Les accords de Dayton signés en décembre 1995 mirent fin au conflit en assurant le maintien des frontières de la république de Bosnie et en instituant deux entités largement autonomes : la Fédération croato-musulmane d'un côté et la *Republika Srpska* de l'autre⁵. Les accords prévoyaient également l'unité économique du pays, la liberté de circulation et le retour des réfugiés. L'IFOR, une force internationale de 60 000 soldats dirigée par l'OTAN, de même qu'un « Haut représentant » de la communauté internationale furent chargés de la mise en œuvre des accords.

⁵ Voir carte 3 en annexe 1.

1.2 Quelques clés de compréhension d'une guerre complexe

Selon Jean-Arnault Dérens, la guerre de Bosnie fut le résultat d'une volonté de mettre en place des États-nations ethniquement homogènes sur la base du modèle occidental. Or la péninsule balkanique s'avère trop étroite pour admettre toutes les revendications nationalistes (Dérens 2003 : 17). Ainsi, les nouveaux États qui ont émergé de l'éclatement de la Yougoslavie ont donné lieu à de nouvelles rivalités entre un groupe national majoritaire et d'autres ensembles minoritaires. Partout dans les nouveaux États issus de la Yougoslavie, les communautés minoritaires ont été confrontées aux politiques d'État imposées par la nation dominante, laquelle cherchait plus souvent qu'autrement à affirmer un pouvoir et une mainmise sur le territoire sur des bases nationalistes (Samary 2006 : 4).

L'apparition de ces minorités nationales est une conséquence directe de l'affirmation des États-nations : tant que la légitimité politique de l'État n'est pas fondée sur des critères ethnonationaux, la notion de « minorité nationale » n'a pas de sens. De plus, les frontières des États ne peuvent pas correspondre aux territoires, largement idéalisés, des nouvelles nations, entraînant l'apparition de minorités transfrontalières. L'ensemble des guerres qui ont affecté la péninsule balkanique depuis un siècle et demi [...] peuvent donc être définies comme des tentatives visant à faire coïncider les frontières étatiques avec ces territoires rêvés de la nation [...].

Dérens 2003 : 17

On constate en effet que les conflits qui ont suivi l'éclatement de la Yougoslavie ont conduit à une certaine homogénéisation nationale, entraînant des luttes et des souffrances terribles ainsi que d'importants déplacements de populations. De plus, certaines régions ethniquement mixtes, comme la Bosnie, étaient incompatibles avec l'idée d'un État-nation basé sur la souveraineté du groupe national majoritaire. En effet, par son caractère hétérogène, la Bosnie contredisait la thèse nationaliste de l'impossible « vivre ensemble ». Pour cette raison, « the mixed regions could not be permitted to survive as such, and their populations, which were mixing voluntarily, had to be separate militarily » (Hayden 2002 : 237).

Il me semble important de souligner, à la suite de Paul Garde, qu'il ne s'agit pas ici d'une guerre civile, mais bien d'une guerre entre des nations. Le choix d'un camp ou d'un autre ne relève pas de convictions personnelles : il est déterminé par la naissance, par

l'appartenance à une communauté (Garde 2000 : 330). Dans le même ordre d'idée, il serait tout aussi réducteur de considérer le conflit comme une guerre de religion. L'appartenance confessionnelle a certes joué un rôle historique dans la définition des nations yougoslaves et il y a effectivement encore aujourd'hui congruence entre communauté confessionnelle et un certain sentiment national. « Mais par un long processus, ces communautés ont pris conscience d'elles-mêmes en tant que nations, et aujourd'hui ce sont des nations qui s'opposent » (Garde 2001 : 21). La guerre de Bosnie est davantage le résultat d'une volonté politique de faire correspondre un contexte culturel complexe et mêlé avec un idéal d'État-nation monoethnique (Roudometof 2002 : 206-207).

Pourtant, la Bosnie pluriculturelle existait avant la guerre et était loin d'être un rêve. Les mariages intercommunautaires étaient fréquents et de plus en plus de personnes se définissaient comme « Yougoslaves » (Hayden 2002 : 239). La situation urbaine différait toutefois de celle qui présidait dans les campagnes plus souvent composées de communautés plus homogènes dispersées dans toute la Bosnie. Le *komsiluk* (voisinage), hérité de la période ottomane, faisait en sorte que la cohabitation entre groupes ethniques était possible. C'est précisément parce la séparation et la haine entre Serbes, Bosniaques et Croates étaient loin d'être une évidence que les politiques de nettoyage ethnique ont été si féroces (*ibid.* : 90). Il apparaît ainsi que la haine interethnique qui semble diviser le pays est davantage le résultat de la guerre plutôt que sa cause (Samary 1994).

The level of terror and violence needed to force Bosnians to separate is a testimony, first, to the lack of fit between the ethnically homogenous political and geographical space desired by the "ethnic cleansers" and their engineers and the ethnically heterogeneous reality on the ground, and, second, and perhaps more important, to the lack of fit between the ideological and totalitarian view of ethnicity and the practical and flexible perception of ethnicity on the ground. Indeed, the fact that a very high level of coercion was needed is a clear indication that the most people wanted to continue to live together .

Bringa 2002 : 205

Selon André-Louis Sanguin, il est faux de dire que cette guerre fut le résultat d'une « haine ancestrale » contenue par un demi siècle de socialisme et qui aurait soudainement refait surface. Ce sont plutôt les chefs militaires et certains partis politiques qui ont créé l'idée qu'il était impossible de vivre ensemble (Sanguin 2001 : 68). Dizdarević abonde dans le

même sens en expliquant comment les arguments quasi génétiques et culturalistes, basés sur le concept d' « ethnie », avancés comme explications de la guerre évacuent les causes politiques et idéologiques du conflit (Dizdarević 2003 : 10). Par ailleurs, l'expérience même de la guerre n'a pu que confirmer les rhétoriques nationalistes de peur de « l'autre » et la nécessité d'une unité ethnique (Bringa 2003 : 212).

Cette guerre fut une période de déchirure pour la Bosnie-Herzégovine. Encore aujourd'hui, la réconciliation et la cohabitation demeurent difficiles. Malgré tout, il semble clair aux yeux de plusieurs que seule une Bosnie-Herzégovine pluriculturelle peut survivre.

1.3 Les accords de paix et l'après-guerre

Les accords de paix signés en 1995 reposaient essentiellement sur le principe d'une Bosnie-Herzégovine unique mais divisée sur une base ethnique. Si les accords de Dayton ont eu le mérite de mettre fin au conflit, leur mandat est bien plus grand : il s'agit ni plus ni moins de reconstruire un pays. Solioz (2003b) parlera en ce sens d'un véritable processus d' « ingénierie politique ».

Au sortir de la guerre, la Bosnie-Herzégovine est dévastée. Le taux de chômage atteint les 40 % et plus de 60 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Encore aujourd'hui, on compte près de 1 200 000 Bosniaques déplacés, dont 700 000 à l'étranger. Le processus de retour des réfugiés est lent et inefficace (Dizdarević 2003 : 8). Plusieurs auteurs (Dérens 2000; Garde 2000; Ducasse-Rogier 2003; Solioz 2003b; Solioz et Dizdarević 2003) adoptent une position très critique envers les accords de Dayton, qui ont certes représenté un succès sur le plan militaire, mais un échec au niveau social, économique et politique. Les accords de paix, qui d'une certaine manière instituent les divisions issues de la guerre, révèlent certains paradoxes qui limitent le processus de paix. Comme le souligne Catherine Samary, les accords de Dayton ont été signés par ceux-là même qui avaient négociés en secret le partage de la Bosnie. D'une certaine manière, ils entérinent les frontières dessinées par les politiques de nettoyage ethnique (Samary 2006 : 4). La mise en œuvre des accords a fait émerger la difficulté de dépasser la partition du pays alors que trois sphères d'influence, trois administrations et trois économies se sont établies de façon quasi autonome. Certains

articles des accords peuvent être évoqués pour bloquer toute résolution qui remettrait en cause la division ethnique du pays, laquelle est inscrite dans les accords et par conséquent dans le Constitution même du pays (Ducasse-Rogier 2003 : 442-443). En revanche, la logique inhérente à Dayton est inverse et vise la réunification de l'État, chose devenue extrêmement difficile en raison de l'accord lui-même. Comment, dans un tel contexte, penser l'unification de la Bosnie, « comment donner corps à une citoyenneté bosniaque⁶ alors que les choix politiques restent dépendants de la nature ethnique des entités qui composent l'État? » (Samary 2006 : 4).

Ce paradoxe est doublé d'une autre contradiction : alors que les objectifs des accords de paix supposent la construction d'un État démocratique et autonome, on observe que le rôle des acteurs internationaux – et en particulier celui du Haut représentant – ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi plusieurs dénoncent le rapport de dépendance qui se met en place entre la Bosnie-Herzégovine et les organisations internationales. « Si la Bosnie-Herzégovine doit se débarrasser de son complexe de dépendance, la communauté internationale doit faire de même par rapport à son complexe "humanitaire" » (Dizdarević 2003 : 12).

En somme, « la Bosnie apparaît comme un protectorat non déclaré, où la présence massive d'organisations internationales et l'ethnisation du pays inscrite dans les accords de Dayton sont loin de favoriser l'émergence d'une société civile autonome » (Dérens et Samary 2000 : 50). Comme le rappelle Dérens, « il faudrait que d'autres formules politiques que l'État-nation ethniquement homogène soient inventées dans les Balkans » (Dérens 2000 : 330-331). Pourtant, il semble que les organisations internationales qui œuvrent en Bosnie-Herzégovine depuis 1995 n'aient pas envisagé cette possibilité.

Selon le dernier rapport de Lord Paddy Ashdown, Haut représentant pour les Nations Unies, la Bosnie-Herzégovine a accompli, au cours des dernières années, des progrès significatifs dans l'optique de répondre aux normes d'un « État européen moderne ». L'Union européenne a d'ailleurs annoncé l'ouverture des négociations sur un accord d'association et de stabilisation avec la Bosnie-Herzégovine. Ce pas en direction de

⁶ En concordance avec la terminologie que j'ai choisi d'adopter, j'aurais ici préféré le terme « bosnienne ».

l'Europe constitue très certainement une réussite pour ceux qui prônent l'unification de la Bosnie-Herzégovine. Selon les dires du Haut représentant, la Bosnie-Herzégovine arrive à un moment décisif du processus de paix qui consiste à « instaurer la bonne gouvernance » en regards des normes européennes : « tout en restant le fondement de la paix, la Constitution de Dayton est arrivée à la fin de son parcours. La Bosnie-Herzégovine a désormais besoin de trouver un nouveau cadre pour avancer dans son processus d'association et de stabilisation avec l'Union européenne »⁷.

Les accords de Dayton de même que leur mise en œuvre témoignent de deux tendances politiques parfois contradictoires qui se côtoient en Bosnie-Herzégovine. D'une part, le processus de paix vise clairement l'unification du pays. Plusieurs réformes politiques, sociales et économiques poursuivent cet objectif par le biais d'un renforcement de l'État central. D'autre part, cette Bosnie doit nécessairement être plurinationale, ce qui pousse les acteurs politiques locaux et internationaux à reconnaître l'existence des trois groupes nationaux et à leur assurer une pleine représentation, comme en fait foi la présidence tricéphale du pays. Cette surreprésentation entraîne une réification des différences et renforce la division du pays. Comme le souligne Roberto Belloni, « while this framework has been instrumental in encouraging the end of hostilities and the nonviolent transition to democratic institutions, ethnic quotas also contribute to the stabilisation, reinforcement, and perpetuation of the existing ethnic order » (Belloni 2001 : 172). Si la réforme de la défense qui a mené à la création d'une seule armée peut être considérée comme un succès en faveur de l'unification du pays, le cas de la réforme policière demeure un échec face à la volonté serbe de maintenir une police indépendante des pouvoirs centraux. L'« ethnicisation du jeu politique » appuyée par le retour des partis nationalistes aux dernières élections de 2002 ainsi qu'aux élections municipales de 2004 reflète en partie cette tendance (Dérens 2003 :17). Malgré le revers qu'ont connu les partis nationalistes aux dernières élections législatives de 2006, ces derniers demeurent à l'avant-plan politique, notamment au niveau municipal.

⁷ Lord P. Ashdown, Haut Représentant, 2005, Communiqué de presse, Conseil de sécurité, 5306^e séance tenue le 15/11/2005. Nation-Unies, NewYork, <http://www.un.org/News/frpress/docs/2005/CS8558.doc.htm>, consulté le 26/01/2006 .

Comme je l'ai signifié plus tôt, ces deux tendances politiques, qui oscillent entre unification et partition du pays, sont inhérentes aux accords de paix. À ce jour, il s'est avéré extrêmement difficile de transcender ce paradoxe.

1.4 Politiques du souvenir et de réconciliation : deux exemples

La reconstruction d'un État démocratique, stable et autonome promue par les accords de 1995 impliquait nécessairement la constitution d'une Bosnie-Herzégovine plurinationale, volonté qui s'est transposée au sein des réformes constitutionnelles proposant un renforcement de l'État central ainsi qu'une unification économique, politique et judiciaire. Pour que cette unification institutionnelle soit mise en œuvre, une certaine réconciliation est nécessaire dans le but de permettre l'établissement d'une paix durable, le respects des droits humains et le retour des réfugiés, tel que stipulé dans les accords de paix.

Cette réconciliation difficilement réalisable sur le plan politique et limitée de fait par la partition du pays est considérée comme devant se faire au niveau de la société civile. Celle-ci apparaît aux yeux de la communauté internationale comme un élément crucial pour la construction d'une société démocratique et pour parvenir à transcender les divisions nationales qui marquent le pays. La société civile devient en ce sens un lieu d'intervention internationale (Belloni 2001 : 163). Selon Belloni, cet intérêt pour la société civile peut être expliqué par l'échec de la communauté internationale à permettre une réconciliation par des stratégies économiques, institutionnelles ou le retour des réfugiés. Toutefois, cette volonté d'implication de la société civile – notamment par le biais du financement direct des ONG locales – demeure dans un cadre contrôlé du haut vers le bas et encourage une dépendance envers les organismes internationaux (*ibid.* : 174).

La construction de monuments commémoratifs participe de cette volonté de réconciliation. La reconstruction du pont de Mostar – laquelle s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à la réconciliation de la ville – de même que la commémoration du massacre de Srebrenica constituent deux exemples qui reflètent cette volonté de réunification de la Bosnie-Herzégovine.

Suite au conflit de 1992-1995, la ville de Mostar est devenue le symbole de la guerre croato-bosniaque, mais aussi celui d'une possible réconciliation. Les tentatives de réunification de la ville de Mostar avaient ainsi comme objectif d'en faire un exemple pour tout le pays. Plusieurs années après la fin du conflit et malgré la reconstruction du pont historique détruit par l'armée croate, la ville demeure littéralement divisée en deux par une frontière imaginaire, Bosniaques d'un côté et Croates de l'autre. Jusqu'au début des années 2000, deux systèmes d'administration et de services cohabitaient sans se rencontrer (Ramel 2005 : 64) .

Le second exemple a trait aux événements liés à la commémoration du massacre de Srebrenica survenu en juillet 1995. Une décision du Bureau du Haut représentant précise le lieu où sera construit un cimetière ainsi qu'un monument à la mémoire des 8000 hommes bosniaques assassinés par les forces serbes. Le document exposant la décision du Haut représentant mentionne que celle-ci concerne explicitement la question de la réconciliation entre les groupes du pays, laquelle est nécessaire au retour des personnes déplacées et à l'établissement d'une paix durable⁸.

D'autres monuments ont ainsi été édifiés dans plusieurs villes de Bosnie-Herzégovine (comme c'est notamment le cas à Sarajevo, Tuzla, Jajce, Goražde et Banja Luka), essentiellement dans un but commémoratif et pour rendre hommages aux morts. Plusieurs monuments étrangers ont également pris place au sein du paysage urbain de Sarajevo. Dans ce contexte d'après-guerre, certains parlent même d'une hyperproduction de monuments (Gržinić 2006 : 295).

Plusieurs des monuments construits après 1995 sont d'abord dédiés aux morts et comportent un caractère religieux qui les identifie directement à un groupe national. Tel est le cas par exemple du cimetière construit à Sarajevo où est enterré l'ancien président Alja Isetbegović. D'autres monuments, sur lesquels je me pencherai ici, souvent également commémoratifs, affichent une dimension pluriculturelle. Ces monuments se distinguent des

⁸ Petritsch, W, 2000, *Decision on the location of a cemetery and a monument for the victims of Srebrenica*. Office of the High Representative, 25/10/2000, Sarajevo. http://www.ohr.int/print/?content_id=219, consulté le 12/01/2006.

premiers dans la mesure où ils ne s'adressent pas à un groupe national en particulier, mais à l'ensemble des citoyens de la Bosnie-Herzégovine actuelle. Dans le contexte d'après-guerre propre à la Bosnie-Herzégovine, ces monuments fournissent un point de vue privilégié pour comprendre de quelle manière on envisage l'avenir politique du pays.

1.5 Conclusion

Les événements qui ont marqué la tragique fin de la Yougoslavie et la naissance de la Bosnie-Herzégovine indépendante laissent entrevoir deux types de solidarité qui se chevauchent dans le temps : celle du groupe national – serbe, croate ou bosniaque – et celle de la citoyenneté yougoslave. La première, dans ses formes les plus radicales, mène à la soutient la volonté de créer des États nationaux ethniquement homogènes. La seconde vise la création d'une citoyenneté supranationale. Défendue haut et fort par Tito au temps de la Yougoslavie, la notion de citoyenneté supranationale refait aujourd'hui surface sous un autre jour. Enchâssée dans les accords de paix, cette forme de citoyenneté est actuellement reprise en Bosnie-Herzégovine dans l'optique de fournir le cadre politique au sein duquel pourraient cohabiter Croates, Serbes et Bosniaques.

Les monuments construits dans la Bosnie-Herzégovine d'après-guerre interviennent dans le jeu parfois conflictuel qui s'établit entre ces différentes formes de solidarité, lesquelles sont déterminantes pour l'avenir politique du pays. L'étude des monuments construits entre 1995 et 2006 m'a permis de mettre en lumière une nouvelle forme de solidarité en émergence qui se distancie d'une forme d'appartenance qui serait nationale ou citoyenne. Afin de bien comprendre de quelle solidarité il s'agit, quelques précisions théoriques et méthodologiques sont nécessaires.

CHAPITRE 2 CADRE CONCEPTUEL

2.1 Le monument politique

Les origines étymologiques et philosophiques du monument évoquent le fait de se rappeler le passé et de perpétuer le souvenir : la racine latine de *monumentum* renvoie à la faculté de mémoire (*memini*) et au verbe *monere*, « rappeler », « aviser », « illuminer » et « instruire » (Le Goff 1977 : 38). Le monument se caractérise par la capacité de perpétuer l'histoire d'une société sous la forme d'un témoignage du passé.

Les monuments dits « intentionnels » renvoient littéralement aux monuments portés par une intention explicite déterminée *a priori*. Cette intention correspond dans plusieurs cas à une volonté commémorative. Le monument est construit, parfois sur le lieu même de l'événement qu'il rappelle, pour souligner un fait marquant, transmettre une idée, perpétuer le souvenir d'une personne. Le monument intentionnel est à distinguer du monument « non-intentionnel » ou historique. Si le premier est l'objet d'une création délibérée dont l'objectif est déterminé *a priori*, le second est au contraire constitué comme tel *a posteriori* (Riegl cité dans Nelson et Olin 2003 : 2). Objet de savoir historique, archéologique et ethnologique, le monument historique donne lieu à des pratiques de préservation. Entrent dans cette catégorie des biens immeubles (églises, cathédrales, mosquées et autres édifices anciens), meubles (objets d'art) ainsi qu'archéologiques (vestiges, ruines, etc.) (Lamy 1993 : 59). A. Riegl (1903), historien de l'art viennois du début du XX^e siècle, fut le premier à établir cette typologie du monument dans son essai *Le culte moderne des monuments : sa nature, son origine*. En articulant une théorie du monument à une doctrine de la conservation, il tente d'établir ce que serait une « politique de la mémoire », c'est-à-dire un ensemble de critères devant guider la définition et la sélection des monuments dits historiques ainsi que leur restauration. Actuellement, en France, cette perspective prend forme à travers une administration et une politique de préservation du patrimoine historique (Fabre 2000). Les monuments historiques se situent au cœur de ce patrimoine administré.

Certains anthropologues se sont intéressés aux politiques qui sous-tendent la sélection et la préservation des monuments historiques (Fabre 2000; Lamy 1996). Il s'agit pour eux de faire une étude du monument historique sans l'isoler de sa désignation en tant que telle, de sa définition et de son institutionnalisation. D'autres se sont montrés plus sensibles à l'attachement collectif aux coutumes et aux manières d'être ensemble exprimées à travers l'intérêt porté aux monuments historiques au sein des groupes locaux (Fabre 2000 : 17). Le monument historique est alors envisagé comme une construction sociale à connaître et à interpréter qui se situe au cœur d'un jeu d'identités et de pouvoirs locaux ou nationaux (*ibid.* : 20). Telle est l'approche que j'ai adoptée. Ce sont toutefois les monuments dits intentionnels, c'est-à-dire dont l'intention est déterminée au moment de leur construction, qui ont retenus mon attention. J'y référerai par le vocable de « monuments politiques » dans la mesure où ces monuments sont le résultat d'une volonté politique d'exposer la conception qu'une société se fait d'elle-même et de son passé (Nelson et Olin 2003 : 3). En ce sens, l'étude des monuments politiques implique de considérer les processus qui mènent à leur construction, à leur célébration ou qui marquent leur destruction. À la suite de M. Doezema et J. Hargrove, j'envisagerai le monument en rapport avec sa capacité à générer une réaction, à communiquer avec un public en mobilisant des idées et des valeurs par le biais de l'image (Doezema et Hargrove 1977 : 16). Le monument participe ainsi à la construction d'un passé partagé et sanctionne une certaine vision du présent et implicitement de l'avenir. Cette sélection du passé et son édification en monument relèvent d'un choix politique dans la mesure où celui-ci expose publiquement une version officielle du passé.

En somme, il existe une distinction entre le monument historique, qui est l'objet de l'anthropologie du patrimoine, et le monument politique, qui m'intéresse ici. Les études sociologiques ou anthropologiques qui se sont penchées sur les monuments de ce type se sont d'abord attardées aux monuments commémoratifs en développant une réflexion théorique sur le rapport entre la construction d'une mémoire collective et certaines « politiques de la mémoire » qui orientent la « monumentalisation » d'événements, de personnages ou d'idéaux (Schwartz 1982; Young 1989, 1993; Bodnar 1992; Boursier 2001). Même si les monuments ne font pas toujours explicitement référence à un événement passé, il me semble pertinent de présenter brièvement les approches qui

cherchent à comprendre les formes de travail sur la mémoire, dans la mesure où les monuments que j'aborderai dans ce mémoire traduisent une volonté politique de construire une appartenance à un passé collectivement assumé.

2.2 Travail sur la mémoire : commémorer et donner l'exemple

Il se dégage de la littérature que la volonté politique exprimée à travers le monument est souvent commémorative (Doezema et Hargrove 1977; Milton et Nowinski 1991; Young 1993; Michalski 1998; Nelson et Olin 2003; Candau 2005). La commémoration d'événements ou de personnages à travers les monuments procède d'un travail sur la mémoire dans la mesure où ces derniers contribuent à forger une certaine mémoire collective (Ricoeur 2000; Todorov 2001; Lavabre 2001). Si nombre de travaux sociologiques ont tenté de comprendre le caractère social de la mémoire, c'est-à-dire comment la mémoire d'un groupe est véhiculée et soutenue (Halbwachs 1950; Bastide 1970; Namer 1987; Connerton 1989; Fentress et Wicklham 1992), nous devons à Joël Candau d'avoir considéré les représentations partagées du passé comme objet de l'anthropologie de la mémoire (Candau 2005 : 3).

En admettant que notre expérience du présent dépend de notre connaissance du passé, la mémoire se présente comme un processus dialectique entre le présent et le passé. La « mémoire » ne renvoie pas ici exclusivement à « la capacité d'un individu à fixer, à conserver, à se rappeler le passé »; elle évoque plutôt toutes les formes de présence du passé (commémorations, monuments, manuels scolaires, représentations esthétiques, mobilisations publiques, usages politiques du passé) (Lavabre 2001 : 8). Les études portant sur la mémoire m'apparaissent pertinentes dans la mesure où elles permettent d'entrevoir les monuments comme des outils qui participent à la constitution d'une mémoire partagée. C'est en ce sens que je m'intéresse ici aux notions de « mémoire collective » et de « travail sur la mémoire ».

2.2.1 Le monument face à la mémoire collective

Selon Halbwachs, la mémoire existe toujours en référence avec un espace social connu et accessible (1950 : 37). Chaque souvenir, même personnel, existe en relation avec un ensemble de notions partagées (personnes, lieux, dates, formes de langage) propres à la société dont l'individu fait partie (Connerton 1989 : 36). Ainsi, la mémoire collective a une incidence sur les souvenirs individuels. Ceux-ci trouvent leur sens dans le cadre des interprétations que produisent les institutions, associations, partis politiques, Églises, nations et États. En outre, l'auteur avance que les changements qui surviennent sur le plan de la connaissance du passé correspondent à des transformations structurelles de la société : la signification et la commémoration d'un événement historique changent d'une génération à l'autre en fonction de la situation historique et du contexte socio-politique. Selon Barry Schwartz, se souvenir constitue un processus actif qui consiste à resituer une part du passé au sein des conceptions et des besoins du présent : « our understanding of the past is always instrumental to the solution of present problems » (Schwartz 1982 : 376).

La notion de « cadres sociaux » mise de l'avant par Halbwachs demeure fondamentale afin de saisir de quelle façon les mémoires individuelles peuvent s'agglomérer pour former une mémoire collective, et comment celle-ci est transmise et modifiée. Plus précisément, « la notion de "cadres sociaux" ainsi que de sociotransmetteurs qui peut s'y substituer, nous aide à comprendre comment les souvenirs individuels peuvent recevoir une certaine orientation propre à un groupe, et comment ces orientations peuvent devenir semblables au point de produire une représentation partagée du passé qui acquiert alors sa propre dynamique en regard des mémoires individuelles » (Candau 2005 : 77). Candau définit les sociotransmetteurs comme « toutes les choses meublant le monde (objets tangibles ou intangibles tels que par exemple les lieux de mémoire, les êtres animés, leurs comportements et leurs productions) qui permettent d'établir une chaîne causale cognitive » entre deux individus (Candau 2005 : 75). Dans cette perspective, le monument politique auquel je me suis intéressée peut être considéré comme un sociotransmetteur parce qu'il expose sur la place publique les événements, les personnes ou les idées dont tout le monde se souvient ou devrait se souvenir.

Pour Candau, la mémoire collective ne se résume pas toutefois aux seuls souvenirs manifestés (Candau 2005 : 68). Il faut en effet prendre garde de ne pas tomber dans le piège que tend la notion de mémoire collective et assimiler les souvenirs manifestés aux souvenirs mémorisés. De même, l'observation d'actes de mémoire n'est pas suffisante pour induire l'existence d'une mémoire collective. Candau reconnaît toutefois l'aspect pratique de cette notion en admettant que « la société produit des perceptions fondamentales qui par des analogies, des liaisons entre lieux, personnes, idées, etc., suscitent des souvenirs pouvant être partagés par plusieurs individus voire par la société tout entière » (*ibid.* : 71).

Candau conclut ainsi en avançant que « la notion de mémoire partagée paraît plus opératoire que celle de mémoire collective, en ce sens qu'elle suggère l'existence de processus concrets de convergence, de rencontre et d'agrégation de souvenirs, rendus possibles par la présence de sociotransmetteurs (Candau 2005 : 77). Dans cette optique, Candau présente deux formes de mémoire qui peuvent être partagées : la « protomémoire » et la « métamémoire ». La protomémoire renvoie à cette expérience du monde qui va de soi, à la mémoire sociale incorporée. La métamémoire, sur laquelle j'insisterai ici, est « d'une part la représentation que chaque individu se fait de sa propre mémoire, la connaissance qu'il en a et, d'autre part, ce qu'il en dit » (Candau 2005 : 78-79). Dans sa forme collective, « elle est la revendication partagée d'une mémoire supposée l'être » (*ibid.* : 79).

La notion de métamémoire prend une nouvelle épaisseur lorsqu'on la considère à l'aune de la distinction apportée par Marie-Claire Lavabre (Lavabre 2001). D'un côté, la mémoire collective peut être considérée comme l'ensemble des politiques de la mémoire et autres usages du passé que réalisent les groupes sociaux conscients de leur identité. On y réfère souvent par les termes de mémoire nationale ou encore de mémoire officielle. De l'autre, on peut approcher la mémoire collective sous l'angle des représentations sociales partagées du passé ainsi que des souvenirs dont sont porteurs des individus ou des groupes d'individus. Dans le premier cas, l'accent est porté sur les formes institutionnalisées de la mémoire. La mémoire est vue comme un effet du présent, comme un choix d'éléments passés qui donne forme au souvenir en fonction des impératifs du présent (Lavabre 2001 : 8-9). Dans le second, l'accent est mis davantage sur les souvenirs dont les individus sont

porteurs, la mémoire étant pensée comme un effet du passé, comme une trace de l'expérience qui peut résister aux mémoires officielles (*ibid.* : 9). Même s'il faut reconnaître que ce sont toujours des individus qui se souviennent, la mémoire collective ne se résume pas à la somme des mémoires individuelles. La mémoire collective est « un travail socialisé de réduction et d'homogénéisation des souvenirs », une interaction entre les politiques de la mémoire telles que définies par les « entrepreneurs de la mémoire » et les souvenirs de l'expérience vécue (Lavabre 2001 : 9-10). La présence d'un discours métamémorial doit, selon Candau, éveiller l'attention de l'anthropologue, d'abord parce que ce discours peut avoir des effets performatifs sur la mémoire du groupe, et ensuite parce qu'il éclaire le rapport que les individus entretiennent avec la représentation qu'ils se font de cette mémoire (Candau 2005 : 81). Dans ce projet de recherche, c'est précisément le discours métamémorial produit par les « entrepreneurs de la mémoire » qui a retenu mon attention.

Le concept de mémoire collective – ou partagée – m'apparaît pertinent s'il est entrevu à la lumière de la possibilité d'un travail sur la mémoire. Selon Lavabre, la question à poser est la suivante : « quelle est la capacité d'influence des politiques de la mémoire, commémorations, monuments, enseignement, usages voire instrumentalisation du passé ? Peut-on agir sur les identités sociales et politiques, telles qu'elles se fondent sur le passé vécu et sur les représentations de ce passé » (Lavabre 2001 : 10) ? Si la question est clairement posée, la réponse est moins simple. Elle nécessite de penser l'interaction entre les usages politiques du passé et les souvenirs partagés. Du moins, la mise en œuvre de politiques de la mémoire et le soin particulier dont elles sont l'objet signalent l'existence d'une croyance en leurs effets. C'est précisément la volonté d'intervention sur la mémoire que je souhaite interroger.

Certains auteurs ont montré que les monuments participent au processus de construction de la mémoire collective et permettent, d'une certaine manière, d'agir sur celle-ci (Schwartz 1982; Young 1993). En traitant des monuments commémorant l'Holocauste, Young (1993) souligne que ces derniers tendent à concrétiser certaines interprétations de l'histoire pour les faire apparaître comme allant de soi au sein du paysage national. Plutôt que de les présumer, ils créent un ensemble d'idéaux communs : « by creating common spaces for memory, monuments propagate the illusion of common memory » (Young 1993 : 6).

Young reprend la thèse d'Halbwachs selon laquelle c'est d'abord à travers des liens sociaux que les individus acquièrent une mémoire. En considérant qu'un objectif de l'État est de créer un sens partagé de valeurs et d'idéaux, « then it will also be the state's aim to create the sense of common memory, as foundation for a unified polis ». Les monuments publics et les journées commémoratives nationales concourent à la création de lieux communs autour desquels se forge une identité nationale. Ils réaffirment ainsi la légitimité de l'État et de ses fondations nationales (*ibid.*).

Les travaux d'Annie Coombes (2003) et de Krystyna von Henneberg (2004) – portant respectivement sur la mémoire collective en Afrique du sud post-apartheid et sur le traitement de l'histoire coloniale italienne au sein de l'espace public – abordent le monument en rapport avec une définition du passé, de la mémoire et de l'histoire stipulant qu'il est possible d'intervenir au sein du processus qui fait passer certains éléments du passé à l'état présent. Il me semble que cette intervention est politique parce qu'elle répond à une volonté explicite de rendre publique une certaine vision du passé. Ces deux exemples évoquent, quoique dans des contextes forts différents, la volonté politique de forger certaines manières d'appréhender le passé national. Comme le rappelle Hewison, la tentative de restaurer l'identité nationale et de réécrire l'histoire nationale se perçoit dans la croissance de l'industrie de la mémoire et de l'héritage depuis les années 1970 (Hewison 1987). La construction de monuments commémoratifs s'inscrit ainsi dans une visée politique de créer des lieux communs de mémoire et le sentiment qu'une mémoire commune existe. Joël Candau soulignait à cet effet que les monuments sont porteurs d'une mémoire "minérale" éternelle (Candau 2005 : 123). Ils marquent le territoire et le paysage et constituent une « force de construction d'un espace politique » (Boursier 2001 : 10). La construction de monuments participent en ce sens de la codification officielle, parce que publique, de la mémoire : « il s'agit de décider quelles représentations du passé vont être données à voir, mises en scène et, éventuellement, partagées » (Candau 2005 : 125). Dans le contexte post-conflit de la Bosnie-Herzégovine (1995-2005), la volonté de commémorer certains événements de la guerre s'est faite très présente. L'édification d'un monument en vue de la commémoration du massacre de Srebrenica en juillet 2005 en est peut-être l'exemple le plus probant. Cette volonté commémorative, comme je le souligne plus loin,

est souvent associée à une volonté de réconciliation. Le passé monumentalisé, mis au service du présent, réaffirme la possibilité d'une Bosnie-Herzégovine unifiée.

2.2.2 L'acte commémoratif et la mémoire sociale performative

Paul Connerton (1989) a poussé plus avant les travaux d'Halbwachs en développant le concept de mémoire sociale performative. S'il admet que les images du passé légitiment l'ordre social présent et que celui-ci suppose une mémoire partagée, il va plus loin en disant que les images et les connaissances du passé sont transmises et soutenues par des performances rituelles incorporées (Connerton 1989 : 4). En cherchant à saisir comment les pratiques non-inscrites sont transmises en tant que tradition et par la tradition, il tisse un lien entre la mémoire et le corps. Il se penche sur l'activité de se souvenir à l'œuvre dans les cérémonies commémoratives et les pratiques corporelles. Il propose ainsi une étude de la formation de la mémoire sociale à travers les actes de transfert qui rendent possible le souvenir commun, soit les pratiques rituelles corporelles.

Cette théorie de la mémoire fonde un autre axe d'appréhension du monument qui l'envisage comme une base de l'action politique communautaire. L'acte commémoratif se présente comme un espace de convergence entre mémoires personnelles, collectives et historiques (ou officielles). Il s'agit ici de considérer la vie sociale du monument qui prend place entre l'événement commémoré et le monument, mais aussi entre le monument et ses spectateurs qui eux-mêmes reconsidèrent leur vie à la lumière du passé tel que commémoré (Young 1989 : 71). En ce sens, les lieux commémoratifs sont porteurs d'une mémoire qui est mise en œuvre à travers des pratiques ritualisées. Les travaux de J. E. Young (1989) concernant le Monument de la révolte du ghetto de Varsovie apportent un éclairage intéressant à ce sujet. L'auteur souligne comment, pendant des années, le monument est devenu un lieu de rassemblement pour la communauté juive de la ville. Plusieurs jeunes juifs continuent de visiter annuellement le monument à la date du 19 avril, jour marquant l'anniversaire du début de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Chaque visite officielle ou cérémonie ajoute un sens particulier au monument et par extension à l'événement qu'il commémore. Le monument laisse ainsi la place à la commémoration d'intérêts pour

lesquels il n'était pas destiné au départ. En effet, d'autres mouvements ont adopté le monument comme une icône de lutte et de résistance (Young 1989 : 92).

L'exemple souvent cité du *Vietnam Veteran Memorial* (VVM) à Washington confirme comment le monument, en permettant de transformer des souvenirs et des sentiments personnels en une expérience collective, comporte une dimension performative. Cette performance implique des gestes, des cérémonies et des discours (Sturken 1991 : 135). Érigé par les vétérans eux-mêmes, le VVM honore les défunts et les vétérans en se souvenant de tous les soldats morts au front (leurs noms sont inscrits sur le monument). Les cérémonies d'inauguration avaient pour objectif d'accorder aux vétérans ainsi qu'aux défunts l'accueil auquel ils n'ont jamais eu droit. Le monument est ainsi explicitement dédié à la fois aux morts et aux vivants. L'aspect performatif réside également dans l'objectif thérapeutique du monument qui veut, à travers l'expérience et l'émotion, guérir la nation de la rupture que fut la guerre du Vietnam et réconcilier les citoyens avec les valeurs américaines (Griswold 1989 : 713).

2.2.3 Le monument comme un « lieu pour l'exemple »

En plus de vouloir construire une appartenance à un passé collectivement assumé, les monuments participent en outre à la création d'un sens partagé de valeurs et d'idéaux. La mémoire exemplaire s'articule autour d'un impératif moral qui fait du souvenir une nécessité (Viaud 2002 : 23).

En Bosnie-Herzégovine, la mise en œuvre des accords de paix de même que les nombreuses réformes constitutionnelles forment un certain projet national, lequel implique la promotion d'une volonté de réconciliation nationale. Dans certains cas, le passé, une fois monumentalisé, devient un principe d'action pour le présent. Cette forme particulière de mémoire se sert de l'événement passé comme d'un modèle pour comprendre des situations nouvelles ou encore comme d'un exemple dont on peut tirer une leçon (Todorov 1993 : 43). La reconstruction du vieux pont de Mostar⁹ ou encore le projet de monument du

⁹ Le pont de Mostar correspond davantage à la notion de monument historique, telle que définie plus tôt. Il me semble toutefois pertinent de le considérer comme un monument politique dans la mesure où une volonté politique explicite de réconciliation en soutenait la reconstruction (Ramel 2005).

« Jardin des Justes »¹⁰ à Sarajevo s'inscrivent dans cette perspective. Le monument constitue en ce sens un « lieu pour l'exemple » dans la mesure où il permet de faire voir et de fonder ce que vise un projet social. Ces lieux, érigés ou élus, marquent « qu'ici quelque chose d'essentiel demeure ou que quelque chose de grand a commencé » (Micoud 1991 : 7). Les lieux exemplaires constituent ainsi « des lieux produits, construits pour signifier la possibilité d'un avenir différent », articulés à la désignation d'un problème social ou d'une contradiction dont la résolution est présupposée pouvoir tenir « dans une autre manière de considérer et d'organiser l'espace » (Micoud 1991b : 53). Ces lieux exemplaires peuvent dans un sens être considérés comme des lieux utopiques, mais des lieux utopiques qui *ont lieu* et qui « se donnent à voir comme préfigurateurs d'un autre territoire » (Micoud 1993 : 237). Le « territoire » est ici défini non pas dans un sens géographique, mais comme un espace construit symboliquement. « Construire un nouveau territoire, c'est montrer le problème qu'il pourrait permettre de résoudre » (Micoud 1993 : 242). Micoud soulève le problème posé par l'articulation entre les objectifs des acteurs qui construisent le « lieu exemplaire » et l'interprétation qui en est faite. Le « comment » de cette rencontre est en effet questionnable. Pour les fins de ma recherche, j'ai choisi de laisser de côté cette question – par ailleurs fondamentale – pour aborder la question de l'édification de monuments comme lieux pour l'exemple et la volonté politique qui la soutient, en m'appuyant sur le fait que cette volonté suppose une croyance en leurs effets.

2.3 Nations et citoyenneté en construction

À ce point de ma démarche, il me semble judicieux de définir et de distinguer les notions de nation et de citoyenneté. Ces clarifications permettront de mieux cerner dans quel projet politique s'inscrit la monumentalisation d'événements, de personnages ou d'idéaux. L'anthropologie se démarque des autres sciences humaines par son insistance sur le fait que la nation ainsi que la citoyenneté sont toujours socialement et historiquement construites

¹⁰ Le « Jardin des Justes » est un projet de monument démarré en 2001 mené par l'ONG italienne GARIWO et dont la responsable à Sarajevo est Mme Svetlana Broz. Ce projet de jardin-monument vise à planter des arbres en l'honneur des « justes » de Sarajevo, soit des gens qui, pendant la guerre de 1992-1995, se sont efforcés de secourir ceux qui en avaient besoin sans considération pour leur appartenance nationale. http://gariwo.net/eng/ethnic_c/garden.htm, consulté le 18/06/2007.

(Neveu 1997 : 77). S'inscrivant dans une telle perspective, Benedict Anderson propose de définir la nation comme « une communauté politique imaginaire, et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine » (Anderson 1991 : 19). Cette communauté est *imaginaire* parce que les membres qui la composent ne se connaîtront jamais, bien qu'ils aient tous en tête « l'image de leur communion ». Elle est imaginée comme *limitée* par des frontières sur un territoire donné, mais aussi dans le sens qu'une nation, aussi grande soit elle, ne prétend jamais composer l'entière humanité. Il y aura toujours un « autre » étranger à la nation. Elle est imaginée comme *souveraine* par contraste avec un royaume dynastique d'ordonnance divine (*ibid.* : 20-21). Ernest Gellner abonde dans le même sens en affirmant que le nationalisme « is not the awakening of nations to self-consciousness: it invents nations where they do not exist » (Gellner 1964 : 168). Comme le souligne Anderson, il faut prendre garde de ne pas associer « invention » avec fausseté ou supercherie, mais y voir plutôt une forme de création, d'imagination dont les effets sont socialement structurants.

2.3.1 La nation : deux conceptions

Les auteurs qui, en sciences humaines, se sont penchés sur la nation et les nationalismes ont pour la plupart cherché à comprendre l'émergence des mouvements nationalistes et les caractéristiques des nations modernes démocratiques. Leur argument s'est essentiellement construit autour de la distinction entre la nation dite « civique » ou « politique » et la conception « ethnique » de la nation (Schnapper 1994 : 157). Sans passer en revue toute l'histoire intellectuelle à l'origine de cette double idée de la nation, disons seulement que la première, dite française, serait fondée sur la libre adhésion à une communauté politique; la seconde, associée à l'Allemagne ou plus récemment aux nouveaux États d'Europe de l'Est, repose sur la croyance en une ascendance, une langue et une culture communes (*ibid.*). Dans le contexte propre à la Bosnie-Herzégovine, il convient de considérer de près ce que pourrait être une définition ethnique de la nation. Si Schnapper distingue clairement la nation de l'ethnie – la première constituant une forme particulière d'unité politique qui « intègre les populations en une communauté de citoyens », la seconde étant basée sur une communauté historique et une spécificité culturelle sans être organisée politiquement – (Schnapper 1992 : 28-29), il reste que les trois « groupes ethniques » présents en Bosnie-

Herzégovine se définissent clairement comme des nations et aspirent à être reconnues comme telles. Paul Garde souligne que c'est d'abord une « volonté de vivre ensemble » qui caractérise la nation, qu'elle soit civique ou ethnique. La question de la délimitation de la nation tient selon lui de la chronologie relative à l'apparition de l'État et de la nation. Une nation civique comme la France naît lorsque que l'État précède l'apparition de la nation. Inversement, la nation ethnique émerge quand la nation devance l'État, comme dans les contextes balkaniques (Garde 2004 : 41).

2.3.2 Nationalité et citoyenneté

La nationalité et la citoyenneté coïncident dans le modèle civique de la nation; elles sont clairement dissociées dans une conception ethnique de la nation. Dans la conception civique, la citoyenneté est acquise de fait avec la nationalité : être citoyen c'est aussi être membre de la nation. Dans le modèle ethnique, la nationalité est « une qualité inhérente à l'individu et indépendante des vicissitudes politiques » (Garde 2004 : 43).

À l'époque de la Yougoslavie, cette différence était officiellement reconnue, une distinction très nette étant établie entre les notions de citoyenneté (appartenance à l'État) et de nationalité (appartenance à la nation, au sens ethnico-culturel) (Samary 1994 : 19). Les conflits qui ont marqué l'éclatement de la Yougoslavie sont en grande partie le résultat d'une volonté de faire correspondre la nationalité avec un État indépendant. Cette volonté politique rejoint la définition du nationalisme établie par Ernest Gellner, c'est-à-dire un principe politique en vertu duquel « l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes » (Gellner 1989 : 11). La chose s'avère particulièrement difficile à réaliser dans un État qui est par définition multinational – du point de vue d'un nationalisme ethnique – comme la Bosnie-Herzégovine. En effet, les limites de l'État y sont humaines et non pas géographiques. Les limites de l'État ne pourront jamais concorder avec les limites de la nation; on retrouvera toujours des gens de nationalités différentes sur un même territoire, sauf en éliminant ou en évacuant de force les autres nationalités (Garde 2004 : 51).

Ainsi, l'articulation entre les notions de nationalité et la citoyenneté diffère selon que l'on se situe dans une conception « française » ou « allemande » de la nation, étant tantôt

confondues l'une à l'autre, tantôt nettement différenciées. Cette distinction évoque le caractère multiple du concept de citoyenneté et les nombreux sens qu'il comporte. Diane Lamoureux propose de suivre la définition du *Dictionnaire de philosophie politique* et de définir la citoyenneté « dans le cadre d'un statut qui fait fi des caractères singuliers des individus pour mettre en évidence leur appartenance à un ensemble commun, la cité ou l'État » (Raynaud et Rials 1976 *cité dans* Lamoureux 2000 : 112). La citoyenneté est conférée par l'État : elle s'acquiert par la naissance sur un territoire donné ou par naturalisation, sous réserve de certaines conditions déterminées par l'État. Le concept de citoyenneté comporte d'abord un sens juridique : le citoyen est un sujet de droit, c'est-à-dire qu'il dispose de droits civils et politiques. En retour, il a l'obligation de respecter les lois, de contribuer aux ressources collectives et de défendre la société. Bref, la citoyenneté représente un système de droits et d'obligations. La citoyenneté renvoie par ailleurs au principe de légitimité politique, au sens où c'est l'ensemble des citoyens qui dispose de la souveraineté. Enfin, le concept peut également être vu comme la source du lien social, c'est-à-dire que la citoyenneté se définit aussi en termes d'appartenance à une communauté (Rancière 2000 : 56).

Les contextes de migration qui caractérisent de plus en plus les sociétés contemporaines ainsi que la cohabitation pluriculturelle qui en découle ont entraîné une reconsidération des concepts de nation (comme particulière) et de citoyenneté (comme universelle). En effet, l'État-nation comme communauté de citoyens culturellement homogène connaît des transformations majeures (Elbaz et Helly 1995 : 15). Ces considérations s'avèrent pertinentes pour aborder les processus de reconstitution étatique propres aux nouveaux États d'Europe de l'Est qui regroupent plusieurs groupes nationaux sur un même territoire. Dans le contexte actuel de mise en œuvre des accords de paix, la constitution d'un État central et d'une Bosnie-Herzégovine unifiée est une priorité. La définition d'une nouvelle citoyenneté bosnienne supranationale s'avère être la voie choisie pour y parvenir. C'est précisément ce que Habermas propose en développant le concept de « patriotisme constitutionnel » qui fait écho à une conception de la citoyenneté purement civique (Habermas 1990). Le patriotisme constitutionnel est dissocié de l'appartenance nationale et se réfère à des principes abstraits, comme ceux des droits de l'homme (Schnapper 2002 : 257). En étant fondé sur la citoyenneté égale pour tous, le patriotisme constitutionnel ou

citoyen peut tolérer une grande diversité sur son territoire : « en se fondant sur une constitution qui garantit la citoyenneté égale, un patriotisme inclusif représente le contraire du nationalisme exclusif » (Adam 1995 : 96). Pierre Kende abonde dans le même sens en établissant une distinction entre communauté politique et communauté ethno-culturelle pour permettre l'existence d'une communauté politique multiethnique (Kende 1991 : 27). Celle-ci se doit d'assurer une égalité civique de même qu'une reconnaissance politique des groupes en présence, lesquels, en retour, s'engage à demeurer loyaux « aux cadres politiques de la coexistence » (*ibid.* : 26).

2.4 Question de recherche

Dans ce mémoire, j'envisagerai le monument comme une construction politique. Par monument, j'entends ainsi toute œuvre artistique ou architecturale publique qui a été pensée et érigée sur la base d'une intention politique explicite déterminée *a priori*. Je parlerai en ce sens de monument politique.

Certaines motivations politiques sous-tendent l'édification de monuments et orientent un travail sur la mémoire partagée. Ces motivations sont inhérentes au projet de réconciliation et de reconstruction politique de la Bosnie-Herzégovine. Cette monumentalisation du passé, mais aussi de l'avenir politique de la Bosnie-Herzégovine prend place au sein d'un projet politique pour lequel une nouvelle forme de vivre ensemble demande à être inventée. Il semble que deux versions de la nation se superposent en Bosnie-Herzégovine, ou plutôt qu'une nouvelle forme de citoyenneté – au sens d'un patriotisme constitutionnel (Habermas 1990) – tend à se supplanter aux nationalismes ethniques qui, par ailleurs, demandent à être reconnus et représentés. Une distinction est ainsi établie entre la citoyenneté bosnienne et l'appartenance nationale qui peut être serbe, croate ou bosniaque. Les monuments et les projets de monuments que je présenterai dans les chapitres suivants participent de cette double définition politique. Il se dégage toutefois des monuments en question une troisième manière d'envisager l'avenir politique de la Bosnie-Herzégovine qui se distancie à la fois des nationalismes ethniques et d'une nouvelle citoyenneté bosnienne.

C'est précisément cette nouvelle solidarité en émergence que je souhaite interroger. Mon travail de recherche visera ainsi à répondre aux questions suivantes :

Quelles intentions ont mené à l'édification de monuments suite au conflit de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine? Cela implique de chercher qui en sont les initiateurs, de savoir quelles en sont les origines (les permissions requises, les sources de financement, les instances responsables).

En admettant que cette intention est politique, dans quelle mesure ces monuments répondent-ils à une volonté de reconnaissance des différences ou de construction d'un nouveau projet politique pour la Bosnie-Herzégovine?

CHAPITRE 3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Stratégie de recherche

Mon projet de recherche propose une démarche qualitative de type exploratoire. En considérant que mon objectif est de saisir quelles sont les intentions qui soutiennent l'édification de monuments en Bosnie-Herzégovine depuis 1995, il me semble que cette démarche est la plus appropriée à mon projet de recherche. Il s'agit en effet d'une question difficilement abordable quantitativement. La recherche qualitative se caractérise par sa souplesse d'ajustement au contexte de la recherche, sa capacité de s'adresser à des objets complexes, d'englober des données hétérogènes et de combiner différentes techniques de collecte de données (Pires 1997 : 51-52). En ayant comme objectif général la compréhension et la description en profondeur de la vie sociale, cette démarche valorise l'exploration inductive du terrain de recherche ainsi qu'un processus itératif de construction de la problématique de recherche (Chevrier 1992). L'objet de recherche lui-même est construit progressivement, en lien avec le terrain et les données recueillies. Ayant formulé une proposition de recherche, c'est à la suite de l'accès au terrain et à lumière des données recueillies que j'en suis venue à formuler une véritable question de recherche. En ce sens, j'envisage le terrain comme un moyen « non seulement pour trouver des réponses aux questions, mais aussi pour découvrir de nouvelles questions » (Deslauriers et Kérisit 1997 : 106).

Au cours de l'été 2005, j'ai réalisé un préterrain d'un mois à Sarajevo qui m'a permis de repérer certains monuments abordés dans ma recherche de même qu'un certain nombre de sources d'informations pertinentes. Ce repérage préliminaire additionné à des recherches subséquentes dans la littérature ainsi que par le biais d'Internet m'ont fourni les informations nécessaires sur certains des monuments qui ont fait l'objet de mon enquête de terrain. Il s'agit d'un échantillon non-probabiliste riche de son caractère unique et exemplaire plutôt que sur sa représentativité fréquentielle (Pires 1997 : 97). Cet échantillon a été complété une fois sur place à partir d'informations fournies par les premières

personnes interrogées. J'ai ainsi retenu les monuments et les projets de monuments suivants :

- 1- Le projet de monument dédié aux enfants de Sarajevo morts pendant le siège de la ville. Le projet est mené par la Ville de Sarajevo¹¹.
- 2- Le projet du Canton de Sarajevo de construire une place publique et un monument sur lequel seraient inscrits tous les noms des citoyens de Sarajevo morts pendant le siège de Sarajevo (1992-1995).
- 3- Les monuments dédiés aux combattants et aux enfants morts en 1995 construits par la municipalité de Tuzla.
- 4- Le Centre mémorial de Srebrenica à Potočari construit sur les lieux du massacre de 1995. On y trouve un cimetière où sont enterrés les corps identifiés lors du processus d'exhumation ainsi qu'un monument dédié aux victimes.
- 5- Le Jardin des Justes, un projet mené par l'organisation Garden of the Righteous Worldwide-Sarajevo (GARIWO-SA) dont l'objectif est de construire un parc-mémorial en l'honneur des Justes, ceux qui ont agi humainement pendant la guerre en aidant des gens sans considération pour leur appartenance nationale.
- 6- Le monument dédié à Bruce Lee, construit à Mostar en 2005 par l'organisation Urban Movement Mostar.
- 7- Les monuments ou reproductions de monuments dédiés à des personnages inspirant des valeurs d'amour, de paix et de tolérance (Martin Luther King, Mozart, Greta Garbo), Tuzla.

¹¹ J'utilise la majuscule pour distinguer l'instance administrative de la ville de Sarajevo en tant que tel. À ne pas confondre avec la municipalité, qui constitue un autre niveau administratif. La Ville de Sarajevo regroupe quatre municipalités : Centar, Novi Grad, Novo Sarajevo et Stari Grad. Le Canton de Sarajevo est une autre instance qui regroupent les quatre municipalités de Sarajevo auxquelles s'ajoutent les municipalités de Hadžići, Ilidža, Ilijaš, Trnovo, Vogošća.

- 8- Le projet *De/construction of monument* mené par le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA) de janvier 2004 à juillet 2006. Différents séminaires et expositions furent réalisés sur le thème du passé, de la mémoire et du rôle de l'art au sein de l'espace public en prenant le monument comme point de référence. Trois nouveaux monuments ont été construits dans le cadre du projet.

Ces monuments et ces projets sont pertinents pour ma recherche parce qu'ils ont été mis sur pied suite à la guerre de Bosnie, mais surtout parce qu'ils expriment une certaine vision de ce que devrait devenir la nouvelle Bosnie-Herzégovine issue des accords de Dayton (1995). Ce mémoire considère des monuments qui ont été réalisés ou planifiés à Sarajevo, Mostar et Tuzla, toutes des villes situées en Fédération de Bosnie-Herzégovine (croato-bosniaque). Une recherche plus ambitieuse aurait pu considérer des monuments construits en République serbe, la deuxième entité qui compose la Bosnie-Herzégovine¹². Une étude comparative d'une telle ampleur aurait certes été des plus pertinentes, mais difficile à réaliser dans le cadre de cette recherche.

En lien avec la proposition de recherche que j'ai énoncée ci-haut, il m'est possible de décortiquer ma stratégie de recherche en trois points : l'origine des monuments sélectionnés, l'intention qui les sous-tend, et le message véhiculé.

3.1.1 L'origine des monuments sélectionnés

La première partie de ma question de recherche interroge l'origine des monuments choisis. Sur le plan méthodologique, cela implique d'explorer les différentes pistes pouvant éclaircir comment et par qui ces monuments ont été pensés, quelles permissions ont été nécessaires pour leur construction, qui en a financé et assuré la réalisation. Pour répondre à ces interrogations, j'ai demandé aux personnes interrogées de me décrire l'historique du monument ou du projet de monument¹³.

¹² Voir carte 3 en annexe 1.

¹³ Voir schéma d'entrevue en annexe 3.

3.1.2 L'intention

Ayant déterminé l'origine des monuments sélectionnés, je me suis attardée à l'intention qui a mené à leur construction. Pour cela, j'ai réalisé des entretiens avec des personnes ayant participé à la conception des monuments de même qu'à l'étude et à l'acceptation des projets relatifs à leur édification. J'ai demandé aux personnes interviewées de m'exposer les objectifs du projet ou encore les raisons pour lesquelles le projet de monument en question devait être réalisé¹⁴.

J'ai également consulté les documents mis à ma disposition relatifs à l'édification de ces monuments. Je fais ici référence aux textes qui présentent le projet comme tel, mais aussi aux documents qui justifient son acceptation par la municipalité, la Ville de Sarajevo et/ou le Canton de Sarajevo¹⁵.

3.1.3 Le message véhiculé

L'objectif est ici de mettre en lien le message explicite véhiculé par le monument et l'intention qui a mené à son édification. Au fil de mon travail de terrain, il m'est rapidement apparu que le message véhiculé ne peut être dissocié de l'intention qui lui est corollaire. Il s'est avéré pertinent d'étudier la manière par laquelle ce message prend forme à travers le monument et de voir les décalages qui peuvent exister entre ce message et la volonté qui en a guidé la monumentalisation.

Pour ce faire, une attention particulière a été accordée à l'aspect visuel du monument en plus de l'inscription qui l'accompagne. J'adopte ici la perspective développée par G. Kress et de T. van Leeuwen (1990; 1999) qui abordent l'image comme un texte. Selon les deux auteurs, la communication visuelle comporte une grammaire et une structure propres, au même titre que le langage verbal (Kress et van Leeuwen 1990 : 4). À la suite de ces derniers, j'ai adopté une approche qui insiste sur les fondements sociaux de la communication. Le sens exprimé par l'écrivain ou l'artiste est avant tout un sens social

¹⁴ Voir schéma d'entrevue en annexe 3.

¹⁵ Voir grille de lecture en annexe 4.

(*ibid.* : 5). De plus, toute forme de texte est toujours produite dans le cadre d'institutions sociales et avec l'objectif de jouer un rôle au sein de la vie sociale, de communiquer certaines manières d'agir. Toujours selon Kress et van Leeuwen, le récepteur est en mesure de reconnaître ces intentions communicatives pour ce qu'elles sont, sans forcément y adhérer (Kress et van Leeuwen 1999 : 379). Sans développer en détail une « sémiotique de l'image », il m'a semblé pertinent dans le cadre ma recherche de demeurer sensible au message visuel transmis par le biais du monument en considérant qu'il exprime une certaine vision de la société sur elle-même.

3.2 Techniques d'enquête

3.2.1 Les entrevues

J'ai réalisé 14 entretiens semi-dirigés pendant les mois mai et juin 2006¹⁶. Les entrevues ont été réalisées principalement à Sarajevo, capitale de la Bosnie-Herzégovine. C'est là que sont situées les différentes instances administratives que j'ai considérées pour ma recherche, soit la Ville de Sarajevo, le Canton de Sarajevo et la Fédération de Bosnie-Herzégovine. J'ai effectué une consultation préalable des sites Internet des différentes instances dans le but de cerner leurs compétences administratives respectives et d'identifier les personnes à contacter. Il s'est avéré complexe de trouver ces informations à distance ainsi que d'entrer en contact avec ces différentes instances. En conséquence, j'ai établi des contacts avec des personnes susceptibles de me guider et de me fournir les informations nécessaires une fois sur place.

La majorité des entrevues a été réalisée en anglais. Un entretien téléphonique a été conduit en français avec un participant de Mostar. Les entretiens réalisés avec le maire de Tuzla ainsi qu'avec deux membres de l'association *Žene Srebrenice* ont été conduites en bosniaque avec la présence d'une interprète. Ces entretiens ont été traduits simultanément en français.

¹⁶ Une liste des entrevues est fournie en annexe 5.

Certains contacts furent établis avant mon départ pour Sarajevo, notamment auprès de Svetlana Broz, responsable du projet du Jardin des Justes, et du Sarajevo Center for Contemporary Art. Autrement, les répondants furent contactés par téléphone ou par courriel une fois sur place.

3.2.2 Les sites Internet, documents et articles de journaux

Une lecture systématique des sites Internet officiels des organismes ou des instances administratives impliquées fut effectuée¹⁷. Une consultation régulière de ces sites Internet m'a permis de suivre l'évolution des projets de monuments. Les brochures, documents promotionnels et films qui me furent remis par les personnes interrogées furent également étudiés avec soin¹⁸. Les informations recueillies m'ont permis de compléter ou de corroborer les données obtenues par les entrevues.

J'ai de plus repéré certains articles de journaux en consultant la base de données du Media Center situé à Sarajevo. J'ai ainsi eu accès aux articles publiés dans les principaux journaux de Sarajevo depuis 2001 sur les événements entourant les projets de monuments ou la construction des monuments à l'étude.

3.3 Méthode d'analyse : l'analyse de contenu

L'analyse qualitative des données se caractérise par « l'élaboration d'une théorie fondée sur un processus d'induction et sur l'ouverture aux données » (Deslauriers et Kérisit 1997 : 99). Grâce à cette méthode d'analyse, j'ai tenté de mettre en relation l'origine, l'intention et le message propres aux monuments sélectionnés. L'analyse de contenu présente également l'avantage de permettre de traiter différents types de communication humaine, orale, écrite ou visuelle.

Comme le souligne Bardin, c'est la présence ou l'absence d'une caractéristique de contenu qui doit être prise en considération (Bardin 1991 : 24). Étant donné les spécificités de ma

¹⁷ Voir la bibliographie pour une liste des principaux sites Internet consultés.

¹⁸ Voir la grille de lecture en annexe 4.

recherche, l'analyse des données a été réalisée au fur et à mesure de la collecte de données. Tel que mentionné plus haut, les informations recueillies en début de parcours quand à l'origine des monuments sélectionnés ont été déterminantes pour la suite de mon projet. Malgré cette particularité, il m'est possible de préciser trois étapes de l'analyse que j'ai effectué à la fin du processus de collecte. Tout d'abord, j'ai réalisé une première lecture du matériel recueilli, dans le but d'en dégager le sens général. J'ai effectué en partie cette pré-analyse sur le terrain, de manière à m'assurer qu'il ne me manque aucune information importante. La deuxième étape consistait à déterminer des unités de classification (ayant un sens complet en elles-mêmes) pour ensuite les organiser en catégories inférées selon les données. Finalement, j'ai procédé à une interprétation plus en profondeur des résultats en cherchant à mettre en lien les informations recueillies avec les concepts de mémoire, de lieu exemplaire, de nation et de citoyenneté que j'ai développés plus haut. Dans l'optique de comprendre quelle volonté politique soutient l'édification de monuments en Bosnie-Herzégovine depuis la fin du conflit (1995), j'ai tenté de repérer les raisons qui ont motivé la construction de monuments et comment cette motivation a été mise en monument. Trois axes, qui feront l'objet d'une présentation détaillée dans les chapitres subséquents, se dégagent de mon analyse : a) le monument participe de la constitution d'une mémoire commune de la guerre à travers une singularisation du souvenir; b) le monument constitue un lieu pour l'exemple qui permet de faire voir un nouvel espace politique; c) le monument constitue une forme de prise de parole critique au sein de l'espace public.

3.4 Considérations éthiques

Ce projet de recherche a fait l'objet d'une approbation du Comité d'éthique en recherche de l'Université Laval (CÉRUL). L'anonymat des participants est préservé en portant une attention particulière aux fonctions ainsi qu'aux postes occupés au sein de l'ordre hiérarchique bureaucratique. J'ai volontairement choisi des noms fictifs hors contexte afin d'éviter des associations fortuites entre les répondants et d'autres personnes¹⁹. Dans les

¹⁹ Je m'inspire ici des propos tenus par Judith Hellman lors d'une allocution intitulée « Methodological and Ethical Challenges in the Study of Undocumented Mexicans to the United States » présentée le 11/05/2007 dans le cadre du colloque annuel de la CASCA « Indigeneities and Cosmopolitanisms », Toronto.

situations où les détenteurs de postes étaient clairement identifiables (par exemple dans le cas du maire de Tuzla), leur accord a été demandé afin que leurs noms figurent dans ma recherche. Un résumé de mes conclusions de recherche traduit en anglais a été proposé aux personnes intéressées.

CHAPITRE 4 HONORER LES MORTS, SE SOUVENIR ET SE RÉCONCILIER

On construit des monuments d'abord pour se souvenir. Tel est le motif le plus fréquemment évoqué en réponse à la question pourquoi construire des monuments. Cela apparaît comme une évidence. La question comporte toutefois de nombreuses dimensions et puise profondément au sein de thèmes comme la mémoire d'un groupe, l'appartenance nationale, mais aussi au sein de drames et de douleurs à la fois personnels et partagés. Tous ces thèmes sont noués de manière particulièrement serrée dans un pays comme la Bosnie-Herzégovine qui vit encore avec les séquelles du conflit de 1992-1995. De quoi faut-il se souvenir? Répondre à cette question implique pour ceux qui érigent ces monuments de porter une réflexion sur ce qui doit être admis au sein d'un passé collectivement assumé. Pour plusieurs, il est avant tout impératif de marquer de façon permanente les lieux où des proches ont perdu la vie, pour dire que cela a eu lieu et pouvoir revenir y déposer une gerbe de fleurs.

La monumentalisation du souvenir appelle une réflexion sur la notion de mémoire dans sa dimension sociale. À la suite de Lavabre, j'ai défini la mémoire collective ou partagée comme « un travail socialisé de réduction de la diversité des représentations possibles », comme « une interaction entre les politiques de la mémoire telles que les groupes c'est-à-dire les porte-parole, témoins autorisés, notables ou entrepreneurs de la mémoire les formulent et les souvenirs de l'expérience vécue » (Lavabre 2001 : 9). La monumentalisation du passé de la guerre en Bosnie-Herzégovine relève des politiques de la mémoire formulées par les « entrepreneurs de la mémoire » que sont les élus municipaux, les chefs de partis politiques, etc. En me penchant sur l'édification de monuments dans la Bosnie-Herzégovine d'après-guerre et en questionnant les versions officielles du passé qu'ils pérennisent, j'aborde un aspect qui concourt à la constitution d'une mémoire partagée de la guerre de Bosnie. La notion de métamémoire décrite plus haut aidera à mieux cerner les aspects relatifs à la constitution de la mémoire partagée qui sont pertinents ici. « La métamémoire est d'une part la représentation que chaque individu se fait de sa

propre mémoire, la connaissance qu'il en a et, d'autre part, ce qu'il en dit » (Candau 2005 : 78-79). La construction de monuments commémorant le conflit de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine doit à mon avis être considérée comme une forme de métadiscours mémoriel, c'est-à-dire comme un discours exprimant ce dont les initiateurs de ces monuments disent se souvenir. Comme le souligne Candau, ce métadiscours a des effets sociaux puissants dans la mesure où « il nourrit l'imaginaire des membres du groupe en les aidant à se penser comme une communauté et contribue à modeler un monde où le partage mémoriel s'ontologise » (Candau 2005 : 79). Ce métadiscours « fait entrer dans les mémoires individuelles la croyance dans des racines et un destin communs » (*ibid.*). Comme nous le verrons, la construction de monuments en Bosnie-Herzégovine est toujours motivée par une volonté d'agir dans le présent, d'assurer la paix et de favoriser la réconciliation.

Dans ce quatrième chapitre, je présenterai quatre exemples où des monuments ont été construits afin de se souvenir et d'honorer la mort de ceux et celles qui sont décédés pendant le conflit de 1992-1995. À Sarajevo d'abord, puis à Tuzla et à Srebrenica, ces exemples me permettront de mettre en lumière comment on veut se souvenir de la guerre, des morts et de leur sacrifice par le monument. Candau insiste sur le double objectif des monuments commémoratifs : honorer les victimes et transmettre le souvenir aux générations à venir. Ces deux objectifs d'honorer et de transmettre en cache un troisième, celui de provoquer une émotion chez le visiteur dans le but d'obtenir son adhésion à un projet politique (Candau 2005 : 123-124). En envisageant la mémoire officielle comme « la manière dont une société gère visiblement sa propre histoire, par la commémoration ou le monument » (Lavabre 2001 : 12), mon objectif est ici de cerner quelle version officielle de la mémoire est construite à travers quatre exemples de monuments qui commémorent les événements encore récents de la guerre de Bosnie. Plus précisément, je chercherai à montrer à travers ces exemples que le souvenir de la guerre qui est mis en monument repose sur une volonté politique de contrer les nationalismes en se souvenant individuellement des défunts et en évitant systématiquement de faire référence aux appartenances nationales.

4.1 Monument aux enfants morts pendant le siège de Sarajevo : un projet de la Ville de Sarajevo

4.1.1 Le projet

La Ville de Sarajevo poursuit le projet d'édifier un monument pour les 1603 enfants qui sont morts pendant le siège de la ville entre 1992 et 1995. Ce monument qui sera construit dans un parc public situé au centre-ville constituera un lieu pour « rendre hommage aux victimes les plus innocentes de la guerre »²⁰. Ce projet de monument illustre clairement le travail de mémoire (Todorov 2001) nécessaire à la monumentalisation du souvenir de tous les enfants morts pendant le siège de Sarajevo en évitant de faire référence à leur appartenance nationale.

J'ai discuté de ce projet avec un employé de la Ville de Sarajevo responsable de l'éducation, de la culture et des sports (je lui donnerai le nom fictif de Jean). Tout en disant parler en son nom et au nom de la Ville, il se dissociait de tout parti politique et se définissait plutôt comme un professionnel au service des citoyens. Au cours de notre rencontre, Jean a souligné à maintes reprises que le plus important était d'inscrire sur le monument tous les noms des enfants. La Ville allie également au projet de monument la constitution d'une base de données sur les enfants et leur histoire personnelle. L'objectif est de conserver, pour le futur et pour la mémoire, des portraits de ces enfants, c'est-à-dire qui ils étaient, ce qu'ils aimaient, ce qui les caractérisait et non uniquement dans quelles circonstances ils ont perdu la vie. À cet effet, un processus de consultation des familles a été mis en place il y a deux ans dans l'optique d'obtenir leur accord pour la construction du monument et aussi afin de réunir les informations et les photos des enfants dont le nom sera inscrit sur le monument. Selon Jean, 950 familles ont été rencontrées jusqu'à maintenant à travers des programmes de services sociaux. Malgré la douleur et la peine que suscite le fait de parler de la mort de leur enfant, les parents rencontrés ont tous chaleureusement appuyé le projet de la Ville.

²⁰ Propos de Semiha Borovac, mairesse de Sarajevo, prononcés lors d'une conférence de presse tenue le 9/11/2006 à Sarajevo. <http://www.sarajevo.ba/ba/stream.php?pid=564&sta=3&kat=2&quer>, consulté le 22/11/2006.

La Ville de Sarajevo a mis sur pied un comité de travail qui aura pour mandat de choisir trois projets parmi les plans préliminaires soumis (11 propositions ont été faites par des artistes professionnels et amateurs dont je n'ai pu obtenir copie). Les trois meilleurs projets seront exposés et soumis à une consultation populaire, mais c'est le comité qui décidera du choix final. Le comité est composé d'étudiants et de professeurs de l'Académie des Beaux-arts de Sarajevo ainsi que de deux représentantes d'associations de mères ayant perdu un enfant pendant la guerre. La présidence du comité est assurée par un professeur de l'Académie. Selon les informations que j'ai recueillies sur le site Internet officiel de la Ville de Sarajevo²¹, un comité d'organisation a par la suite été formé par le Conseil de la Ville avec comme mandat de déterminer le lieu, le concept et le nom du monument.

La Ville prévoyait venir à bout des nombreuses procédures administratives d'ici la fin de l'année 2006 et ainsi débiter les travaux au printemps 2007. Une conférence de presse fut tenue à l'hôtel de ville le 09/11/2006²² dans le but de communiquer aux médias l'évolution du projet. Selon l'information disponible sur le site Internet de la Ville, la séance constitutive du comité d'organisation eut lieu le 15/11/2006²³ laquelle réunissait la mairesse de Sarajevo qui agit comme présidente du comité, des représentants du Canton de Sarajevo, des six municipalités de Sarajevo ainsi que de la Ville de Sarajevo. Lors de cette séance, deux groupes d'experts ont été formés dans le but de proposer un lieu ainsi qu'un nom pour le monument. Le 30 janvier 2007, la Ville annonçait sur son site Internet que la localisation choisie était le *Veliki Park* (grand parc) au centre de Sarajevo, où se trouve pour le moment une fontaine²⁴. Le nom du monument devra faire l'objet d'une approbation de l'assemblée cantonale de Sarajevo. Un concours officiel sera ensuite organisé pour choisir le plan du monument.

²¹ www.sarajevo.ba

²² <http://www.sarajevo.ba/ba/stream.php?pid=564&sta=3&kat=2&quer>, consulté le 22/11/2006.

²³ <http://www.sarajevo.ba/ba/stream.php?pid=571&sta=3&kat=2&quer>, consulté le 22/11/2006.

²⁴ <http://www.sarajevo.ba/ba/stream.php?sta=3&pid=698&kat=2>, consulté le 31/01/2007.

La Ville de Sarajevo exprime ainsi clairement une volonté d'inscrire le souvenir des enfants morts pendant le siège de la ville au sein de l'espace public. Le monument est en ce sens conçu comme un lieu d'ancrage de la mémoire partagée. Le choix fait par la ville de se souvenir d'abord des enfants et de le faire à travers le monument est en soi révélateur du message que l'on cherche à inscrire de manière permanente au sein du paysage urbain et de la mémoire de la guerre que l'on souhaite transmettre.

4.1.2 Message de paix, message pour l'avenir

La construction de ce monument dédié aux enfants s'inscrit dans une volonté de transmettre un message de paix. Selon Jean, il est désormais nécessaire de remplacer les monuments guerriers par des monuments qui parlent de paix, d'amour et d'avenir. La Ville de Sarajevo cherche à construire un monument pacifique sur lequel ne figurerait aucun signe rappelant la guerre ou exprimant un sentiment de haine envers l'autre, qu'il soit Croate, Serbe ou Bosnien. Jean soulignait en ce sens que la Ville avait plutôt la volonté de choisir un monument sur lequel figureraient des symboles de paix, des fleurs par exemple. Une telle vision des choses devrait, toujours selon les mots de Jean, être étendue à toute l'ex-Yougoslavie; il faudrait même aller jusqu'à détruire tous les monuments arborant des signes de guerre. Cette étape est selon lui nécessaire afin d'initier une nouvelle ère en Bosnie-Herzégovine. Dans cette optique, les monuments sont vus comme un avertissement, comme un message pour le futur et pour les générations à venir. Jean a insisté sur le fait que le message que le monument veut transmettre n'en est pas un de haine ou de vengeance. Il ne s'agit pas de dire aux enfants « they killed us », mais plutôt de faire en sorte que ceux-ci deviennent des combattants pour un monde meilleur, que ce soit sur le plan personnel, familial ou national (Jean, entrevue #6).

Le plus important est de construire un monument pour les enfants exprimant un message de paix et d'amour, sur lequel tous les noms des enfants seraient inscrits sans distinction aucune. Un conseiller de la Ville insistait à cet effet sur l'idée que les noms des enfants ne devraient pas être regroupés selon leur municipalité d'origine afin d'éviter une séparation

entre « nos » enfants et « leurs enfants »²⁵. Ce projet de monument souligne en outre l'importance accordée aux enfants, à cette nouvelle génération qui représente l'espoir d'une reconstruction possible de la Bosnie-Herzégovine. Les enfants sont considérés comme la plus grande richesse du pays, comme ce que la Bosnie-Herzégovine a de plus beau. Comme le mentionnait Jean, les frontières en Bosnie-Herzégovine existent dans la tête des gens, mais pas dans celle des enfants. Au-delà du contexte particulier du pays, il s'agit d'un message qui s'adresse d'une manière beaucoup plus large à l'Europe entière.

Jean: And for us it is very important to build this first monument. It will be some kind of... Our task is to send the message for the future. Not only...

FB: Which message do you want to send with this monument?

Jean: Without children, Europe hasn't chance. The message is not only for the war, message for the present situation in the war, no. A lot of children haven't food, a lot of children died in the war from simple illness. It's quite normal in Europe to be healthy. In some country, let's say in Somalia, they have nothing. Without children, no chance not only in Europe even in USA, or never mind. The world hasn't chance without children. The first task for all of us has to be to save the children, to protect children, to give them food, education, because definitely, my generation has no chance to build some kind of new Bosnia, because many very bad things are in my mind, it's very difficult to forget [...]. But new generation, new children they...it is our task in Bosnia, especially in Sarajevo.

Entrevue #6

Le monument prend ainsi la forme d'un avertissement qui s'adresse aux nouvelles générations, afin qu'elles sachent que les événements de 1992-1995 ont eu lieu, mais surtout dans l'espoir qu'ils ne se reproduisent plus et qu'une nouvelle Bosnie-Herzégovine puisse exister.

De plus, il m'apparaît clair que l'initiative de la Ville de Sarajevo participe de ce que Todorov identifie comme un travail de mémoire (Todorov 2001). Le travail de mémoire mis à l'oeuvre dans la construction du monument pour les enfants permet de passer d'un cas particulier à un idéal de justice mais aussi, à un idéal politique de tolérance et de cohabitation pacifique. Un travail de mémoire qui se situe toujours selon Todorov entre la

²⁵ <http://www.sarajevo.ba/ba/stream.php?pid=564&sta=3&kat=2&quer> , consulté le 22/11/2006.

sacralisation (ou isolement radical du souvenir) et la banalisation (ou assimilation abusive du présent au passé) (Todorov 2001 : 3). En faisant le lien entre le futur monument de Sarajevo et la situation de milliers d'enfants dans le monde, Jean souligne une volonté de tirer de la guerre de Bosnie une leçon pour l'ensemble de l'humanité, c'est-à-dire de lire le passé « dans son exemplarité » (Todorov 2001b : 4). Ce travail exige une transformation qui consiste à passer du cas particulier (la mort de 1603 enfants à Sarajevo) à une maxime générale (il faut protéger les enfants) légitime en elle-même et non parce qu'elle est tirée d'un souvenir marquant pour le groupe (*ibid.* : 6).

La particularité du travail de mémoire qui s'effectue à travers ce projet de monument réside dans le fait qu'il s'effectue à travers ce que je définirais comme une singularisation du souvenir. Une importance non négligeable est en effet accordée à la nécessité de se souvenir des enfants, mais aussi à l'exigence de se souvenir de chacun d'eux en inscrivant son nom au sein du paysage urbain. La monumentalisation du souvenir de la guerre passe ici par le souvenir collectif de l'individu. Certains auteurs ont relevé cette volonté, qui n'est pas nouvelle, d'inscrire le souvenir individuel des défunts dans la pierre dans le but de défaire l'anonymat des monuments. Le cas du *Vietnam Veteran Memorial* à Washington fut abondamment documenté à ce sujet (Scruggs et Swerdlow 1985; Griswold 1986; Bodnar 1992). Doezema et Hargrove (1977) ont également souligné comment les monuments construits après la Seconde Guerre mondiale cherchaient à se distancer des monuments typiques de la Première guerre dédiés au « soldat inconnu ». Mais peu d'auteurs ont insisté sur le fait que cette volonté de singularisation a aussi un effet politique sur le souvenir partagé qui est construit à travers le monument. Dans le cas du monument dédié aux enfants morts pendant le siège de Sarajevo, cette singularisation monumentalisée constitue un levier politique afin de promouvoir la paix et la reconstruction du pays à travers l'espoir qu'incarne la nouvelle génération née après la guerre.

4.2 Place-monument pour tous les citoyens de Sarajevo morts pendant le siège de la ville : un projet du Canton de Sarajevo

4.2.1 Le projet

L'Institut de planification du Canton de Sarajevo en collaboration avec l'Association des architectes de Sarajevo a lancé, il y a quelques années déjà, l'idée de construire un monument qui serait dédié à tous les citoyens de Sarajevo décédés au cours du siège de la ville (1992-1995). Il s'agit d'un projet de grande envergure qui implique le réaménagement complet de la Place de la libération (Trg Oslobođenja) située au centre-ville de Sarajevo. La construction du monument et l'aménagement de cette place publique nécessiteraient également la délocalisation de l'« Homme multiculturel », un monument réalisé et offert à la ville par le sculpteur italien Francesco Perigli. Sur le site Internet de l'Institut²⁶, le choix de cette place est justifié d'abord par sa localisation centrale, mais aussi par le caractère pluriculturel qu'elle inspire, étant située à la proximité de lieux de culte catholiques, musulmans, orthodoxes et juifs.

Un concours a été lancé en 2000²⁷. L'objectif de celui-ci était d'obtenir un projet de monument de qualité qui serait dédié aux « défenseurs de la ville » ainsi qu'un plan de réorganisation de l'espace de la Place de la libération dans le but de commémorer les 46 mois de siège qu'a connus la ville. Le projet prévoit l'inscription sur le monument de tous les noms des citoyens et de tous les soldats morts pendant le siège (environ 10 000 personnes) et ce sans distinction nationale. Le projet du Canton de Sarajevo alliait une volonté de construire une place publique, centrale et sans circulation automobile et le désir de laisser une marque dans la ville en inscrivant les noms de tous ceux qui sont morts à Sarajevo pendant le conflit. Selon le site Internet officiel de l'Institut, aucun premier prix n'a été décerné à la suite du concours. Par contre, deux projets ont reçu respectivement

²⁶ <http://www.zavodzpr-sa.ba/konkursi/spomenik.htm>, consulté le 22/11/2006.

²⁷ <http://www.zavodzpr-sa.ba/konkursi/spomenik.htm>, consulté le 22/11/2006.

8000 KM²⁸ (4000 €) pour leur seconde place. Un troisième prix de 4000 KM a également été attribué. Selon les informations que j'ai recueillies, il ne semble pas y avoir eu de développement récent du projet.

J'ai réalisé une entrevue avec le directeur de l'Institut de planification du Canton de Sarajevo. Celui-ci s'est dit en faveur du projet ayant obtenu le 2^e prix lors du concours. Il m'a d'ailleurs fourni une copie du projet architectural. Ce dernier proposait un concept de monument qui constitue à la fois une place publique et une zone de recueillement. Le directeur faisait le parallèle avec l'organisation spatiale de la mosquée où l'espace religieux est toujours séparé de la vie publique par un mur. Les architectes développent dans ce projet le concept de place-monument unie et intégrée aux structures de la ville. Il ne s'agira pas d'un cimetière, mais bien d'un lieu permettant de « sédimenter l'histoire »²⁹, d'inscrire dans la ville les événements marquant de l'histoire de la Bosnie ainsi que les noms des morts dans le but de se souvenir à la fois de ce qui s'est passé, mais aussi des familles, des voisins et des citoyens disparus. Cette manière de se souvenir constitue également un moyen pour soutenir les familles en deuil qui très souvent vivent encore aujourd'hui avec des problèmes psychologiques liés à la perte d'un proche. Peu d'initiatives ont été menées dans ce sens; il s'agirait en effet du premier monument de la sorte construit à Sarajevo. Les autres monuments édifiés à Sarajevo ont souvent comme finalité de marquer les lieux où un nombre important de personnes ont été tuées à un moment précis. C'est le cas par exemple du monument situé au marché extérieur *Markale* où, le 5 février 1994, un tir d'obus tua 68 personnes et en blessa 142 autres. Sur un mur de verre rouge sont inscrits tous les noms de ceux qui y ont perdu la vie. Mais tous ceux qui sont morts ailleurs, à un autre moment le même jour n'ont pas de monument. Le projet du Canton a ainsi l'ambition de fournir à tous un lieu de commémoration.

²⁸ Konvertibilna marka (mark convertible), monnaie de la Bosnie-Herzégovine. Le mark convertible a la même valeur que le deutschemark par rapport à l'euro.

²⁹ Grozdanić Igor et Sanja Galić Grozdanić, 2001, « Trg Oslobođenja – Spomen-obilježje poginulim braniocima i građanima Sarajeva », Idejno Rješenje, Puls architecte urbanism.

Figure 2 : Marché de *Markale*, Sarajevo, 2006.



Source : Jasmin Saronjic, <http://www.flickr.com/photos/jajasmin/250762844/>, consulté le 14/04/2007.

Le monument de *Markale* et le projet de place-monument du Canton de Sarajevo ont toutefois en commun de vouloir honorer de manière personnalisée les morts qu'ils commémorent. Dans les deux cas, les noms des victimes sont inscrits sur le monument. En ce qui concerne le projet du Canton, la volonté de rendre hommage à tous les citoyens décédés au cours du conflit relève en grande partie d'une exigence morale qui appelle au devoir de se souvenir du sacrifice d'autrui.

4.2.2 Devoir de mémoire et devoir moral

Une fois construite, cette place-monument constituerait ainsi un moyen de se souvenir, une consolation pour le présent et un avertissement pour l'avenir. Se souvenir de l'histoire et des défunts, mais aussi soutenir les familles qui ont perdu des proches prend la forme d'un devoir moral auquel il est difficile d'échapper. Il faut honorer le sacrifice de ceux qui ont perdu la vie pendant le conflit parce qu'ils l'ont fait au nom du bien et des valeurs collectives. En effet, le monument prévu par le Canton sera dédié aux « combattants », à ceux qui ont « défendu » la ville et non simplement aux victimes de l'« agression »³⁰. Comme le soutient Paul Ricœur (2000), « le devoir de mémoire est le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi » (Ricœur 2000 : 108). Le devoir de mémoire s'exprime à travers des vecteurs variés : le musée, le monument ou mémorial, le théâtre, le cinéma, etc. Ainsi, le monument et la commémoration créent l'espace et le temps de la mise

³⁰ <http://www.zavodzpr-sa.ba/konkursi/spomenik.htm>, consulté le 22/11/2006.

en œuvre de ce devoir de mémoire (Barcellini 2001 : 27). En d'autres termes, le monument constitue une forme d'expression publique du devoir de mémoire. Dans le cas du projet de monument du Canton de Sarajevo, le devoir de mémoire s'adresse en particulier aux nombreuses victimes civiles de la ville et exprime une volonté de dire que tous ces gens ne sont pas morts pour rien. De victimes, on en fait des « combattants » qui ont résisté par le simple fait de continuer à vivre à Sarajevo pendant le siège de la ville. Comme le soulignait le directeur de l'Institut de planification, les monuments que l'on construit actuellement à Sarajevo sont toujours liés d'une manière ou d'une autre au vécu de la guerre. La mort de nombreux civils constituent ainsi une dimension centrale des commémorations du conflit. Le directeur de l'Institut soulignait à cet égard l'importance de se souvenir des morts avec une certaine sensibilité.

I cannot separate the monument from what happened. [The construction of monuments] is always connected with what happened in Sarajevo. And even now, I'm very surprised that nobody is trying to find the people who did this to the citizens of Sarajevo. I understand fighting, but killing children, I don't understand. And I don't understand killing the people on the cemeteries during a ceremony. I don't understand the stopping of water supply, of gas supply. I don't understand that kind of war [...]. And those monuments are always connected with this, need to be connected.

Entrevue #14

Cette sensibilité s'exprime notamment à travers la volonté d'accorder à tous une reconnaissance qui prend forme au sein de l'espace public. Encore une fois, la construction d'une mémoire commune à travers la monumentalisation du souvenir des morts se fait par la remémoration des individus. La commémoration des singularités se fait toutefois de manière à souligner d'abord ce que les morts ont en commun plutôt que ce qui les distingue. Ces monuments ont tous, il me semble, une volonté de dire : « désormais, nous avons en commun de pleurer nos morts », ensemble et au même endroit. Comme nous le verrons à travers certains exemples de monuments construits dans la ville de Tuzla, l'appartenance ethnique ou nationale des individus est intentionnellement occultée.

4.3 À Tuzla, le parc des monuments de Slana Banja: lier la mort et la vie

Tuzla est située à quelque 50 kilomètres au sud-est de Sarajevo. Je m'y suis rendue en compagnie de mon interprète pour y rencontrer le maire de la ville. Je tenais à le rencontrer pour discuter des divers projets de monuments qu'il a mis de l'avant à Tuzla depuis le début de son premier mandat en 2000, projets qui sont intégrés d'une manière ou d'une autre au développement de la ville. L'entretien a été réalisé en bosniaque et traduit simultanément en français par mon interprète. Le maire a tenu à nous faire visiter personnellement Tuzla pour nous parler des monuments qui ont été construits, restaurés et qui seront édifiés dans un avenir proche. J'insisterai ici sur les monuments directement liés au conflit de 1992-1995 ou à la Seconde Guerre mondiale et reviendrai plus loin sur d'autres projets de monuments mis sur pied à Tuzla.

4.3.1 Restauration du monument aux partisans de la Seconde Guerre mondiale

Suite au conflit de 1992-1995, le monument dédié aux partisans de la Seconde Guerre mondiale fut entièrement restauré. Symboles de l'unité yougoslave, les monuments commémorant la victoire des partisans de Tito furent en effet la cible d'attaques nationalistes pendant la guerre de Bosnie, notamment par les forces serbes de Bosnie (Carević, 1998). Sur le monument, on peut lire l'inscription : « Aux membres des unités de l'Armée populaire de libération ayant participé à la bataille héroïque pour la libération de notre ville » (ma traduction)³¹. La restauration de ce monument s'inscrit dans une volonté de conserver tous les monuments et les signes du passé. Le monument est localisé dans un parc nommé *Slana Banja* où sont rassemblés plusieurs autres monuments. D'un côté du parc se trouvent les monuments liés à la Seconde Guerre mondiale, de l'autre les monuments commémorant la récente guerre. Il s'agit selon le maire d'une manière de souligner que le monde ne commence pas avec nous. On ne peut détruire ce que les générations précédentes ont construit (par exemple, ce monument représente la lutte menée

³¹ « Jedinicama narodno oslobodilačke vojske ucesnicima u herojskim borbama za oslodjenje naseg grada ».

contre le fascisme lors de la Seconde Guerre mondiale); il faut respecter tous les monuments. Sur le sol, devant le monument, sont représentés des motifs d'un tapis bosniaque, symbole d'harmonie entre les trois religions. Ce message d'harmonie vient contrecarrer le point de vue anti-serbe qui pourrait être associé à la restauration d'un monument dédié aux Partisans détruit pendant la guerre de 1992-1995 par les « Tchetsniks » serbes³².

4.3.2 Monuments honorant les morts de la récente guerre (1992-1995)

De l'autre côté du parc, un monument a été construit par la municipalité en l'honneur des soldats morts en défendant la ville de Tuzla. Le monument est formé par trois murs blancs avec les inscriptions des noms des soldats, sans distinction religieuse ou nationale. Les noms sont indiqués en ordre alphabétique. Il s'agit de murs de défense qui évoquent l'action des soldats pendant la guerre. Le maire de Tuzla a souligné au cours de notre entretien qu'il était primordial d'inscrire tous les noms pour que ce monument ne soit pas anonyme, mais plutôt celui à la fois de tous et de chacun.

³² Les Partisans de Tito, regroupant des résistants bosniaques, serbes et croates, combattirent contre l'occupation allemande en Yougoslavie de 1941 à 1945. Les Tchetsniks, unité paramilitaire à tendance nationaliste serbe, seront toutefois les premiers à résister contre l'envahisseur allemand. Les deux mouvements de résistance combattent côte à côte au début, mais deviendront rapidement ennemis en raison de leur vision radicalement différente de ce que devrait être la Yougoslavie d'après-guerre. Pendant la guerre de 1992-1995, certains chefs de l'armée de la République serbe de Bosnie avaient l'habitude de nommer cette dernière « armée tchetnik », appellation qui fut reprise pendant la guerre par les nationalistes bosniaques et croates pour désigner l'ennemi serbe.

Adjacent au monument dédié aux soldats se trouve un cimetière où sont enterrés plusieurs des 71 jeunes tués par un obus le 25 mai 1995. Les tombes blanches sur tapis vert sont, selon les propos du maire, toujours fleuries. Sur chaque tombe figure la photo du défunt. Lors de la visite du cimetière, le maire insista sur l'importance d'enterrer ces jeunes ensemble mais aussi sur les origines multinationales de plusieurs d'entre eux. Le souvenir individualisé de ces jeunes permet dans une certaine mesure de détourner l'attention de leur appartenance respective à groupe national particulier et de rassembler en un seul lieu les défunts sur d'autres bases : le fait d'être morts au même moment et à un si jeune âge.

Figure 4 : Cimetière où sont enterrés 51 des jeunes tués par un obus le 25 mai 1995, *Slana Banja*, Tuzla.



Source : Mike Bierbrier, 26/05/2005,
http://www.sjodalsgymnasiet.com/foto/2005%20Resa%20till%20Bosnien/index_7.htm, consulté le 04/08/2006.

Un mémorial, localisé au centre de la vieille ville, a également été construit pour commémorer cet événement. On peut y lire :

*En ce lieu,
Le 25 mai 1995
L'agresseur serbe fasciste
A fauché, par un obus, 71 jeunes vies.
Priez pour la paix de leur âme,
Gardez en mémoire et prévenez.*

Les citoyens de Tuzla³³

Cette inscription laisse dans la pierre un lourd legs. Elle pointe l'agresseur du doigt et le qualifie de fasciste, une insulte qui fait référence à la collaboration des Tchetniks serbes avec l'occupant nazi pendant la Seconde Guerre mondiale.

Figure 5 : Mémorial dédié aux 71 jeunes tués par un obus le 25 mai 1995, Tuzla.



Source : http://members.tripod.com/miss_tuzle/id14.html, consulté le 04/08/2006.

Ce monument se distingue par son message du cimetière où sont enterrés plusieurs des jeunes tués lors de cette attaque. En désignant explicitement l'agresseur, il entretient le souvenir d'un groupe agresseur et d'un groupe victime. Le cimetière, quant à lui, n'évoque d'aucune manière l'appartenance nationale des victimes et insiste ainsi davantage sur le drame collectif en lui-même plutôt que sur sa cause. Les jeunes qui y sont enterrés ne

³³ « Na ovom mjestu, 25 maja 1995 godine, srpski fašistički agresor je granatom prekinuo 71 mladi život. Proučite fatihu i pomolite se, pamтите i opominjite. Građani Tuzle ».

constituent pas des représentants d'un groupe national particulier, mais partagent simplement leur mort tragique.

4.3.3 Lier la mort et la vie

Le parc de *Slana Banja* au sein duquel se trouvent les monuments présentés plus haut comporte plusieurs dimensions : il s'agit à la fois d'un lieu commémoratif, d'un parc public, d'un centre sportif ainsi que d'un centre artistique (Maison de la paix), espace de thérapie, de rencontre et de créativité. Et ce, selon les termes du maire, parce qu'il n'y a pas de limite entre la vie et la mort. Lors de notre visite du cimetière où sont enterrés les jeunes tués en 1995, le maire nous expliqua que ce lieu bien connu des jeunes de Tuzla est demeuré ce qu'il était avant la guerre : un lieu où les jeunes aiment se rencontrer, la place des amoureux et du premier baiser.

Comme l'a répété plusieurs fois le maire au cours de ce tour de ville, « tous les monuments de Tuzla sont multinationaux » (Imamović, entrevue #8). Les monuments construits ou restaurés à Tuzla comportent ainsi ce double objectif de rétablir la tradition pluriculturelle caractéristique de la ville et de constamment rappeler que la vie se poursuit malgré la mort. Ce message s'inscrit dans une entreprise de développement et de revitalisation de la ville tant au niveau économique que culturel. Développement, réconciliation et cohabitation pacifique sont ainsi interreliés, comme en fait foi la « stratégie des trois "T" » mise de l'avant par la municipalité de Tuzla : Tolérance, Talent et Technologie³⁴.

4.4 À Srebrenica, un cimetière-mémorial sur les lieux du massacre de 1995

4.4.1 Les événements

Le massacre de Srebrenica est considéré par plusieurs comme une des pires atrocités de la guerre de Bosnie. Le 11 juillet 1995, les troupes serbes prennent la ville de Srebrenica. La ville était alors déclarée « zone protégée » par l'ONU. Les hommes sont faits prisonniers,

³⁴ Municipalité de Tuzla, « Promotion of Local Economic Development », Tuzla, mai 2006.

les femmes et les enfants sont quant à eux envoyés par autobus vers les territoires sous contrôle bosniaque. Les hommes arrêtés seront systématiquement assassinés. On évalue à près de 8000 le nombre d'hommes assassinés et enterrés dans des fosses communes dans les alentours de Srebrenica. L'association des femmes de Srebrenica (*Žene Srebrenice*) parle de 10 000 disparus dans ses documents et désigne le massacre par le terme de génocide³⁵.

En 2001, une pierre fut installée sur le site sur laquelle il est inscrit: « Puisse la peine faire place à l'espoir, puisse la vengeance devenir justice et les larmes des mères des prières pour que plus jamais Srebrenica ne se reproduise »³⁶. L'inauguration officielle du Centre mémorial de Potočari eut lieu le 20 septembre 2003. Un vaste processus d'exhumation et d'identification des corps fut parallèlement mis en place par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. 610 défunts furent inhumées le 11 juillet 2005 lors de la commémoration du 10^e anniversaire du massacre de Srebrenica. 505 personnes furent enterrées l'année suivante à pareille date. Une fondation indépendante, financée par la Fédération de Bosnie-Herzégovine et par des dons internationaux, entretient le centre.

4.4.2 Le rôle de l'association des femmes de Srebrenica : leur combat pour la vérité et la justice

L'association « *Žene Srebrenice* » fut créée en 1996 dans le dessein de faire la lumière sur les événements de 1995 et le sort des disparus. L'association milite également pour obtenir justice et pour que soient emprisonnés les responsables du massacre de Srebrenica. L'association dénonce ouvertement l'inaction des forces internationales et le fait que le massacre se soit produit dans une « zone protégée » déclarée par l'ONU. Elle insiste sur la responsabilité de la communauté internationale à ce niveau.

³⁵ En février 2007, la Cour internationale de justice affirma que l'armée serbe de Bosnie avait commis un crime de génocide à Srebrenica en juillet 1995. Référence : www.radio-canada.ca/nouvelles/international/2007/02/26/002, consulté le 26/02/2007.

³⁶ « Neka tuga postane nada! Neka osveta bude pravda! Neka majčina suza Bude molitva: Da se nikome nikad ne ponovi Srebrenica! », <http://srebrenica1995.de/>, consulté le 20/04/2006.

Dès le départ s'est posée la question de où et comment enterrer les morts. L'association a ainsi entamé une lutte pour obtenir à Srebrenica un terrain afin d'y construire un mémorial et un cimetière. Les deux membres de l'association que j'ai rencontrées ont insisté sur l'importance de construire ce mémorial sur le lieu du crime, afin de montrer que c'est là

que le crime a eu lieu, malgré la présence de l'ONU. Aussi, elles gardent encore espoir de retourner vivre à Srebrenica un jour. La mémoire, en effet, est « topophile » : « elle s'ancre dans des territoires, des itinéraires, des espaces publics, autour de frontières, le lieu servant d'indice de rappel » (Candau 2005 : 153). La construction du mémorial sur les lieux mêmes du massacre et les commémorations qui s'y tiennent contribuent à faire de Srebrenica un lieu de mémoire. Définis comme des lieux où la mémoire se cristallise, les lieux de mémoire constituent des espaces où un sens de continuité demeure (Nora 1984 : XVII). D'autre part, la création de la Fondation du Centre mémorial de Potočari institutionnalise le souvenir du massacre de Srebrenica.

L'association des femmes de Srebrenica a obtenu le soutien de l'ambassadeur américain Thomas Miller. Il a bien compris les désirs des familles et a fait pression sur le Haut Représentant de l'époque, M. Petritsch, pour qu'il approuve le projet. Les pressions continues de l'association et de P. Ashdown, le successeur de M. Petritsch, ont contribué à obtenir des excuses du gouvernement de la République serbe en novembre 2004, ainsi qu'une somme d'argent destinée à la réalisation du mémorial. Une commission, créée en 2004 par M. Paddy Ashdown, fût chargée de faire la lumière sur les événements de Srebrenica. À la suite de la publication du rapport, un décret fut émis par le Haut Représentant pour les Nations Unies en Bosnie-Herzégovine afin de désigner le territoire sur lequel seront construits un mémorial et un cimetière pour les musulmans morts à Srebrenica (Claude, entrevue #3). L'association des femmes de Srebrenica fut consultée à plusieurs reprises tout au long du processus qui a mené à la construction du Complexe mémorial de Potočari. Par ce monument, les femmes de Srebrenica veulent montrer qu'elles ont eu des fils et des maris et ainsi démentir les allégations de certains Serbes qui nient toujours le nombre de disparus (entrevue #9).

L'association des femmes de Srebrenica mène également un projet de musée qui serait construit dans l'ancienne usine de batteries située à proximité du site, dans laquelle était

stationné le bataillon hollandais au moment du massacre. Ce bâtiment représente pour ces femmes la honte des Nations unies. Ce musée sera à la fois un lieu de rencontre et d'exposition, avec des photos des victimes et d'autres documents amassés par l'association. Le Centre d'information et de documentation, mis en place grâce au support de l'organisme hollandais IKV, y sera également transféré. Le mémorial et le musée constitueront une forme de mise en garde au monde entier pour que Srebrenica ne se reproduise jamais. Ne pas oublier ce qui s'est passé, tel est le message à transmettre aux générations futures.

4.4.3 Deuil, réconciliation et retour

Les deux membres de l'association des femmes de Srebrenica que j'ai rencontrées soulignaient comment le mémorial était primordial pour leur permettre d'avoir un lieu de recueillement, de consolation. Elles savent maintenant où sont enterrés leurs proches. Elles peuvent les visiter et être au moins de cette manière avec eux. Plus de 10 ans après le massacre, le pire est encore pour toutes ces femmes de ne pas savoir où sont leurs maris, leurs pères, leurs frères, leurs fils.

Dans cette perspective, le monument peut être considéré comme un lieu d'action politique communautaire. La notion de mémoire sociale performative développée par Connerton (1989) permet de mieux cerner cette dimension du mémorial de Srebrenica. Chaque 11^e jour du mois, des femmes de Srebrenica tiennent des manifestations au centre-ville de Tuzla, où une majorité d'entre elles vivent toujours aujourd'hui. Marchant avec des bannières sur lesquelles sont inscrits les noms des disparus, elles se rendent ensuite au mémorial pour se recueillir. Les manifestations de ces femmes constituent une forme de performance rituelle incorporée qui rappelle à chaque année l'anniversaire du massacre de Srebrenica et le fait que de nombreuses victimes n'ont toujours pas été identifiées. Dans un autre contexte, Boyarin a traité des manifestations de femmes sur la Plaza de Mayo Madres en Argentine pour leurs fils disparus. Le parallèle est évocateur : « In one sense, we might think of these women as monumentalizing themselves, constituting themselves as living memorials to their "disappeared" children » (Boyarin 1994 : 20).

Figure 6 : Manifestation des femmes de Srebrenica, Tuzla.



Source : <http://www.srebrenica.ba/slike/demo/1.gif>, consulté le 31/05/2007.

L'association des femmes de Srebrenica a dès le départ lutté pour que soient enterrés convenablement leurs proches. La construction de cimetière-mémorial constituait avant tout pour elles un moyen de redonner à chaque corps un nom et une dignité. Le processus d'identification et d'exhumation des corps prend ici tout son sens. Il s'agit une obligation morale que les survivants se doivent de remplir envers les défunts. L'identification des corps et les cérémonies qui entourent leur inhumation constituent une forme de reconnaissance que le massacre a eu lieu et une preuve contre ceux qui en nient toujours la véracité.

Les femmes voyaient la réalisation du mémorial comme une priorité. En effet, « terminer le mémorial constitue une sorte de permission » pour le retour (Anne, entrevue #9). Pour des musulmans, le retour à Srebrenica demeure difficile parce que la ville est située en République serbe. Il reste difficile pour les réfugiés qui reviennent à Srebrenica de trouver du travail. De plus, plusieurs criminels de guerre sont toujours en liberté; plusieurs femmes ont peur de retourner vivre à Srebrenica. La construction du mémorial est en ce sens liée au processus de retour des réfugiés tel qu'encouragé par la communauté internationale et ses représentants en Bosnie-Herzégovine. L'appui accordé par le Bureau du Haut représentant à la construction du centre mémorial repose également sur l'idée que cela aidera les survivants à vivre les terribles événements de 1995.

4.4.4 Oppositions : conflit de mémoire et « contre-monument »

Les souvenirs de l'expérience vécue ou transmise trouvent leur sens dans le cadre des interprétations produites par les institutions, associations, partis politiques, Églises, nations, États (Lavabre 2001 :12). On peut en ce sens influencer la mémoire mais à certaines conditions. Notamment, les interprétations officielles que produisent les « entrepreneurs de mémoire » ne doivent pas entrer en contradiction avec l'expérience vécue de la communauté (*ibid.* : 13). Les Serbes ayant subi eux-mêmes des représailles de la part de l'armée bosniaque n'ont pas la même vision de ce qui s'est passé et contestent la version officielle du passé qui est mise en monument à Srebrenica. La propagande médiatique serbe a également eu une influence sur la vision des événements de Srebrenica en regard d'une certaine interprétation et d'une insistance sur certains événements de l'histoire yougoslave. La mémoire empruntée renvoie à cette forme de souvenirs basés sur l'histoire apprise plutôt que sur des expériences personnelles (Lavabre 2001: 9).

La commémoration officielle se veut une autocélebration organisée de telle sorte que le passé ne puisse remettre en cause le présent (Candau 2005 : 86). Toutefois, la mémoire est aussi objet de contestation et de conflit. En effet, « la multiplicité des passés qui rivalisent pour leur reconnaissance fait de la sélection et de la désignation des lieux de mémoire un processus complexe » (Broudehoux 2004 : 2). Il y a conflit de mémoire, lorsque des individus ou des groupes s'affrontent dans le dessein de faire prévaloir « leur » mémoire afin qu'elle parvienne à s'imposer et à éradiquer la mémoire des autres. Les commémorations et la construction du mémorial de Srebrenica ainsi que les commémorations qui l'entourent ont mis à jour une pluralité de registres mémoriels (Candau 2005: 103). Comme le souligne Candau, ces revendications mémorielles recourent fréquemment des logiques communautaires.

Dans le village de Kravica, situé non loin de Srebrenica, les villageois ont pris l'initiative d'élever un monument, une grande croix de béton, pour les victimes serbes de la guerre³⁷.

³⁷ Jelačić N. et M. Mekić, 2005, « Serbs Subvert Srebrenica Commemoration », *Institute for War & Peace Report*, Balkan Crisis Report No 563, http://www.iwpr.net/?p=bcr&s=f&o=242035&apc_state=henibcr2005, consulté le 22/01/2007.

Les noms des 83 villageois tués le 7 janvier 1993 (Noël orthodoxe) lors de la prise du village par les forces armées bosniaques seront sur ce monument. Plusieurs Serbes nient le massacre de Srebrenica et considèrent que le mémorial de Potočari est construit sur un mensonge historique. Par ailleurs, le mémorial serbe est vu d'un mauvais œil par les réfugiés bosniaques revenus au village, alors que rien ne souligne la mort des 1000 hommes bosniaques qui eut lieu tout près de là en juillet 1995. Des attentats ont été commis sur le site du futur mémorial et des explosifs ont été découverts sur le site quelques jours avant les cérémonies commémoratives de juillet 2005³⁸. Une imposante sécurité fut déployée le jour de l'événement. Ce que les membres de chacun des groupes, serbe et bosniaque, disent de leur mémoire et de celle des autres comportent des effets sociaux notoires. Car comme le souligne justement Candau, « le discours métamémorial participe de l'émergence d'une mémoire partagée » (Candau 2005 : 107). La tension qui prévaut toujours entre les deux communautés montre la charge politique que comporte le mémorial de Srebrenica.

4.5 Conclusion : entre appartenances nationales et mémoire commune de la guerre

Les quatre monuments ou projets de monuments que j'ai exposés dans ce chapitre sont tous l'œuvre d'instances étatiques (municipales ou cantonales). Tous témoignent d'une volonté d'inscrire les événements de la guerre, la résistance face à l'« agression » et le sacrifice des morts au sein d'un passé collectivement assumé et reconnu de tous. Ils veulent aussi honorer la bravoure de ceux qui sont morts et constituent une manière de reconnaître leur sacrifice et de s'en souvenir publiquement.

Ils constituent également une mise en garde au monde entier pour que de tels événements ne se reproduisent plus. Ils veulent dire aux générations actuelles et futures que cela a eu lieu. Étant officiels, ces monuments aux morts apportent de plus une reconnaissance étatique mutuelle qui ouvrira la voie à la réconciliation et par ricochet au retour des

³⁸ Zimović V. P., « Bombs Found at Memorial for Srebrenica Genocide », *The Independent*, 6 juillet 2005, <http://news.independent.co.uk/europe/article297133.ece>, consulté le 22/01/2007; Aligrudić P. (trad.), « Explosifs à Potočari : qui veut entraver les commémorations de Srebrenica? », *B 92, Le courrier des Balkans*, 7 juillet 2005, http://balkans.courriers.info/article.php3?id_article=5642&cdbvisu=5642, consulté le 17/04/2007.

réfugiés. De ce fait, ils participent de la volonté de créer une mémoire commune pour fonder une nouvelle appartenance qui serait supranationale, fondée sur la cohabitation interculturelle et la justice. Comme le disait le directeur de l'Institut de planification du Canton de Sarajevo, « all those monuments... everyone wants to put the words “we are together” and “we are not separated” » (Jamaković, entrevue #14).

Tout comme la guerre fut le lieu de nombreuses manipulations de la mémoire dont le but était de faire oublier ou de nier les solidarités d'autrefois (Sorabji, 1994), la monumentalisation officielle du souvenir de la guerre invite aujourd'hui à refonder les anciennes alliances et à raviver la cohabitation pacifique qui présidait avant le conflit. Cette volonté politique de réunification de la Bosnie-Herzégovine qui est exprimée à travers la manière par laquelle on se souvient des morts soulève l'opposition des groupes nationalistes, comme en font foi le « contre-monument » et les cérémonies commémoratives serbes dans la région de Srebrenica.

Ces exemples nous permettent en somme de mieux concevoir la mémoire partagée comme un travail socialisé de mémoire qui œuvre à la sélection et à l'homogénéisation des souvenirs. En particulier, les quatre exemples que j'ai présentés dans ce chapitre ont permis de montrer comment la construction d'une mémoire commune s'appuie sur la commémoration des singularités. En commémorant d'abord l'individu, les monuments évitent toutes mentions relatives aux appartenances nationales et laissent ainsi en suspens les divisions nationales issues de la guerre. Ces monuments invitent ainsi les citoyens de Sarajevo et de Tuzla à se souvenir en premier lieu des défunts en considérant le tragique de la disparition de chacun d'eux sans pour autant les voir comme des représentants d'un groupe national particulier. Le cas de Srebrenica se distingue toutefois des autres dans la mesure où les défunts sont de fait identifiés comme Bosniaques. La construction du mémorial de Srebrenica de même que le processus d'identification et d'exhumation des corps doivent plutôt être considérés sous l'angle du deuil vécu par les familles. Il reste que les motifs qui ont encouragé la construction du mémorial de Srebrenica s'inscrivent aussi dans une volonté de promouvoir la réconciliation et la réunification du pays. Ayant insisté sur cette dynamique qui caractérise la monumentalisation du souvenir de la guerre en Bosnie-Herzégovine, le chapitre suivant sera l'occasion de faire un pas de plus et de traiter

de projets de monuments pour lesquels certains individus, élevés en modèles ou en héros, ont été choisis comme vecteurs non seulement d'une mémoire, mais aussi de valeurs communes.

CHAPITRE 5 MONUMENTALISATION DE L'EXEMPLE

Dans un parc du centre-ville de Sarajevo, un monument fut récemment construit en l'honneur du chanteur Davorin Popović³⁹ et du joueur de basket-ball Mirza Delibašić. La Ville de Sarajevo a édifié ce monument en reconnaissance du support moral que ces deux figures populaires ont apporté à la ville par leur présence à Sarajevo pendant la guerre et aussi pour souligner l'amour que les deux célébrités portaient à la ville. Inauguré en 2005, le monument est situé en face d'un café où ces derniers aimaient se retrouver.

Figure 7 : Inauguration du monument dédié à Davorin Popović et à Mirza Delibašić, le 20 octobre 2005, Sarajevo.



Source : *Nezavisne Novine*, 21/10/2005, p. 26, photo de S. Pinjagić.

Lorsque j'ai questionné un employé de la Ville de Sarajevo à propos de ce monument, celui-ci a souligné que l'idée originale est venue d'une volonté citoyenne (entrevue #6). Une consultation populaire fut également organisée pour choisir le plan final du monument.

³⁹ Décédé en juin 2001, Davorin Popović fut pleuré par toute l'ex-Yougoslavie. Des milliers de personnes assistèrent à son enterrement.

Contrairement aux exemples de monuments présentés dans le chapitre précédent, ce monument a la particularité d'être dédié à deux représentants de la culture populaire de Bosnie-Herzégovine et de ne pas directement évoquer le passé de guerre. Le monument exprime plutôt une admiration pour la grandeur et la simplicité de ces deux hommes qui incarnent l'« âme de Sarajevo »⁴⁰.

À Tuzla, un buste de Martin Luther King, offert par le gouvernement américain, fut érigé au centre-ville en 2003. Lors de l'entrevue qu'il m'a accordée, le maire de la ville soulignait combien un tel monument permettait d'insuffler aux citoyens de Tuzla les valeurs de tolérance et de respect propres à ce défenseur des droits civiques, récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1964. D'autres monuments ont ainsi été construits à Tuzla afin de servir de modèles aux habitants de la ville, notamment à Mozart, à l'actrice Greta Garbo, à l'écrivain Meša Selimović et au peintre Ismet Mujezinović, pour que la paix, l'amour et l'harmonie dominent à Tuzla (Imamović, entrevue #8).

Figure 8 : Martin Luther King, Tuzla



Source : http://tuzladailyphoto.blogspot.com/2006_10_01_archive.html, consulté le 06/12/2007.

⁴⁰ Propos de Semiha Borovac, mairesse de Sarajevo, tenus lors de l'inauguration du monument et cités par A. Šušnjar, *Nezavisne Novine*, 21/10/2005, p.26.

Ce type de monuments me semble répondre de ce qu'on pourrait nommer une monumentalisation de l'exemple. Plutôt que de commémorer les événements passés, ces monuments élisent en modèles certaines personnes pour ce qu'elles ont fait ou pour ce qu'elles évoquent. Ils se distinguent également par le fait qu'ils veulent se souvenir des individus de façon singulière et non dans le dessein de célébrer leur appartenance au groupe.

Todorov a insisté sur l'importance, au sein du travail de mémoire, de lire le passé dans son exemplarité, c'est-à-dire « de se servir de la leçon du passé pour agir dans le présent » (Todorov 1995 : 44). La mémoire exemplaire s'articule autour d'un impératif moral qui fait du souvenir une nécessité. Elle se fonde sur l'exemple que lui procure son objet pour exister ensuite « comme dispositif de valeurs s'articulant avec des valeurs partagées par d'autres » (*ibid.* : 23). Par ailleurs, nous avons vu avec Micoud comment la construction de lieux exemplaires permet de faire voir et de fonder ce que vise un projet social, de marquer « qu'ici quelque chose d'essentiel demeure ou que quelque chose de grand a commencé » (Micoud 1991 : 7). Les deux exemples de monuments dont je parlerai dans ce chapitre expriment clairement une volonté de promouvoir à travers le monument certaines valeurs et certains comportements considérés comme fondamentaux pour l'avenir du pays. On peut ainsi parler du monument comme d'un « lieu exemplaire » qui participe de la mise en place de nouveaux « territoires ». Le « territoire » n'est pas ici entendu au sens d'un espace géographique, mais comme « cet espace en tant que les hommes s'en occupent, en parlent, veulent y faire quelque chose » (Micoud 1993 : 234). Dans cette optique, le monument peut être envisagé comme un lieu pour l'exemple qui cherche à rendre concevable un nouveau territoire qui correspond à un certain idéal social. Ces monuments constituent en ce sens des « espaces construits symboliquement » où s'opère une production de l'exemple (*ibid.*).

Dans le chapitre précédent, j'ai montré comment la singularisation du souvenir de la guerre à travers les monuments construits en Bosnie-Herzégovine depuis 1995 repose sur une volonté politique de contrer les nationalismes et de promouvoir pour l'avenir du pays une cohabitation pacifique entre les trois groupes nationaux. Dans ce cinquième chapitre, je présenterai deux autres exemples de monuments dédiés à certaines personnes choisies pour

ce qu'elles ont fait ou pour ce qu'elles inspirent. Je m'arrêterai tout d'abord sur le Jardin des Justes, un projet mis de l'avant par l'ONG *Garden for the Righteous Worldwide* (GARIWO). Ce projet poursuit l'objectif de construire un jardin-mémorial dans lequel un arbre sera planté pour chaque Juste, c'est-à-dire pour ceux qui ont combattu l'injustice pendant les guerres de Bosnie et d'ex-Yougoslavie. À travers leur monumentalisation, les actions commises par les Justes pendant la guerre seront mises à contribution, en tant qu'exemples de bonté, de tolérance et de responsabilité individuelle, pour faciliter le processus de réconciliation. Je m'attacherai à montrer comment le Jardin des Justes agit comme un « lieu exemplaire » qui signifie « la possibilité d'un autre futur » (Micoud 1991 : 12). Dans un deuxième temps, je me pencherai sur le monument dédié à l'acteur hollywoodien Bruce Lee qui fut inauguré en novembre 2005 dans la ville de Mostar. Nous verrons comment ce monument incarne des valeurs d'unité et de justice que l'on souhaite mettre de l'avant pour l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.

Les deux exemples annoncés me fourniront l'occasion de montrer comment le monument constitue un lieu pour l'exemple qui permet de faire voir et de fonder un nouveau projet social et politique, celui d'une Bosnie-Herzégovine unifiée, dans laquelle chacun se doit de combattre l'injustice et l'intolérance. Cette monumentalisation de l'exemple passe par la mise en monument d'individus désignés comme des modèles sociaux et comme des exemples à suivre. Encore ici, l'individu se trouve à l'avant-plan; ces monuments insistent en effet de manière évidente sur la possibilité de choix ainsi que sur la responsabilité individuelle, lesquelles sont considérées comme étant nécessaires à la reconstruction du pays.

5.1 Le Jardin des Justes ou la monumentalisation du « courage civique »

5.1.1 L'ONG GARIWO et le projet de Jardin des Justes.

Fondée en 2000 par l'historien Gabriele Nissim, *Gardens for the Righteous Worldwide* (GARIWO) est une ONG italienne dont le principal objectif est de repérer les Justes du 20^e

siècle et de construire des lieux de mémoire en leur honneur. Les « Justes » sont ceux qui ont refusé de renoncer à leur dignité et qui ont su dire non d'une manière ou d'une autre aux crimes commis contre l'humanité. Par la construction de jardins-mémoriaux à travers le monde, l'association se porte à la défense de la dignité humaine, de la vérité et de la mémoire. À l'image des mémoriaux construits à Jérusalem, à Yerevan en Arménie et à Milan, le Jardin des Justes de Sarajevo contribuera à réhabiliter le souvenir de ceux qui, en temps de guerre, ont su agir en fonction de leur conscience et sur la base du respect d'une commune humanité. Les Justes incarnent l'espoir que même dans les pires circonstances, il est possible d'agir avec responsabilité en respectant la dignité humaine. Dans des contextes de conflits armés, de guerres civiles et de génocides, la mémoire des Justes peut, croit-on, aider à la réconciliation. De surcroît, maintenir vivant et transmettre le souvenir des Justes à travers le monde constitue une obligation morale. Afin d'éviter que les moments les plus sombres de l'histoire se répètent, il est impératif de transmettre la mémoire des Justes et de leurs actions aux générations futures : « All these gardens would thus contribute to creating an ideal "worldwide garden", with trees stretching their roots all over the world, as a admonition and a lesson for future generations »⁴¹. Ces jardins-mémoriaux élevés en l'honneur des Justes permettent d'inscrire le souvenir de leurs actions dans la durée.

Le projet de construire un parc-mémorial pour les Justes d'ex-Yougoslavie fut mis sur pied à Sarajevo en 2001 sous la direction de Mme Svetlana Broz. Lorsque je l'ai rencontrée pour une entrevue, celle-ci a précisé que malgré le fait qu'elle ait été approchée par l'ONG mère, la branche sarajevoise de GARIWO jouit d'une pleine indépendance. L'objectif de l'association est de constituer à Sarajevo un jardin-mémorial dédié à ceux qui se sont opposés, sans considération nationale et religieuse, aux abus, aux humiliations, à la violence perpétrée envers des personnes innocentes. Des arbres seront plantés en l'honneur d'exemples soigneusement choisis de personnes qui ont combattu les crimes contre l'humanité commis pendant les guerres qui ont divisé le territoire yougoslave entre 1991 et 1999. « It will be a monument to the free will of each individual to decide to resist the

⁴¹ <http://gariwo.net/eng/document.htm#gardens>, consulté le 25/10/2006.

manipulation of the majority and its pressure to conform »⁴². Il s'agit d'un projet régional qui a comme ambition de commémorer les Justes de toute l'ex-Yougoslavie. Le jardin sera établi à Sarajevo, une ville qui est considérée à la fois comme un symbole des souffrances des récentes guerres et comme l'exemple par excellence de cohabitation pluriculturelle. Contrairement aux autres mémoriaux du même genre construits en Arménie et en Israël, relativement peu de temps s'est écoulé entre la fin du conflit yougoslave et le début du projet du Jardin des Justes. Mme Broz soulignait à cet effet l'urgence de réaliser le projet dès maintenant alors que des témoins sont toujours vivants.

Malgré l'appui officiel que le projet a reçu de la Ville de Sarajevo dès 2001, la réalisation du jardin ne s'est pas encore concrétisée. Un lieu a été déterminé, mais ce n'est que récemment que le terrain fut totalement déminé. Selon le responsable de l'éducation, de la culture et des sports de la Ville de Sarajevo que j'ai interrogé, la Ville soutient avec enthousiasme le projet de Mme Broz. Un tel projet devrait même selon lui être élargi afin d'être pris en charge par l'État fédéral. L'opinion du représentant de la Ville exprime clairement ce qui caractérise le lieu pour l'exemple : il est destiné à faire des émules partout au pays, voire même sur l'ensemble du territoire ex-yougoslave. Le manque de financement demeure pour le moment le principal obstacle à la poursuite du projet. Ce sont en partie les difficultés financières rencontrées par l'organisme qui ont poussé ses membres à repenser leur but premier. La mission de l'ONG comprend désormais deux volets : construire un mémorial pour les Justes d'ex-Yougoslavie et mettre sur pied un projet d'éducation au « courage civique ». En développant un projet plus vivant et interactif proposant des solutions pour promouvoir la paix et la réconciliation de la région, l'ONG croit pouvoir obtenir plus facilement le soutien financier d'associations internationales.

Ce projet constitue un « lieu exemplaire » tel que défini par Micoud, dans la mesure où il cherche à donner lieu à un problème de même qu'au projet de sa résolution (Micoud 1991 : 12). Le projet du Jardin des Justes agit comme un lieu qui dit, ou plutôt à qui on fait dire, que le problème de la réconciliation d'après-guerre existe en Bosnie-Herzégovine, mais qui

⁴² <http://svetlanabroz.info>, consulté les 21/04/2006 et 28/09/2006.

montre par le même mouvement comment il peut être résolu. La mémoire des Justes peut servir de base à l'éducation au « courage civique » mise de l'avant par l'association GARIWO. Ainsi, initier les jeunes d'ex-Yougoslavie au courage civique et à la responsabilité individuelle constitue un moyen de favoriser le dialogue et les rencontres entre jeunes Serbes, Bosniaques et Croates. Un musée sera également construit sur le site du mémorial afin d'y conserver des témoignages à propos des Justes et de reconnaître ces actes de bonté commis en temps de guerre. L'association accorde une grande importance au fait de documenter ces actes de bravoure anonymes, dans la mesure où ceux-ci constituent une preuve irréfutable qu'il y a toujours une possibilité de choix. Le musée permettra aux gens qui le visiteront de comprendre pourquoi il faut se souvenir des gens qui ont agi humainement pendant la guerre et de s'inspirer de ces actes de bravoure dans leur vie personnelle. D'une certaine manière, le musée participera de cette opération propre au lieu exemplaire qui veut prouver en montrant (Micoud 1991b : 55). Il s'agit ici de décentrer l'individu de son groupe national, de voir les actes de bravoure individuels comme preuves que l'individu, en tant qu'être humain, doit primer sur l'appartenance au groupe. Le musée sera aussi un moyen de laisser des traces de ces événements aux générations à venir. Le musée constituera ainsi un lieu vivant de rencontre, de discussion et de transmission.

5.1.2 Transmettre la notion de « courage civique »

La notion de courage civique telle que mise de l'avant par l'association GARIWO renvoie à la capacité de penser par soi-même et d'adopter une position critique face au discours de la majorité. Faire preuve de courage civique signifie être capable de douter et d'agir en fonction de ses valeurs personnelles malgré le risque de désapprobation et de persécution sociale. Dans certains contextes, le courage civique peut aussi être celui de désobéir (Broz, 2006 : 14). Le second volet de l'association consiste à enseigner aux jeunes d'ex-Yougoslavie le courage civique, la responsabilité individuelle et la possibilité de choix, pour qu'ils soient en mesure de construire un monde dont ils n'auront pas honte. Les témoignages des personnes ayant fait preuve de courage civique sont mis de l'avant comme des exemples, comme des modèles à suivre. Le souvenir des Justes constitue en ce sens un moyen de traverser les divisions nationalistes et de promouvoir la réconciliation régionale. Ce volet du projet est considéré comme essentiel non seulement pour l'avenir du pays, mais

aussi pour la réconciliation actuelle et pour le développement d'une société civile en Bosnie-Herzégovine. C'est dans cette optique que Svetlana Broz a publié, en 1999, son livre « Des gens de bien au temps du mal »⁴³ afin de documenter les actes de bravoure anonymes commis sur tout le territoire yougoslave entre 1991 et 1999. La publication de ce livre a eu le mérite de souligner comment des exemples positifs peuvent servir comme méthode de réconciliation.

Ce projet d'éducation civique s'adresse tant à la génération actuelle qui a vécu la guerre qu'à la nouvelle génération. Les ateliers de formation développés par l'ONG ont en effet comme objectif d'introduire tant les jeunes que leurs enseignants aux notions de courage civique et de responsabilité individuelle.

We have to redevelop civil society in all those states. And a way of redeveloping it is to have a critical mass of responsible individuals. How if young people do not know about possibility of choice, how if young people do not know that they have to be responsible individuals? This is a way of teaching them.

Svetlana Broz, entrevue #1

L'objectif de réconciliation qui sous-tend la volonté de transmettre le souvenir des Justes et de s'en inspirer comme modèles d'action en fait un projet important pour l'avenir du pays, mais aussi pour la situation politique actuelle de la Bosnie-Herzégovine et dans une plus large mesure de toute la région ex-yougoslave. Ce travail de mémoire, allié à un travail de production de l'exemplaire, s'effectue à travers le souvenir individualisé des Justes et encourage la constitution d'une nouvelle société basée sur des valeurs de tolérance, de respect de la différence et d'engagement civique. La mémoire exemplaire telle que théorisée par Todorov, qui sert ici de base à la construction d'un lieu exemplaire, est en effet cette mémoire pour laquelle le passé, domestiqué, devient « principe d'action pour le présent » (Todorov 1995 : 30-31).

Tel que mentionné plus haut, le projet du Jardin des Justes et d'éducation au courage civique qui y est mis de l'avant par GARIWO doit à mon sens être entrevu comme un lieu

⁴³ Le livre fut publié en 1999 sous le titre original « Dobri ljudi u vremenu zla », puis traduit en anglais en 2002 sous le titre « Good People in an Evil Time ». Une version française fut publiée en 2005.

exemplaire au sens de Micoud (1991; 1993). Au même titre qu'une expérience pilote, le projet procède à l'élection d'un lieu singulier qui agira comme modèle d'un changement social en train de se faire. La monumentalisation des Justes permet en effet de rendre la réconciliation et la cohabitation interculturelle concevables en montrant qu'il est possible de refuser les discours nationalistes et de s'inspirer au quotidien des actes de bonté des Justes. Le volet éducatif du projet répond également à cet objectif de transmission par l'exemple. Comme le précise Micoud, le but est ici de changer la société en construisant des lieux symboliques qui figurent la possibilité de la résolution des contradictions sociales (Micoud 1991 : 10). Le lieu exemplaire permet de faire voir un nouvel espace politique, un nouveau « territoire », qui servira de modèle de reconstruction. Comme énoncé plus haut, le choix d'édifier en un même lieu un parc-monument en l'honneur des Justes de l'ensemble de ce qui constituait jadis la Yougoslavie permet de produire comme réelle la possibilité d'une Bosnie-Herzégovine unie où vivent des individus responsables et dotés de courage civique. En plus de mener un travail d'éveil des consciences, le projet d'éducation civique mis de l'avant par l'association GARIWO agit comme un exemple à suivre pour les autres. C'est en agissant de manière responsable dans leur milieu que les jeunes et les enseignants pourront transmettre l'idée selon laquelle il est possible de vivre en paix. Le projet d'éducation civique en soi pourra éventuellement être repris ailleurs en ex-Yougoslavie sur les bases du modèle sarajevois.

5.2 Idole, héros ou modèle social ? Le monument dédié à Bruce Lee, Mostar.

5.2.1 Bruce Lee comme idéal de justice

Mostar est située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Sarajevo⁴⁴. Cette petite ville de 127 000 habitants fut le théâtre de rudes combats entre les forces croates et bosniaques. De 1992 à 1995, la ville fut littéralement divisée en deux camps. Plusieurs années après la guerre et malgré la reconstruction symbolique du vieux pont ottoman, la ville demeure

⁴⁴ Voir carte 3 en annexe 1.

physiquement et politiquement divisée. Même si la ville est officiellement unifiée en une seule municipalité, les Bosniaques (musulmans) résident dans la partie est de la ville, alors que la partie ouest est habitée par les Croates (catholiques).

Le projet de construire un monument en l'honneur de Bruce Lee fut démarré en 2003 par l'association *Urban Movement* de Mostar. Fondée en 1999, cette association poursuit l'objectif de « développer l'esprit critique et la pensée individuelle » tout en stimulant la conscience publique sur la pertinence du bien public (ma traduction)⁴⁵. À travers diverses interventions artistiques ou encore par le biais de la radio, de la télévision et de la presse écrite, *Urban Movement* cherche à démystifier les médias et les valeurs nationales nouvellement établies. Un débat public fut organisé par l'association en juillet 2003 afin de discuter de l'idée de construire un monument qui serait dédié à Bruce Lee, celui qui était aimé de tous. J'ai réalisé un entretien téléphonique avec M. Veselin Gatalo, président de l'association *Urban Movement* et un des initiateurs du projet de monument dédié à Bruce Lee.

Le monument fut inauguré le 26 novembre 2005 à Mostar, la veille de l'anniversaire de naissance du célèbre maître de Kung Fu, devant d'un jour le dévoilement d'un monument semblable à Hong Kong. Réalisée par l'artiste zagrébois Ivan Fiolić, la statue de bronze grandeur nature représente Bruce Lee en position de combat. Sur le piédestal est gravée l'inscription : « Bruce Lee, 1940-1973, Tvoj Mostar⁴⁶ ».

⁴⁵ Brochure « De/construction of Monument » produite par le Sarajevo Center for Contemporary Art, 2004.

⁴⁶ « À toi, de Mostar ».

Figure 9 : Inauguration du monument dédié à Bruce Lee, le 26 novembre 2005, Veliki Park, Mostar.



Source : http://www.projekt-relations.de/pix/pressematerial/download/56_24.jpg, photo de Branimir Prijak, consulté le 19/06/2007.

En mélangeant deux registres, c'est-à-dire la grandeur du monument et le caractère ordinaire de la culture populaire, les initiateurs du projet s'interrogent sur l'élection de héros nationaux : qui sont les véritables héros de la Bosnie-Herzégovine contemporaine? À qui construit-on des monuments? Construire un monument dédié à une vedette du cinéma constitue une manière de revaloriser cette culture populaire en mettant au premier plan ces petites choses du quotidien qui rejoignent les gens au-delà des divisions nationales. Comme le soulignait M. Veselin Gatalo lors de l'entrevue qu'il m'a accordée, « Bruce Lee, c'est le héros de nos enfances » (entrevue #11). Tous – Croates, Bosniaques et Serbes – ont été fanatiques de Bruce Lee.

Acteur d'arts martiaux devenu populaire pendant les années 1970, Bruce Lee a fait connaître le cinéma chinois en général et le cinéma d'arts martiaux en particulier à travers le monde. L'acteur y incarnait le rôle du héros se portant, souvent à mains nues, à la défense des ouvriers contre un patron mafieux (*Big Boss*, 1971), des Chinois victimes de

l'oppression japonaise (*The Fists of Fury*, 1972), d'immigrants chinois victimes de discrimination (*The Way of the Dragon*, 1972). Sa mort prématurée (il n'avait que 32 ans) ne put que renforcer la légende qui s'est rapidement construite autour de lui, mélangeant plus souvent qu'autrement le véritable Bruce Lee et les personnages qu'il incarnait dans ses films (Hunt 2003 : 76). On retiendra de lui non seulement ses habiletés techniques et ses prouesses physiques, mais aussi sa persévérance, sa discipline de fer et bien sûr ses chorégraphies spectaculaires qui révolutionnèrent le cinéma d'arts martiaux (Genet 2005 : 8). Au cours des années 1970 et 1980, Bruce Lee fut un héros pour de nombreux adolescents de Bosnie et de toute l'ex-Yougoslavie⁴⁷.

En visionnant les principaux films d'arts martiaux de Bruce Lee, j'ai été frappée par l'assurance de ce personnage qui se bat pour la bonne cause, mais aussi par la violence des combats. À première vue, il peut sembler étrange qu'un maître d'arts martiaux qui se bat souvent par vengeance ait été choisi comme symbole de réconciliation. Il est toutefois possible d'établir certains parallèles entre le personnage et le contexte politique et économique qui sévit actuellement en Bosnie-Herzégovine. D'origine chinoise, mais ayant vécu aux États-Unis, Bruce Lee symbolise d'une certaine manière la possibilité d'un lien entre l'Orient et l'Occident, un lien particulièrement significatif dans le contexte post-conflit de Mostar. Interrogé sur ses origines dans une entrevue télévisée accordée à Pierre Berton (1971), Bruce Lee répond: « You know how I consider myself ? As an human being »⁴⁸. Les initiateurs du projet de monument insistait sur ce caractère universel de Bruce Lee pour justifier leur choix.

Why Bruce Lee ? Because he has universal appeal and evokes particular emotions. [He] is universal enough to be acceptable to all. Unlike abstractions like "human rights" or "multiculturalism", etc., which are empty phrases, Bruce Lee's universal appeal and general acceptability also make him a concrete image that evokes real emotions and memories. That's the reason for choosing Bruce Lee and not something or someone else.

Gržinić, 2006 : 286

⁴⁷ « U Mostaru otkrivena statua Brusa Lija », article paru dans le journal belgradois *Danas*, le 28 novembre 2005, <http://danas.co.yu/20051128/periskop1.html>, consulté le 18/09/2007.

⁴⁸ www.maniacworld.com/bruce_lee_8.htm, consulté le 30/08/2007.

La dimension nationale n'est toutefois pas absente de ses films dans lesquels il vient à la défense des Chinois tantôt contre l'exploitant thaïlandais, tantôt l'envahisseur japonais ou l'industriel italien. Fait intéressant, le gouvernement chinois a récemment décidé de financer la production d'une série télévisée sur la vie de Bruce Lee. Les autorités chinoises voyait dans ce dernier l'incarnation du nationalisme chinois et dans la réalisation de cette série un moyen de promouvoir l'unité de la culture chinoise⁴⁹. C'est pour des raisons toutes opposées que Veselin Gatalo et Nino Raspudić ont choisi Bruce Lee pour leur monument : « Lee is a true international hero and is a hero to all ethnicities in Bosnia and that's why we picked him »⁵⁰. C'est d'abord le fait que l'origine de Bruce Lee n'a pas d'importance aux yeux des habitants de Mostar qui le rend acceptable pour tous et non l'absence d'une attitude nationaliste.

Nino Raspudić insistait par ailleurs sur la double fonction qu'avait selon lui le monument : il s'agit d'une forme de combat contre l'oubli, en même temps qu'une manière de donner un visage ou une forme plastique à ce qui en soi n'en a pas (*ibid.*). Ainsi, le monument de Bruce Lee fut en premier lieu un monument édifié à l'idée même de justice, plutôt qu'au célèbre personnage. Bruce Lee représente un comportement idéal, le combat pour la justice universelle et la protection des faibles. Il incarne les valeurs d'honnêteté et de loyauté, « il est la personnification de la volonté, de l'éducation contre la corruption, la guerre, l'ignorance » (Gatalo, entrevue #11). Il constitue en ce sens un modèle d'action pour les jeunes d'aujourd'hui.

When all moral values are underestimated, when kids in Bosnia and Herzegovina carry guns in school and find their role models in criminals, the monument to Bruce Lee in the center of the town would be a reminder on our childhood dreams about more righteous world where the raw force would not count, where the biggest strength and importance lie in skill, quick wit and the power of will of the person fighting for the just cause.

Raspudić, 2004

⁴⁹ « Chinese state TV begins filming 40-part series on Bruce Lee », International Herald Tribune, 10 avril 2007, <http://www.ihf.com/articles/ap/2007/04/10/arts/AS-A-E-China-Bruce-Lee.php>, consulté le 14/09/2007.

⁵⁰ « Bruce Lee statue for Bosnian city », 02/09/2004, <http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/entertainment/3620752.stm>, consulté le 14/09/2007.

Une insistance notable est ainsi portée sur la volonté et les habiletés individuelles, la force véritable résidant d'abord dans l'individu plutôt que dans le groupe.

5.2.2 Espace public et identité urbaine

Selon les propres mots de ses créateurs, le monument dédié à Bruce Lee se présente comme « an attempt for the public spaces to regain their meaning, and at the same time to question the significance of monuments and symbols, the old and the new ones as well » (Raspudić, 2004). Dans un contexte où l'espace public est accaparé par des intérêts privés et politiques, le développement urbain d'après-guerre de Mostar laisse place à une véritable compétition entre les communautés croate et bosniaque pour le « marquage symbolique du territoire » (Gržinić 2006 : 287). La reconstruction d'après-guerre a en effet considérablement modifié le paysage urbain de la ville. Par exemple, l'église franciscaine du centre-ville ne fut pas reconstruite telle qu'elle était avant sa destruction, mais avec un imposant campanile mesurant 100 mètres de hauteur. Il en résulte que de plus en plus de citoyens se sentent dépossédés de leur espace public (*ibid.*).

Dans une ville où les divisions héritées de la guerre sont encore vives, chaque symbole au sein de l'espace public est interprété à l'aune de ces divisions : un symbole est souvent vu comme étant soit trop catholique, soit trop musulman. À cet effet, le monument de Bruce Lee fut intentionnellement construit sur l'ancienne ligne de front qui jadis divisait militairement la ville. L'orientation même du monument dut être prise en considération : tournée vers l'est, la statue aurait donné l'impression de protéger la partie orientale musulmane de la ville, tournée vers l'ouest au contraire, l'orientation du monument aurait pu suggérer un parti pris pro-croate. La statue de Bruce Lee fut finalement placée de manière à faire face au nord, en toute neutralité.

Le monument dédié à Bruce Lee constituera ainsi un moyen de contrer cette « expropriation de l'espace ». Il deviendra le monument de tous les habitants de Mostar, peu importe qu'ils soient originaires de la partie orientale ou occidentale de la ville. Il agira comme un monument rassembleur dans la mesure où il introduit dans le paysage urbain un élément auquel les habitants de Mostar peuvent facilement s'identifier.

En faisant appel à des souvenirs et émotions partagés, le monument de Bruce Lee introduit de nouvelles formes de solidarité qui s'étaient effacées avec la guerre au profit des seules identités nationales. Par le monument, les initiateurs du projet cherchaient en quelque sorte à montrer qu'une grande part de l'enfance, de la vie et des souvenirs des habitants de Mostar n'a rien à voir avec la politique. Dans leurs propres termes : « our intention is not to be apolitical and to find some kind of escape into childhood, but to outline some spheres of life and to remind on things that also contribute/are part of our identity, but that were never used as a pretext or excuse for killing somebody... » (Raspudić, 2004). Dans une ville divisée par la guerre, le monument de Bruce Lee agit comme un rappel de ce que les gens ont malgré tout en commun. Il permet de concrétiser la mémoire de l'enfance incarnée par Bruce Lee et contribue à créer une nouvelle identité urbaine. Le monument se veut par ailleurs un monument sans grandes prétentions en ce sens qu'il ne cherche pas à imposer quoi que ce soit : « this is a small monument and not some huge signifier to be imposed on people » (Gržinić, 2006 : 294). Le monument se distingue ainsi explicitement des monuments hérités de l'époque titiste qui exprimaient un message politique clair. L'association *Urban Movement* cherche au contraire à promouvoir une pluralité de formes identitaires. C'est en ce sens que le monument de Bruce Lee agit comme un lieu exemplaire; il permet de rendre envisageables des valeurs partagées par tous les habitants de Mostar et de montrer qu'une autre forme d'identité peut exister en dehors des appartenances nationales. Cette identité n'est plus basée sur le lien qui unit l'individu au groupe, mais bien sur un lien singulier qui se tisse entre l'individu et un modèle commun, Bruce Lee.

Selon Veselin Gatalo, la construction du monument reçut un appui massif de la population de Mostar et suscita un intérêt grandiloquent dans les médias locaux et internationaux. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, les médias locaux et internationaux ont parlé de la ville de Mostar autrement qu'en termes de conflit et de divisions nationales. Comme l'énonçaient les initiateurs du projet, « we hope that in a near future, when somebody [...] hears the name of Mostar being mentioned, would, instead of associating it with war, ask : Mostar ? Isn't that a city with the Bruce Lee monument ? » (Raspudić, 2004). Cette volonté de faire de Mostar un toponyme qui évoque autre chose que la division et la guerre

témoigne du processus par lequel le monument de Bruce Lee est constitué comme un lieu exemplaire.

Pourtant, malgré l'effet rassembleur qu'il cherchait provoquer, le monument fut loin de faire l'unanimité au sein de la population de Mostar. Veselin Gatalo me racontait combien il fut long et fastidieux d'obtenir les permissions nécessaires auprès de la ville de Mostar afin de réaliser le monument. Selon celui-ci, c'est en raison du fait que les représentants de la ville se trouvaient dans une position où ils ne pouvaient ni être en faveur, ni s'opposer à la construction d'un tel monument.

Ils ne pouvaient pas être contre Bruce Lee, parce que c'était être contre l'enfance. Et ils ne pouvaient pas être d'accord, parce que l'organisation des vétérans de la 2^e guerre voulait un autre monument.

Veselin Gatalo, entrevue #11

En dépit de son intention de neutralité, le monument n'en demeure pas moins une prise de position politique en faveur de l'unité de la ville. Cette prise de position fut d'ailleurs contestée de différentes manières. Le monument fut vandalisé une première fois le lendemain de son inauguration, et deux fois encore quelques mois plus tard au point où il dû être remis afin d'être restauré⁵¹. Ces incidents, de même que les réticences des autorités municipales à accorder les permissions nécessaires à la réalisation du monument, montrent clairement que toute intervention au sein de l'espace public constitue une prise de parole souvent contestée et doit en soi être entrevue comme un acte politique.

Le monument dédié à Bruce Lee peut être considéré comme un lieu pour l'exemple dans la mesure où il agit comme une preuve que les habitants de Mostar ont encore certaines choses en commun malgré les divisions nationales. Symbole de la lutte contre le mal et de la nécessité de combattre pour la justice, Bruce Lee est entrevu comme un modèle d'action. À travers Bruce Lee, le monument dit que le problème de la réconciliation d'après-guerre

⁵¹ Plusieurs journaux locaux traitèrent des événements : « Oštećen spomenik Brus Lija [Le monument de Bruce Lee endommagé] », Lingo, M., *Nenavisne Novine*, 28/11/2005, p. 5; « Brus Li služi za življavanje [Bruce Lee sert de lieu de libre expression] », N. H., *Dnevni Avaz*, 13/12/2005, p. 6; « Pokušali da ukradu Malog Smaja [Tentatives de dérober le petit dragon] », A.Đ., *Nezavisne Novine*, 17/03/2006, p.13; « Lopovi pokušali ukrasti spomenik Brusa Lija [Des voleurs tentent de piller le monument de Bruce Lee], D.P., *Oslobođenje*, 17/03/2006, p. 36.

en Bosnie-Herzégovine peut être résolu dans la mesure où chacun parvient à prendre conscience des souvenirs et des valeurs partagés au-delà des divisions nationales. En lui-même, le monument constitue de plus un exemple de réappropriation de l'espace public qui saura peut-être inspirer d'autres initiatives similaires.

5.3 Conclusion

Les deux projets de monuments dont j'ai traité dans ce chapitre expriment clairement une volonté de construire des monuments pour les générations suivantes et pour fournir des modèles crédibles à la jeunesse (Young 1986 : 100). Ils sont destinés à servir d'exemples pour les générations futures et de guide moral au quotidien, afin d'être en mesure de prévenir pour l'avenir. Tous deux constituent des lieux pour l'exemple qui permettent de faire voir un nouvel espace politique où l'individu est mis de l'avant afin de contrebalancer la présence du « nous » nationaliste.

Dans les deux cas, j'ai également relevé une volonté de développer des outils de réflexion critique face aux discours belliqueux nationalistes. En effet, le monument – ou le lieu exemplaire – devient un moyen de réconciliation, parce qu'il permet de montrer de façon concrète ce que les gens ont en commun au-delà des différences nationales. Le monument constitue en ce sens une preuve concrète qu'une coexistence pacifique et harmonieuse est possible en Bosnie-Herzégovine. Dans le cas du projet du Jardin des Justes de Sarajevo, la mémoire des Justes est mise à contribution afin de servir de modèle d'action au présent. L'éducation au courage civique que permet cette mémoire réactivée est considérée par l'association GARIWO comme nécessaire au développement d'une société civile et à la réconciliation régionale. Le monument dédié à Bruce Lee et au principe même de justice incarne quant à lui l'idée selon laquelle une nouvelle identité urbaine peut se construire autour de valeurs communes comme la justice. Bruce Lee incarne de ce fait la possibilité du vivre ensemble.

Le monument de Bruce Lee constitue en outre une tentative de développer une position critique face à l'actuelle hyperproduction de monuments en Bosnie-Herzégovine et aussi face à la destruction massive de monuments historiques pendant la guerre de 1992-1995

(Gržinić 2006 : 295). Les débats qui ont entourés de près ou de loin la construction du monument peuvent être entrevus comme une volonté d'initier une réflexion à propos de la révision et de l'effacement du passé, de la mémoire et des symboles matériels (*ibid.*). Cet objectif rejoint directement ceux mis de l'avant par le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA) dans le cadre de son projet intitulé *De/construction of monument*. Le monument de Bruce Lee fut d'ailleurs intégré au projet dès ses débuts en 2004. Dans le chapitre suivant, j'explorerai plus à fond ce projet afin de mieux saisir comment la construction de monuments, en tant qu'intervention au sein de l'espace public, permet de dire quelque chose sur l'avenir politique de la Bosnie-Herzégovine et sur la place que l'individu doit y occuper.

CHAPITRE 6 NOUVEAUX MONUMENTS, NOUVELLES SOLIDARITÉS ET PRISE DE PAROLE CITOYENNE

Dans le quatrième chapitre de ce mémoire, j'ai souligné comment la construction de monuments commémorant la guerre de 1992-1995 est soutenue par une volonté d'agir dans le présent pour la paix et la réconciliation. La monumentalisation du souvenir individualisé des morts se présente comme un moyen de contrer les appartenances nationales. Cette monumentalisation participe de surcroît à la construction d'une mémoire commune qui laisse en suspens les divisions nationales. Le chapitre 5 a par ailleurs permis d'insister sur les monuments qui agissent comme des lieux pour l'exemple. Ces monuments sont construits dans le but de servir de moyen de réconciliation à travers l'élection de modèles individuels. Les Justes à Sarajevo, Bruce Lee à Mostar et Martin Luther King à Tuzla ont tous été mis en monuments parce qu'ils inspiraient des valeurs de justice et de tolérance.

Ainsi, j'ai montré jusqu'à maintenant que le monument, parce qu'il sanctionne une certaine vision du passé et fait la promotion de certaines valeurs de façon publique et durable, est une chose éminemment politique. Dans les cas qui m'ont intéressée, il s'est de plus révélé que ces monuments sont édifiés de façon à contrer les nationalismes qui divisent la Bosnie-Herzégovine contemporaine. En m'appuyant sur ces considérations, je montrerai dans ce dernier chapitre comment la construction de monuments laisse entrevoir une nouvelle forme de solidarité en émergence qui se distingue à la fois de la nation ethnique et d'une citoyenneté qui serait supranationale. Pour ce faire, je me pencherai en particulier sur le projet intitulé « De/construction of monument » (*De/konstrukcija spomenika*) mené par le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA) entre 2004 et 2006. Tout en faisant la promotion de l'intervention artistique au sein de l'espace public, spécialement à travers le monument, ce projet visait à ouvrir une réflexion d'un côté sur la manipulation de la mémoire et de l'histoire par les élites politiques nationalistes, et de l'autre sur le rôle de l'artiste au sein de l'espace public. L'étude de ce projet me permettra de revoir la notion de métamémoire mise de l'avant par Candau à la lumière de ce dont les participants au projet

disent vouloir se souvenir. Rappelons que la métamémoire renvoie à la « représentation que chaque individu se fait de sa propre mémoire, [à] la connaissance qu'il en a et, d'autre part, [à] ce qu'il en dit » (Candau 2005 : 79). Dans sa forme collective, elle se présente comme la revendication partagée d'une mémoire qui devrait l'être (*ibid.*). D'une certaine manière, le projet *De/construction of monument* cherche à contrer le discours métamémoriel prévalent sous deux angles : celui qui soutient l'existence de la nation ethnique, et l'autre qui renforce l'idée d'une citoyenneté bosnienne supranationale. J'en viendrai également à proposer une nouvelle définition du monument qui émerge des liens qui se tissent entre intervention artistique et pratique citoyenne.

6.1 Le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA)

Le projet *De/construction of monument* fut une initiative du SCCA, le Sarajevo Center for Contemporary Art. Créé en 1996 par la Open Society Fund Bosnia and Herzegovina et enregistré en 2000 en tant qu'organisme indépendant à but non lucratif, le centre est voué à la promotion et au développement des arts visuels, en particulier auprès de la nouvelle génération d'artistes de Bosnie-Herzégovine. Les activités du centre abordent de front le contexte d'après-guerre qui caractérise le pays à travers un travail autour des notions d'espace et d'art publics. Dans un contexte de transition et de reconstruction socio-économique, le SCCA travaille à maintenir vivant l'art contemporain non-commercial, à créer une nouvelle scène artistique ainsi qu'à initier des projets tout en fournissant aux artistes un support organisationnel et financier. Situé à l'Académie des Beaux-arts de Sarajevo, le centre propose également un programme de formation dans certains domaines sous-représentés en Bosnie-Herzégovine (vidéo, Internet, muséologie, critique d'art, management des arts). Le SCCA définit le potentiel d'action de l'art contemporain comme étant « correctif », dans la mesure où l'art contemporain agit comme une arme contre la manipulation de la culture, de l'art, de la religion et des médias menée par les élites nationalistes.

There is a contemporary art that reflects on the time in which it lives, open to communication with the outside world, with others. This art uses and explores new media and art forms, poses questions, deals with social traumas, demystifies traditional notions of art as well as collective ideological patterns and truths. This "other art," with its practice – its method of organization, its working strategies, and spheres of interest – has the potential to change the dominant cultural models and thought matrices.

Dunja Blazević, 2004⁵²

Par ces divers champs d'activités, le centre cherche à créer des nouveaux lieux de rencontre en réaffirmant la place de l'art contemporain au sein de la vie quotidienne et de l'espace urbain. Pour cette raison, le centre ne possède pas de galerie ou d'espace d'exposition fixe. Il se présente comme un centre d'art mobile facilitant ainsi la relocalisation de l'art vers des espaces non-artistiques. En ce sens, trois expositions annuelles ont pris place dans divers lieux du centre-ville de Sarajevo. Cette relocalisation de l'art vers des espaces urbains ouverts modifie la manière de penser, de créer et d'intervenir de l'artiste.

SCCA directs its attention, first of all, towards the broadest, non-artistic public. Its goal is to bring this public closer to new and unconventional art (public art, site-specific art, environmental art, activist art, new media art), which occurs in "non-artistic" places, has a humanizing effect on the social and urban space and becomes part of everyday life.

Dunja Blazevic, 2004⁵³

Le projet De/construction de monument entamé en janvier 2004 s'inscrit ainsi au sein d'une démarche plus large qui valorise l'intervention de l'artiste au sein de l'espace urbain. Le SCCA se présente également comme un lieu de rencontre entre la scène artistique locale et internationale, en plus de soutenir la coopération entre les artistes de Bosnie-Herzégovine, de la diaspora et des pays voisins. À la fois institution artistique (d'information, de documentation et d'éducation) et centre de production actif sur la scène artistique locale, le SCCA considère comme essentiel de maintenir ces liens et de promouvoir de nouvelles formes d'art au-delà des frontières territoriales de la Bosnie-Herzégovine.

⁵² Brochure « De/konstrukcija spomenika. De/construction of monument », SCCA, Sarajevo, 2004.

⁵³ http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

6.2 De/construction of monument

Ce projet multidisciplinaire avait comme objet l'analyse du contexte culturel et artistique de la Bosnie-Herzégovine d'après-guerre à travers le monument. À la base du projet repose une profonde remise en question de la vision du passé promue par les élites nationalistes. Sans être identifiés avec précision, les défenseurs de cette vision nationaliste du passé sont désignés dans les documents de présentation du projet par des formules telles que « protectors of special national interests » et « ruling national elite ». Cette élite nationaliste est associée à la production d'une culture « pseudo-nationale » ou encore à la « production intentionnelle du chaos »⁵⁴. Au sortir de la guerre, plusieurs artistes se sont questionnés sur la destruction de monuments survenue au cours du conflit et, d'un autre côté, sur la construction de nombreux monuments étrangers et de monuments religieux (Dunja Blazević, entrevue #2). Plusieurs artistes ont également commencé à utiliser le monument – qu'il soit nouvellement construit, détruit ou reconstruit – comme médium artistique. Kurt et Plasto, deux jeunes artistes originaires de Sarajevo, eurent une initiative de ce genre en posant leurs propres bustes sur les piédestaux vacants d'écrivains célèbres de Bosnie dont les bustes furent retirés pendant la guerre (Sarajevo, 2000). Dans son ensemble, le projet *De/construction of monument* prit essentiellement la forme d'interventions artistiques au sein de l'espace public de Sarajevo, Banja Luka et Mostar, de forum de discussions, d'expositions, de productions médiatiques et artistiques et de publications.

Le projet fut en grande partie financé par l'*Open Society Foundation Bosnia and Herzegovina* (elle-même soutenue par la fondation Soros) et la German Cultural Foundation dans le cadre du projet « relations ». Les principaux objectifs de ce dernier projet peuvent être résumés comme suit: soutenir des projets culturels en Allemagne et en Europe de l'est, contrer les attitudes nationalistes, encourager le dialogue et promouvoir l'intégration européenne⁵⁵. Ces deux fondations affirment soutenir le développement d'une société civile en Bosnie-Herzégovine. Il m'est difficile d'avancer ici à quel point ces

⁵⁴ Brochure « De/konstrukcija spomenika. De/construction of monument », SCCA, Sarajevo, 2004.

⁵⁵ <http://www.projekt-relations.de/index2.php>, consulté le 31/10/2006.

sources de financement ont pu influencer le contenu et les objectifs mêmes du projet du SCCA. Il est toutefois pertinent de noter combien ces objectifs demeurent compatibles avec les principes de ces deux fondations par ailleurs très actives en Europe de l'est.

La motivation première qui soutient le projet telle que présentée sur le site Internet du centre⁵⁶ est de contrer la manipulation de l'histoire des nouvelles élites nationalistes, de réfléchir à la construction de l'espace public et de la mémoire, et d'affronter le passé afin de parvenir à vivre normalement aujourd'hui et dans l'avenir. Dans cette perspective, le monument est entrevu comme un outil de « désidéologisation » de l'histoire et de la culture, comme une forme d'action politique. Comme l'affirme l'historienne de l'art Bojana Pejić dans une entrevue réalisée pour le SCCA, « what needs to be done – particularly here, in Bosnia and Herzegovina – because of the war, is to redefine the concept of « political ». It is not the state that should tell us what art work or monument should be installed in public space. It is up to us, citizens, to get together and take initiative to produce works of art and, doing that, we are actually active politically »⁵⁷. Plus concrètement, le projet vise à construire une analyse critique des manifestations du passé, à ouvrir de nouveaux espaces publics à travers différentes formes d'interventions artistiques, et finalement à réaliser de nouveaux monuments « libres de toutes contraintes idéologiques »⁵⁸. De façon plus spécifique, les objectifs du projet sont les suivants : « to establish new historical awareness; to promote new organizational forms in arts and culture; to promote individual artistic action as a means of social change; to recognize art as one of the elements of new social awareness; to compare the international to the regional reception of history »⁵⁹. En ce sens, le projet ouvre une réflexion sur le rôle de l'artiste face à la manipulation du passé. Le SCCA défend le rôle et les possibilités de l'art contemporain, dans le but de réaliser une « décontamination de la culture » grâce à une pratique artistique individuelle « corrective ». Le projet valorise un processus

⁵⁶ http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

⁵⁷ « Video from future and about past », Amra Bakšić Čamo, SCCA/pro.ba, 2005.

⁵⁸ Brochure « De/konstrukcija spomenika. De/construction of monument », SCCA, Sarajevo, 2004.

⁵⁹ http://www.projekt-relations.de/en/get/pressematerial/de_construction.php?menuopen=3&lang=en, consulté le 31/10/2006.

d'individualisation de l'art et de la pensée, le monument constituant un outil de l'artiste pour proposer de nouvelles lectures du passé et changer les modèles culturels en vigueur. Le monument apparaît ainsi comme une forme de prise de parole de l'artiste contemporain au sein de l'espace public.

En proposant une réflexion sur les monuments et le contexte politique actuel de la Bosnie-Herzégovine de même que sur les conséquences de la guerre, le projet *De/construction of monument* prend position par rapport aux discours métamémoriels nationalistes. Le projet se place à l'encontre des objectifs politiques revendiqués du discours métamémoriel mis de l'avant par les partis nationalistes qui encense l'éternité et l'authenticité de la nation et son passé tragique et glorieux. Comme le mentionne Candau, ce métadiscours « nourrit les membres du groupe en les aidant à se penser comme une communauté et contribue à modeler un monde où le partage mémoriel s'ontologise. Il fait entrer dans *les* mémoires individuelles la croyance dans des racines et un destin communs » (Candau 2005 : 79). Ce destin commun est tantôt celui de la nation ethnique, tantôt celui d'une communauté de valeurs. Or c'est à ces métadiscours que résiste les participants au projet *De/construction of monument*. Par la tenue de séminaires et d'actions publiques ainsi que par la construction de trois nouveaux monuments, le SCCA intervient dans la constitution d'un nouveau discours métamémoriel qui va à l'encontre à la fois des discours nationalistes sur le passé, et de la volonté de constituer un pays unifié sur les bases des accords de Dayton (1995). On peut évoquer ici la notion de conflit autour de la mémoire à laquelle Candau fait référence. La volonté de critiquer le discours métamémoriel en vigueur montre qu'il y a conflit « quant à la manière dont il faut parler [du passé] ou au sens qu'il faut lui donner » (Candau 2005 : 102). Il s'agit donc également d'un conflit quant à la mémoire qui peut être rendue publique, notamment à travers la construction de monuments.

La contestation du discours métamémorial nationaliste s'actualise à travers le lancement, dans le cadre du projet *De/construction of monument*, d'un concours pour un « nouveau monument ». Une exposition des soumissions fut organisée en avril 2005 à l'Académie des Beaux-arts où les visiteurs étaient amenés à voter pour le meilleur projet. Les projets

soumis devaient répondre à certains critères sur la base desquels le jury⁶⁰ devait ensuite appuyer son choix : être un signe du temps et refléter l'attitude de l'auteur envers son époque; être conçu pour être réalisé au sein de l'espace public en Bosnie-Herzégovine, dans un lieu symboliquement signifiant pour l'auteur; offrir de nouvelles solutions dans le domaine de l'art public, en termes de message et de forme; avoir un caractère durable⁶¹. Parmi les 33 projets soumis, trois furent sélectionnés afin d'être construits à Sarajevo aux emplacements déterminés par les participants.

Le premier projet sélectionné par le jury fut celui de Braco Dimitrijević. Son monument consiste en une pierre de forme rectangulaire (150 x 150 x 300 cm) sur laquelle il est inscrit en quatre langues la phrase suivante : « Under this stone there is a monument to the victims of war and Cold War ». Le monument fut installé en novembre 2006 en face du musée d'histoire de Sarajevo. C'est un peu comme si l'auteur avait voulu ériger un monument en souvenir de tous les monuments qui, dans le passé, furent détruits ou oubliés. Il s'agit en quelque sorte d'un monument à un autre monument, ce dernier étant invisible.

Figure 10 : Inauguration du monument de Braco Dimitrijević, le 18 novembre 2006, Sarajevo.



Source : http://www.scca.ba/deconstruction/e_04_novi_spomenik/postavljanje_novog_spomenika/war_and_cold_war/images/08_jakob_finci_&braco_dimitrijevic.jpg, consulté le 04/10/2007.

⁶⁰ Le jury était composé de cinq membres : Meliha Husedžinović, présidente du jury, historienne de l'art et directrice du Musée national de Bosnie-Herzégovine (Sarajevo); Marina Gržinić, conservatrice, théoricienne et critique d'art (Ljubljana); Želimir Koščević, critique d'art et conservateur au Musée d'art contemporain de Zagreb (Zagreb); Shkelzen Maliqi, philosophe et directeur du *Center for Humanistic Studies "Gani Bobi"* (Pristina); Frieder Schnock, artiste, historien d'art et conservateur (Berlin).

⁶¹ http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

Le projet de monument de Nermina Omergegović et Aida Pašić intitulé « Eglen Park or Pedestal for Remembering » fut également choisi par le jury. Les deux jeunes artistes mettent de l'avant un concept de monument interactif. Un piédestal sur lequel il est gravé « Ja mislim, ja vidim, ja čujem, ja govorim (je pense, je vois, j'entends, je parle) » invite les passants à y monter et à s'exprimer. D'une certaine manière, l'espace laissé vacant invite les gens à agir eux-mêmes à titre de monument et à déterminer eux-mêmes de quoi il faudrait se souvenir.

Figure 11 : Inauguration du monument « Eglen Park or Pedestal for Remembering », le 6 avril 2007, Sarajevo.



Source :

http://www.scca.ba/deconstruction/e_04_novi_spomenik/postavljanje_novog_spomenika/eglen_park/images/IMG_1149.jpg, consulté le 04/10/2007.

Le piédestal constitue par ailleurs un monument en soi dans la mesure où il rappelle au passant ce qu'il peut faire en tant qu'individu, c'est-à-dire réfléchir à ce qui l'entoure, en parler, voir le positif et le négatif des événements, écouter les autres et maintenir vivante une opinion personnelle. « With everyday passing through the park we could initiate individuals (not the groups) to speak up, think, listen to others and see what's happening around them »⁶². Le monument laisse ainsi toute la place à l'action individuelle au sein de l'espace public.

⁶² http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

Le troisième projet gagnant est celui de Nebojša Šerić Šoba, « Monument to International Community ». Le monument représente une boîte de viande en conserve nommée « Ikar » que les habitants de Sarajevo ont reçu de l'Union européenne sous forme d'aide alimentaire pendant le siège de la ville entre 1992 et 1995. Le monument est dédié à la communauté internationale, de la part des « habitants reconnaissants de Sarajevo ». Ce nouveau monument propose une réflexion critique face à l'aide humanitaire dont la Bosnie a bénéficié pendant la guerre de 1992-1995.

“Ikar” was a notorious meat-can we received as humanitarian aid whose content, period of validity, origin and everything that should be relevant for that type of food has never been established. We knew that we had nothing better to eat and that there was no choice possible for us. Political aid we have received from the West is the same as the one we received as food: mysterious in content and with unknown ingredients, by mysterious manufacturer and with an undetermined period of validity.

Nebojša Šerić Šoba, 2005⁶³

La directrice du SCCA soulignait que ce projet fut le populaire parmi les visiteurs lors de l'exposition des soumissions (Blazević, entrevue #2). Le choix du lieu – le parc situé devant le siège de l'Union européenne à Sarajevo – jouait le ton de l'ironie. Le monument ne fut cependant pas érigé à l'endroit choisi par l'auteur, mais plutôt à côté du Musée national de Bosnie-Herzégovine.

⁶³ http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

Figure 12 : Monument à la communauté internationale, Sarajevo.



Source : http://www.scca.ba/deconstruction/e_04_novi_spomenik/postavljanje_novog_spomenika/spomenik_medjunarodnoj_zajednici/images/IMG_1016.jpg, consulté le 04/10/2007.

Les trois projets de monument sélectionnés par le jury affichent tous un certain rapport avec la mémoire. Le monument de Braco Dimitrijević se distingue toutefois des deux autres, dans la mesure où il intervient de façon plus discrète au sein de l'espace public. En suscitant un débat autour de la question de l'aide humanitaire et en invitant le passant à s'exprimer en public, les deux autres monuments constituent une forme de prise de parole plus explicite. Le monument de Dimitrijević apparaît en discontinuité avec les deux autres parce qu'il laisse le passé sous terre plutôt que de le remettre en question et le confronter. Comme le soulignait une participante du projet, en ne précisant pas à quelles victimes le monument fait référence, Dimitrijević demeure complètement dans l'abstrait, à l'image de ces monuments dédiés au soldat inconnu (Sarah, entrevue #13). Les deux autres projets construits dans le cadre du projet sont au contraire davantage ancrés dans le contexte socio-politique d'après-guerre propre à la Bosnie-Herzégovine contemporaine.

Le SCCA met ainsi de l'avant une définition renouvelée du monument comme une forme d'action politique. Dans la mesure où il constitue une prise de parole au sein de l'espace public, le monument devient un lieu de remise en question, de critique et de dénonciation. Selon une participante au projet, le rôle de l'artiste est de mettre en forme certains sentiments. Le monument constitue en ce sens un lieu d'expression : il permet d'être contre

quelque chose, de présenter un autre discours (Sarah, entrevue #13). Elle soulignait à cet effet que les trois monuments sélectionnés par le jury évoquent tous la guerre de 1992-1995. Il y a une douleur que l'artiste ressent, qui s'exprime dans le monument et qui suscite des réactions. Il faut mettre quelque part cette mémoire, cette mémoire douloureuse de la guerre (*ibid.*). La définition de monument politique que j'avais proposée au début de ce mémoire mérite d'être revue à la lumière de ces considérations. Ainsi, les trois monuments édifiés à la suite du projet *De/construction of monument* constituent des monuments dits « intentionnels » parce qu'une intention explicite fut déterminée a priori. Toutefois, ces trois monuments demeurent plus ouverts aux contextes dans lesquels ils sont édifiés et constituent de véritables lieux de prise de parole au sein de l'espace public.

6.3 La Commission

Initiée sous le nom originel de « Civic Forum », la Commission avait comme objectif de lancer des actions publiques et de soutenir les initiatives liées au projet *De/construction of monument*: « we formed a civic forum, an alternative body, a civic corrective that would be present, through public campaigns around the issues initiated within the project »⁶⁴. Se définissant comme un groupe informel de citoyens, la Commission est composée d'intellectuels, d'artistes ainsi que de membres d'ONG culturelles partageant un intérêt pour des enjeux sociaux et culturels qui nécessitent des débats publics. Le nom de « commission » fut adopté dans le but de faire suite au projet de Almir Kurt et Samir Plasto lancé en 2001 intitulé « By the Commission's Decision : Everyone to One's Own ». Dans le cadre de cette initiative, ces derniers avaient installé sur les piédestaux vacants de la Place de la libération (*Trg Oslobođenja*) des bustes à leur image pour remplacer les bustes d'écrivains originaires de Bosnie-Herzégovine détruits pendant la guerre. Suite à cette action artistique publique, un comité *ad hoc* avait été formé dans le but de réinstaller les bustes d'Ivo Andrić, Isak Samokovlija, Branko Copić et Mak Dizdar.

La Commission dénonce la politique du silence des autorités, l'absence d'opinion publique ainsi que l'absence de démocratie et de processus décisionnel transparent. Face à un tel état

⁶⁴ Propos de Dunja Blazević, « Video from future and about past », Amra Bakšić Čamo, SCCA/pro.ba, 2005.

des choses, le groupe défend la participation citoyenne comme moyen d'exercer une pression sur les élus et cherche à établir un dialogue avec les autorités et les médias. La Commission milite en ce sens pour une reconnaissance du domaine culturel non-gouvernemental (non partisan) et pour une politique culturelle plus transparente. Il est par ailleurs intéressant de noter que le terme « commission » évoque ironiquement le passé socialiste yougoslave. Le mot fait en effet référence à une ancienne pratique socialiste courante qui consistait à mandater une commission pour étudier un problème et y apporter une solution (Marie, entrevue #10).

En lien avec la réalisation du projet *De/construction of monument*, la Commission développe une stratégie d'action qui encourage l'intervention au sein de l'espace public par la construction de nouveaux monuments, mais également par la réinstallation d'anciens monuments. C'est ce forum de citoyens qui, dans cette optique, a défini les termes de la compétition du SCCA pour un nouveau monument.

The goal was twofold. On one hand, to launch actions regarding the return of the monuments which we considered should be reconstructed and returned, and, on the other, to enable a new production in the domain of art in public space, under the euphemistic title of « monument ». Our competition did not refer to why, to whom and for what these monuments would be erected; we simply wanted to see how artists contemplate public space and what needs to be marked to grant it a more lasting character.

Dunja Blazević, 2005⁶⁵

En posant la question de la communication entre les autorités et l'intérêt public, la Commission rend opératoire la définition de monument proposée plus haut, soit celle du monument comme prise de parole active. La reconstruction ou la construction de monuments devient un moyen d'exiger une reconnaissance officielle – par les autorités municipales et cantonales – de cette prise de parole monumentalisée. Selon une journaliste du Media Center de Sarajevo que j'ai rencontrée qui s'est intéressée à cette initiative du SCCA, la Commission constitue d'une certaine manière un test pour voir ce que ce type d'organisation peut concrètement donner (Marie, entrevue #10). Les activités de la

⁶⁵ « Video from future and about past », Amra Bakšić Čamo, SCCA/pro.ba, 2005.

Commission demeurent en suspens pour l'instant, aucune rencontre n'ayant eu lieu suite au projet *De/construction of monument*.

En septembre 2005, le SCCA entama les procédures administratives nécessaires auprès de la municipalité de Sarajevo-centre pour demander l'installation temporaire des trois projets sélectionnés par le jury. Devant les difficultés rencontrées pour se faire entendre auprès des autorités municipales, les responsables du projet posent la question : à qui appartient l'espace public? Ce n'est qu'en novembre 2006 et en avril 2007 que les trois monuments furent finalement construits.

6.4 Vers de nouvelles solidarités

Dans son ensemble, le projet *De/construction of monument* fait clairement la promotion d'un « je » pensant, lequel peut contrer l'idéologisation de l'histoire et du passé. L'illustration la plus claire en est certes le monument proposé par Nermina Omergegović et Aida Pašić où un piédestal invite l'individu à agir lui-même à titre de monument. Qui plus est, le projet participe à la définition d'une nouvelle notion de citoyen construite en négatif, en réaction face à la nation ethnique et aux discours nationalistes propres à la situation politique actuelle. C'est d'une certaine manière un nouveau projet social qui émerge, non pas en termes de patriotisme constitutionnel ou de citoyenneté supranationale comme je l'avais présumé au départ, mais en termes de conscience et de prise de position individuelles. Dans le cas du projet su SCCA, cette prise de position passe par la réalisation de nouveaux monuments, c'est-à-dire – selon les objectifs du projet – par l'édification au sein de l'espace public d'œuvres d'art libres de toutes « contraintes idéologiques »⁶⁶. Le monument est affirmé comme lieu de prise de parole. En ce sens, être citoyen ne signifie ni être membre d'une nation, ni être lié à l'État. Être citoyen c'est d'abord être apte à prendre la parole au sein de l'espace public en questionnant les interprétations dominantes. Cette appropriation de l'espace public par le monument permet d'actualiser un lien renforcé entre art et pratique citoyenne.

⁶⁶ http://www.scca.ba/deconstruction/e_main.htm, consulté le 21/04/2006.

Aucun projet politique clair ne se dégage toutefois du projet *De/construction of monument*. Il me semble plus juste de parler d'une volonté de constituer de nouvelles solidarités qui prennent formes à travers les discussions et les rencontres (la Commission, les séminaires) qui furent organisées dans le cadre du projet ainsi qu'à travers une prise de parole de l'artiste au moyen du monument. Cette monumentalisation de l'intervention individuelle au sein de l'espace public exprime il me semble un profond désir de mettre en place de nouvelles formes de vivre ensemble qui refusent de se constituer autour d'un « nous » prédéfini. En effet, ces nouvelles solidarités ne sont pas basées sur la revendication d'un « nous », mais sur l'action individuelle concertée. Il s'agit de solidarités qui dépassent le cadre de la nation et les limites physiques de l'État et qui se construisent en opposition aux discours nationalistes dominants. Les liens établis avec des groupes de Mostar, Banja Luka (République serbe) et Tirana (Kosovo) en font foi. Cette forme de négation du « nous » apparaît par ailleurs être en contradiction avec le projet politique mis en place par Dayton qui vise le renforcement d'un État central et la création d'une citoyenneté bosnienne supranationale.

Cette distance prise face au « nous » national ou citoyen s'éloigne également des initiatives mises de l'avant par la Ville de Sarajevo, le Canton de Sarajevo et la Municipalité de Tuzla qui soutiennent la création d'un « nous » réconcilié. Pour ces trois instances administratives, la monumentalisation d'un « nous » réconcilié est liée de près à une volonté de composer avec des contextes urbains pluriculturels dans le but de reconstruire des villes où dominant l'harmonie et la tolérance.

6.5 Conclusion

Une question fondamentale émerge des considérations soulevées dans ce chapitre : comment construit-on du social à partir de singularités? Le projet *De/construction of monument* mené par le SCCA témoigne d'une volonté de construire de nouvelles solidarités et une nouvelle société civile constituée de citoyens qui réfléchissent sur leur temps et qui prennent part à la vie sociale. Dès lors, le « je » pensant se place contre le « nous » de la nation. Cette nouvelle manière de faire du social rassemble dans un même projet tous les habitants d'ex-Yougoslavie, débordant les limites physiques de l'État et des groupes

nationaux. En définitive, le projet *De/construction of monument* dévoile la volonté de construire de nouvelles formes de solidarité qui sont non nationales, indépendantes de l'État et participatives.

Comme je l'ai souligné dans les deux chapitres précédents, la valorisation des singularités se présente, à travers la construction de nouveaux monuments, comme une méthode de réconciliation. Ce dernier chapitre nous a permis de voir comment ce projet de vivre ensemble s'articule également autour d'une déconstruction du « nous » de la nation. La monumentalisation des singularités se présente ainsi à la fois comme un mode de réconciliation, de déconstruction du « nous » nationaliste, mais aussi et avant tout comme une forme nouvelle d'intervention au sein de l'espace public, laquelle se situe au fondement d'une nouvelle solidarité en émergence.

CONCLUSION

Ce mémoire avait pour objectif de répondre aux questions de recherche suivantes : *quelles intentions ont mené à l'édification de monuments à la suite du conflit de 1992-1995 en Bosnie-Herzégovine? En admettant que cette intention est politique, dans quelle mesure ces monuments répondent-ils à une volonté de reconnaissance des différences et/ou de construction d'un nouveau projet politique pour la Bosnie-Herzégovine?* Au fil des chapitres 4, 5 et 6, j'ai explicité différentes motivations politiques qui sous-tendent l'édification de monuments depuis la fin de la guerre. Ces motivations sont inhérentes au projet de réconciliation et de reconstruction politique de la Bosnie-Herzégovine.

Dans le chapitre 4, j'ai insisté sur la volonté de construire une mémoire partagée de la guerre à travers le souvenir individualisé des morts. Le projet de monument pour les enfants morts pendant le siège de Sarajevo, le projet de place-monument pour toutes les victimes de Sarajevo, les monuments aux morts construits à Tuzla, et en dernier lieu, le complexe mémorial de Srebrenica participent de cette volonté de promouvoir la réconciliation pour l'avenir du pays, et d'éviter que de tels événements se reproduisent. Dans les quatre cas, tous les noms des défunts sont inscrits sur les monuments sans aucune distinction nationale. En portant intentionnellement si peu d'attention aux appartenances nationales, la monumentalisation du souvenir des morts encourage le projet d'une Bosnie-Herzégovine réconciliée. Ces monuments disent tous, d'une certaine manière, « désormais, nous avons en commun de pleurer nos morts », ensemble et au même endroit. Les morts se trouvent rassemblés dans leur triste destin, et les vivants dans une commune douleur d'avoir perdu un être cher.

Les monuments et les projets de monuments dont j'ai traité dans ce mémoire s'adressaient tous dans une certaine mesure aux générations futures. Plus spécifiquement, certains monuments se servent des événements ou des personnes qu'ils représentent comme modèles d'action pour l'avenir, mais aussi au quotidien. Tel était le thème abordé dans le chapitre 5. Ici encore, la construction de monuments est orientée vers l'individu plutôt que sur le groupe d'appartenance. Parce qu'ils ont accompli des actes exemplaires (les Justes),

parce que leur origine nationale importe peu ou parce qu'ils inspirent des valeurs de justice et de tolérance (Bruce Lee, Martin Luther King), les individus élevés en modèles ou en héros permettent de montrer ce que les habitants du pays ont en commun au-delà des différences nationales. En figurant la possibilité d'une cohabitation pacifique, la monumentalisation de l'exemple agit comme méthode de réconciliation.

Le sixième et dernier chapitre de ce mémoire présente trois monuments construits récemment dans le cadre du projet *De/construction of monument* mené par le Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA). Le monument y est envisagé comme un outil de l'artiste, comme un mode d'intervention au sein de l'espace public. Pour le SCCA, la construction de nouveaux monuments était motivée par une volonté de prendre part à la vie sociale, politique et artistique en Bosnie-Herzégovine. Il se dégage des monuments en question une manière d'envisager l'avenir politique de la Bosnie-Herzégovine qui se distancie à la fois des nationalismes ethniques et d'une citoyenneté bosnienne telle que définie par les accords de Dayton. Dans cette perspective, est citoyen celui qui réfléchit sur le monde dans lequel il vit et qui intervient librement au sein de l'espace public. En regard de ces considérations, j'en suis venue à enrichir la définition du monument qui domine la littérature sur le sujet. Ainsi, ce que j'ai défini comme le monument politique – toute œuvre artistique ou architecturale publique qui a été pensée et érigée sur la base d'une intention politique explicite déterminée *a priori* – doit également être envisagé comme un lieu d'action politique et de prise de parole au sein de l'espace public.

Dans cette dynamique particulière de monumentalisation, le « je » pensant se place contre le « nous » de la nation et en même temps contre toute idée de « nous » prédéfini qui s'imposerait de l'extérieur. Cette place cardinale réservée au citoyen comme tel, à sa liberté de création et à ses choix, implique un mode spécifique de vivre ensemble axé davantage sur l'individu connaissant et agissant que sur une réalité totalement indépendante de celui-ci, comme la nation ou la citoyenneté. Cette nouvelle manière de faire du social peut rassembler tous les habitants de Bosnie-Herzégovine. Dans un contexte où les solidarités passées évoquent des souffrances et des déchirures, cette nouvelle solidarité se présente comme une avenue plus heureuse pour l'avenir du pays.

En somme, la monumentalisation du souvenir, de l'exemple et de la prise de parole répond à une volonté d'estomper la place des nationalismes et de promouvoir la réconciliation du pays. Cette réconciliation ne semble toutefois pas être celle d'une citoyenneté supranationale ou d'un patriotisme constitutionnel, lesquels supposent un attachement à l'État. La forme de solidarité dont il est question ici déborde les frontières physiques de l'État et imaginaires de la nation. La construction de monuments en Bosnie-Herzégovine laisse plutôt entrevoir une nouvelle forme de solidarité en émergence qui accorde une place centrale à l'individu. Cette insistance sur le rôle de l'individu pensant et agissant n'est toutefois pas synonyme d'individualisme. L'individu demeure solidaire. Il s'agit plutôt d'une volonté de proposer de nouvelles formes de solidarités plus ouvertes et plus malléables.

Ce mémoire ouvre sur de nombreuses avenues de recherche. Il serait en effet opportun d'explorer d'autres domaines de la société (associations, ONG, médias) et d'autres productions culturelles (cinéma, musique, théâtre) pour voir dans quelle mesure cette forme de solidarité qui se dessine à travers la construction de monuments caractérise l'ensemble de la société bosnienne. Par ailleurs, il me semble que ce mémoire confirme la pertinence d'une anthropologie des monuments pour aborder les dynamiques sociales propres aux sociétés contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM H., 1995, « Les politiques de l'identité. Nationalisme, patriotisme et multiculturalisme », *Anthropologie et sociétés*, 19 (3) : 87-109.
- ANDERSON B., 1991, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte/Poche.
- ASHDOWN P., 2005, Communiqué de presse, Conseil de sécurité, 5306^e séance tenue le 15/11/2005. Nation-Unies, New-York, consulté sur Internet <http://www.un.org/News/frpress/docs/2005/CS8558.doc.htm>, le 26/01/2006
- BARCELLINI S., 2001, « Du droit au souvenir au devoir de mémoire », *Les Cahiers français*, 303 : 8-13.
- BARDIN L., 1991, *L'analyse de contenu*. Paris, PUF.
- BASTIDE R., 1970, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'année sociologique*, Troisième série : 65-108.
- BELLONI R., 2001, « Civil Society and Peacebuilding in Bosnia and Herzegovina », *Journal of Peace Research*, 38 (2) : 163-180.
- BODNAR J., 1992, *Remaking America : Public Memory, Commemoration, and Patriotism in the Twentieth Century*. Princeton, Princeton University Press.
- BOURSIER J.-Y., 2001, « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'histoire », *Socio-anthropologie*, 9, consulté sur Internet <http://socio-anthropologie.revues.org/document3.html>, le 11/01/2006.
- BRINGA T., 2002, « Averted Gaze. Genocide in Bosnia-Herzegovina, 1992-1995 » : 194-225, in A. L. Hinton, *Annihilating Difference. The Anthropology of Genocide*. Berkeley, University of California Press.
- BROUDEHOUX A.-M., 2006, « Introduction » : 1-8, in A.-M. Broudehoux (dir.), *Paysages construits : mémoire, identité, idéologies*. Québec, Éditions MultiMondes.
- BROZ S., 2002, *Good People in an Evil Time*. Sarajevo, Grafičar promet.
- _____, 2006, « Introduction: Just Beat It Up and Something Will Come Out of It » : 7-8, in S. Broz et T. Butler (dir.), *Having What it takes*. Sarajevo, Grafičar promet.
- CANDAU J., 2005, *Anthropologie de la mémoire*. Paris, Armand Colin.
- CAREVIĆ M., 1998, « Départ de Biljana Plavšić », *Alternativna informativna mreža*,

consulté sur Internet : <http://archives.rezo.net/courrier-balkans.mbox/199811.mbox/%3C365AF068.E50E3A8@club-internet.fr%3E>, le 17/04/2007.

- CASTELLAN G., 1999, *Histoire des Balkans. XIV^e-XX^e siècle*. Paris, Fayard.
- CHEVRIER J., 1992, « La spécification de la problématique de recherche » : 49-78, in B. Gauthier (dir.), *De la problématique à la collecte des données*. Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- CONNERTON P., 1989, *How Societies Remember*. New-York, Cambridge University Press.
- COOMBES A. E., 2003, *History after Apartheid : Visual Culture and Public Memory in a Democratic South Africa*. Durham, Duke University Press.
- DÉRENS J.-A., 2000, *Balkans : la crise*. Paris, Gallimard.
- , 2003, « Sous la sujétion des « grands nationalismes ». Les « petits peuples » oubliés des Balkans », *Le Monde diplomatique*, juillet : 16-17.
- DÉRENS J.-A. et C. SAMARY, 2000, *Les conflits yougoslaves de A à Z*. Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières.
- DESLAURIERS J.-P. et M. KÉRISIT, 1997, « Le devis de recherche qualitative » : 85-111, in J. Poupart et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Gaëtan Morin.
- DIZDAREVIĆ S. A., 2003, « Introduction. La Bosnie face à son avenir » : 6-13, in C. Solioz et A. Dizdarević (dir.), *La Bosnie-Herzégovine. Enjeux de la transition*. Paris, L'Harmattan.
- DOEZEMA M. et J. HARGROVE, 1977, *The Public Monument and Its Audience*. Cleveland, Cleveland Institute of Art.
- DUCASSE-ROGIER M., 2003, *À la recherche de la Bosnie-Herzégovine. La mise en œuvre de l'accord de paix de Dayton*. Paris, PUF.
- ELBAZ M. et D. HELLY, 1995, « Modernité et postmodernité des identités nationales », *Anthropologie et Sociétés*, 19 (3) : 15-35.
- FABRE D., 2000, « L'ethnologie devant le monument historique » : 1-29 in D. Fabre (dir.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- FENTRESS J. et C. WICKHAM, 1992, *Social Memory*. Oxford et Cambridge, Blackwell Publishers.
- GARDE P., 2000, *Vie et mort de la Yougoslavie*. Paris, Fayard.

- ___, 2001, *Fin de siècle dans les Balkans 1992-2000. Analyses et chroniques*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- ___, 2004, *Le discours balkanique. Des mots et des hommes*. Paris, Fayard.
- GELLNER E., 1964, *Thought and Change*. Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- ___, 1989, *Nations et nationalisme*. Paris, Éditions Payot.
- GENET C., 2005, *Encyclopédie du cinéma d'arts martiaux*. Paris, Éditions Chiron.
- GRŽINIĆ M., 2006, « The Bruce Lee Monument in Mostar » : 285-297, in K. Klingan et I. Kappert, *Leap Into the City*. Cologne, DuMont Literatur und Kunst Verlag.
- HABERMAS J., 1990, *Écrits politiques*. Paris, Cerf.
- HALBWACHS M., 1950, *La mémoire collective*. Paris, PUF.
- HAYDEN R. M., 2002, « Imagined Communities and Real Victims : Self-Determination and Ethnic Cleansing in Yugoslavia » : 231-253, in A. L. Hinton, *Genocide : An Anthropological Reader*. Oxford, Blackwell Publishers.
- HENNEBERG K. VON, 2004, « Monuments, Public Space, and the Memory of Empire in modern Italy », *History and Memory*, 16 (1) : 37-85.
- HEWISON R., 1987, *The Heritage Industry*. Londres, Methuen.
- HUNT L., 2003, *Kung Fu Masters. From Bruce Lee to Crouching Tiger*. Londres, Wallflower Press.
- KENDE P., 1991, « Quelle alternative à l'État-nation », *Esprit*, 175 : 23-30.
- KRESS G. et T. VAN LEEUWEN, 1991, *Reading Images*. Geelong, Victoria, Deakin University Press.
- ___, 1999, « Representation and Interaction : Designing the Position of the Viewer » : 377-404, in A. Jaworski et N. Coupland (dir.), *The Discourse Reader*. Londres et New-York, Routledge.
- LAMOUREUX D., 2000, « Citoyenneté, nationalité, culture » : 111-130, in M. Elbaz et D. Helly (dir), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Sillery, Les Presses de l'Université Laval.
- LAMY L., 1993, « Du monument au patrimoine. Matériaux pour l'histoire politique d'une protection », *Genèses*, 11 : 50-81.

- LAVABRE M.-C., 2001, « Peut-on agir sur la mémoire », *Cahiers français*, 303 : 8-13.
- LE GOFF J., 1977, « Documento/Monumento » : 38-48, in *Enciclopedia Einaudi*. Volume V. Turin, Einaudi.
- MICHALSKI S., 1998, *Public Monuments : Art in Political Bondage, 1870-1997*. Londres, Reaktion Books.
- MICOUD A., 1991, « La production symbolique des lieux exemplaires » : 7-15, in A. Micoud (dir.), *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- ___, 1991b, « Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces » : 53-63, in A. Micoud (dir.), *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*. Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique.
- ___, 1993, « Territoires et exemplarités » : 233-243, in Y. Grafmeyer, *Milieus et liens sociaux*. Villeurbanne, Programme Rhône-Alpes, Recherches en sciences humaines.
- MILTON S. et I. NOWINSKI, 1991, *In Fitting Memory : The Art and Politics of Holocaust Memorials*. Detroit, Wayne State University Press.
- NAMER G., 1987, *Mémoire et société*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- NORA P., 1984, « Introduction. Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux. » : XV-XLII, in P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*. Volume 1, Paris, Gallimard.
- NELSON R. S. et M. OLIN, « Introduction » : 1-10, in R. S. Nelson et M. Olin, *Monuments and Memory, Made and Unmade*. Chicago, The University of Chicago Press.
- NEVEU C., 1997, « Anthropologie de la citoyenneté » : 69-90, in M. Abélès et H.-P. Jeudy, *Anthropologie du politique*. Paris, Gallimard.
- PETRITSCH W., 2000, *Decision on the Location of a Cemetery and a Monument for the Victims of Srebrenica*. Office of the High Representative, 25/10/2000, Sarajevo. http://www.ohr.int/print/?content_id=219, consulté le 12/01/2006.
- PIRES A. P., 1997, « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales » : 3-54, in J. Poupard et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, Gaëtan Morin.
- RAMEL S., 2005, *Reconstruire pour promouvoir la paix : le cas du "Vieux Pont" de Mostar*. Genève, Institut Européen de l'Université de Genève, Publications Euryopa.
- RANCIÈRE J., 2000, « Citoyenneté, culture et politique » : 55-68, in M. Elbaz et D. Helly (dir.), *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*. Sillery, Les Presses de l'Université Laval.

- RASPUDIĆ N., 2004, « The Monument to Bruce Lee – Yes and Why », conférence tenue le 5 novembre, Halle.
- RICOEUR P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions de Seuil.
- RIVERA A., 2000, « Ethnie-ethnicité » : 97-114, in R. Gallissot, M. Kilani et A. Rivera, *L'imbroglie ethnique en quatorze mots clés*. Lausanne, Payot.
- ROUDOMETOF V., 2002, *Collective Memory, National Identity, and Ethnic Conflict. Greece, Bulgaria, and Macedonian Question*. Londres, Praeger.
- SAMARY D., 1994, *La déchirure yougoslave. Questions pour l'Europe*. Paris, L'Harmattan.
- ___, 2006, « De la Fédération yougoslave aux protectorats européens », *Le Monde diplomatique*, janvier : 4-5.
- SANGUIN A.-L., 2001, « La Bosnie, État tricéphale des Balkans. Les processus d'une partition ethno-politique », *Géographie et cultures*, 38 : 65-84.
- SCHNAPPER D., 1994, *Qu'est-ce que la citoyenneté?* Paris, Gallimard.
- ___, 1994b, *La communauté des citoyens*. Paris, Gallimard.
- SCHWARTZ B., 1982, « The Social Contexte of Commemoration : A Study in Collective Memory », *Social Forces*, 61 (2) : 374-402.
- SOLIOZ C., 2003, « La (re)conquête de la souveraineté, le défi à relever pour la Bosnie-Herzégovine » : 123-157, in C. Solioz et A. Dizdarević (dir.), *La Bosnie-Herzégovine. Enjeux de la transition*. Paris, L'Harmattan.
- ___, 2003b, *L'après-guerre dans les Balkans*. Paris, Éditions Karthala.
- SOLIOZ C. et A. DIZDAREVIĆ (dir.), 2003, *La Bosnie-Herzégovine. Enjeux de la transition*. Paris, L'Harmattan.
- SORABJI C., 1994, « Une guerre très moderne. Mémoire et identités en Bosnie-Herzégovine », *Terrain*, 23, consulté sur Internet <http://terrain.revues.org/document3107.html>, le 02/03/2007.
- STURKEN M., 1991, « The Wall, the Screen, and the Image: The Vietnam Veterans Memorial », *Representations*, 35 : 118-142.
- TODOROV T., 1993, « La mémoire et ses abus », *Esprit*, 193 : 34-44.
- ___, 1995, *Les abus de la mémoire*. Paris, Arléa.

- ___, 2001, « La vocation de la mémoire », *Cahiers français*, 303 : 3-7.
- ___, 2001b, « Du bon et du mauvais usage de la mémoire », *Le monde diplomatique*, consulté sur Internet <http://www.monde-diplomatique.fr/2001/04/TODOROV/15047.html>, le 12/02/2007.
- VIAUD J., 2002, « Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective » : 21-32, in S. Laurens et N. Roussiau (dir.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- YOUNG J. E., 1986, « Entre mémoire et monument », *L'écrit-voir* 9 : 93-102.
- ___, 1989, « The Biography of a Memorial Icon : Nathan Rapoport's Warsaw Ghetto Monument », *Representations*, 26 : 69-106.
- ___, 1993, *The Texture of Memory : Holocaust Memorials and Meaning*. New Haven, Yale University Press.

Sites Internet

<http://www.gariwo.net>
<http://www.ohr.int/>
<http://www.projekt-relations.de/index2.php>
<http://www.sarajevo.ba>
<http://www.scca.ba>
<http://svetlanabroz.info>
<http://www.tuzla.ba>
<http://www.un.org>
<http://www.zavodzpr-sa.ba>

Film

Bakšić Čamo A., 2005, *Video from future and about past*. Sarajevo, SCCA/pro.ba.

ANNEXES

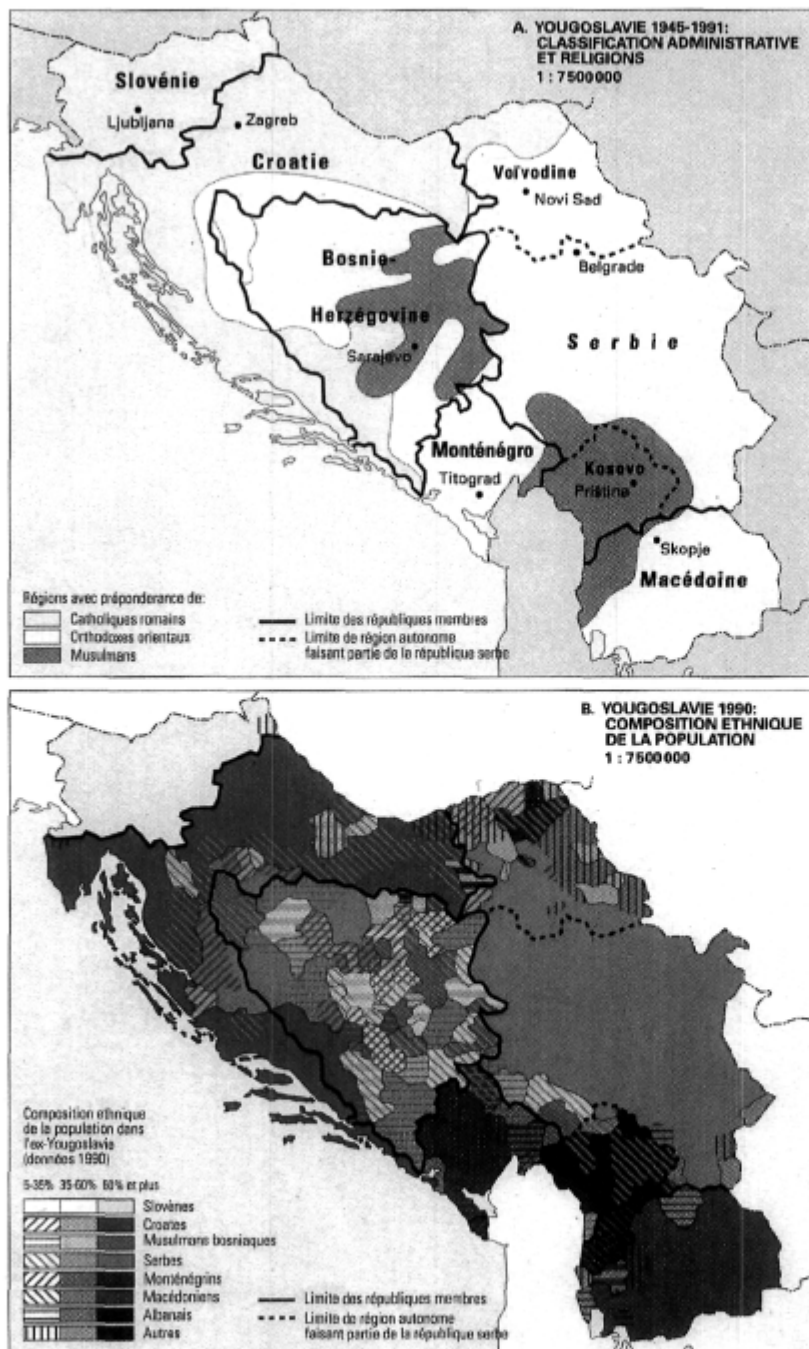
Annexe 1 : Cartes

Carte 1 : L'ex-Yougoslavie (1991)



Source : « Former Yugoslavia », Atlas de la CIA, relié par la Cartothèque de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Carte 2 : Classification administrative, religions et composition ethnique de la Yougoslavie (1945-1991).



Source : 2000, Le grand Atlas du Canada et du monde. Bruxelles, Éditions De Boek.

Carte 3 : La Bosnie-Herzégovine telle que définie par les accords de Dayton de 1995.



Source : « Bosnia and Herzegovina », Atlas de la CIA, relié par la Cartothèque de la Bibliothèque de l'Université Laval.

Annexe 2 : Fiche informative

La Bosnie-Herzégovine

Capitale : Sarajevo

Superficie : 51 130 km²

Population : 3 910 000

Langues officielles : bosniaque, serbe, croate

Monnaie : le mark convertible

Nature de l'État : État fédéral composé de deux entités, soit la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la République serbe (*Republika Srpska*).

Nature du régime : régime en transition démocratique sous tutelle du « Haut représentant » des Nations Unies. Le poste fut occupé par Miroslav Lajčak jusqu'en novembre 2007.

Chefs d'État : présidence tricéphale, Željko Komšić (Croate), Nebojša Radmanović (Serbe) Haris Silajdžić (Bosniaque).

Source : *L'État du monde. Annuaire économique géopolitique mondial 2006*. Éditions Boréal, Montréal; <http://www.cbc.ca/news/background/balkans/bosnia-herzegovina.html>, consulté le 29/12/2007.

Annexe 3 : Schémas d'entrevue

A) RESPONSABLES DE PROJETS NON-GOUVERNEMENTAUX

Présentation

1. Pourriez-vous vous présenter, me décrire votre fonction au sein de l'association _____?
2. Décrivez-moi brièvement l'association. Quand et par qui a-t-elle été créée? Quel est son mandat? Quelles sont ses principales activités?

L'historique du projet de monument

3. En quoi consiste le projet? Quand a-t-il débuté? Qui en a eu l'initiative?
4. Quelles ont été les étapes nécessaires à la réalisation du projet? Quelles permissions ont dû être obtenues? De qui ou de quelle instance exactement?

La réalisation du projet

5. Où en est le projet actuellement? Quelles ont été les difficultés rencontrées?
6. Comment a été financé sa réalisation?

Les objectifs du projet

7. Pourquoi ce projet a-t-il été mis sur pied? Quels sont les objectifs, les raisons pour lesquelles il fallait le réaliser? Pourquoi est-ce important de le réaliser?

Le message véhiculé

8. Quelle forme prend le monument? Qu'y est-il représenté? Quels éléments visuels ont été choisis?

B) REPRÉSENTANTS DES INSTANCES ADMINISTRATIVES**Présentation**

1. Pourriez-vous vous présenter, me dire quel est votre poste, m'expliquer en quoi consiste votre travail.
2. Quel a été votre rôle dans la construction du monument _____ ?

Historique du monument

3. Pourriez-vous me décrire l'historique du monument. Quand a-t-il été construit? Qui a voulu le faire construire? Qui était responsable de sa réalisation? Qui en a financé l'édification?
4. Quelles ont été les étapes à suivre nécessaires à sa réalisation : définition d'un projet, présentation du projet, acceptation et permissions d'instances administratives, lesquelles?

Les motifs ayant justifié sa construction

5. Selon vous, qu'est-ce que signifie ce monument, qu'exprime-t-il?
6. Pourquoi ce monument a-t-il été construit? Quelles étaient les raisons pour lesquelles il était jugé nécessaire de construire ce monument?

Le message véhiculé

7. Quelle forme prend le monument? Qu'y est-il représenté? Quels éléments visuels ont été choisis?

Annexe 4 : Grille de lecture

Présentation

1. De quel document s'agit-il, quand et par qui a-t-il été rédigé ?
2. De quel type de document s'agit-il (rapport, procès-verbal, présentation de projet, article de journal ...)?
3. Quel est le propos général du texte, de quel monument traite-t-il? À qui s'adresse le document?

La réalisation du monument

4. Qui finance le projet? Qui est responsable de sa réalisation? Comment sont prises les décisions quant à sa localisation, quant au contenu représenté?
5. Quand le monument a-t-il été ou sera construit?

L'intention

6. Quels sont les initiateurs du projet?
7. Quelles sont les raisons évoquées pour justifier – ou s'opposer à – la construction du monument?

Le message véhiculé

8. Quel message les auteurs du projet veulent-ils transmettre à travers le monument?
9. Quels éléments visuels ont-ils choisi pour le faire?

Annexe 5 : Liste des entrevues

Entrevue #	Nom	Fonction	Objet	Date	Lieu	Autres informations
1	Mme Svetlana Broz	Directrice de l'organisation GARIWO-SA	Jardin des Justes	03/05/2006	Hadžići, Sarajevo	
2	Mme Dunja Blažević	Directrice du Sarajevo Center for Contemporary Art (SCCA)	De/construction of monument	04/05/2006	Sarajevo	Non-enregistrée
3	<i>Claude</i>	Architecte, Tribunal de Bosnie-Herzégovine pour les crimes de guerre	Mémorial de Srebrenica	12/05/2006	Sarajevo	Non-enregistrée
4	M. Ibrahim Spahić	Directeur du Festival d'hiver de Sarajevo	Homme multiculturel	16/05/2006	Sarajevo	
5	<i>Stéphanie</i>	Employée de l'ONG Cultural Heritage without Borders	Restauration de monuments en Bosnie-Herzégovine	22/05/2006	Sarajevo	
6	<i>Jean</i>	Département de l'éducation, de la culture et des sports à la Ville de Sarajevo	Monuments projets de monuments de la Ville de Sarajevo	22/05/2006	Sarajevo	
7	Mme Melvida Serdarević	Directrice du musée de la ville de Sarajevo (Muzej grada Sarajeva)	Reconstruction des monuments dédiés à Franz Ferdinand et Gavrilo Princip	23/05/2006	Sarajevo	
8	M. Jasmin Imamović	Maire de Tuzla	Monuments construits à Tuzla après 1995	29/05/2006	Tuzla	
9	<i>Anne et Carla</i>	Membres de l'association <i>Žene Srebrenice</i>	Mémorial de Srebrenica	29/05/2006	Tuzla	
10	<i>Marie</i>	Journaliste, Media Center	De/construction of monument, à propos de la « Commission »	07/06/2006	Sarajevo	
11	M. Veselin Gatalo	Co-fondateur de l'association Urban Movement Mostar	Monument dédié à Bruce Lee	08/06/2006	Mostar	Entretien téléphonique réalisé à partir de Sarajevo
12	M. Edis Kolar	Membre de la famille propriétaire du Musée du tunnel	Construction d'un monument devant le Musée du Tunnel	12/06/2006	Butmir, Sarajevo	Non-enregistrée
13	<i>Sarah</i>	Artiste	De/construction of monument	12/06/2006	Sarajevo	
14	M. Said Jamaković	Directeur de l'Institut de planification du Canton de Sarajevo (Zavod za planiranje Kantona Sarajeva)	Projet de monument pour la place Oslobođenja	16/06/2006	Sarajevo	

